

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA de Béjaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département des Sciences Sociales
Filière : Sociologie
Spécialité : Sociologie de l'Organisation et du Travail

Mémoire de Fin de Cycle en vue de l'obtention du Diplôme de
Master en :
« Sociologie de l'Organisation et du Travail »

Thème

*Les Travaux Marginaux entre Pénibilité, Précarité,
Paupérisation et Représentations Sociales.*

*(Étude Sociologique du Travail Domestique et Ambulant
Externalisés à N'Djaména (Tchad).*

Présenté par :

Mr MBAÏHIAMEL Dieudonné

Sous la Direction de :

Dr GUENFISSI Hayette,
H.D.R à l'U.A.M/Béjaia

Les Membres du Jury :

Président : Dr BESSAI Rachid,

H.D.R à l'U.A.M/Béjaia

Examineur : Dr NEGROUCHE Hamid,

Maitre de Conférence à l'U.A.M/Béjaia

Session de Juin 2019

Données Préliminaires

Dédicaces

Je dédie ce travail :

- à tous ceux que leur labeur quotidien ne comble pas leurs espoirs de vivre ;
- à tous ces travailleurs marginaux qui peinent sans être estimés à juste valeur ;
- à tous ceux qui ont le potentiel d'action réversible sur les travaux marginaux.
- enfin, à tous ceux qui me sont chers (parents et amis). Je ne puis m'empêcher de citer ceux sans qui, je ne saurais être dans mon parcours actuel :

A mes chers géniteurs et mes soutiens de toujours :

- **Papa BÉTEL Bernard et ;**
- **Maman BANDÉNE Damarice.**

A ma Bien-aimée :

- **VADMI Bassami**, celle qui me reconforte au quotidien.

A mes frères et cousins qui m'ont témoigné quotidiennement leurs encouragements :

- **Mr BEBAREM Honoré ;**
- **Mr KOULABÉ Ferdinand et ;**
- **Au Dr NDONAYE DILLAH Christian**

A mes très chers oncles et tantes qui m'ont comblé de soutien moral et matériel dans mon parcours :

- **Mr DJERABE LAOUTAYE Siméon ;**
- **Mme MAKOU DJIEL Claire ;**
- **Mr BEBAREM Matias ;**
- **Mme ANDEMEL Marie et ;**
- **Le Défunct TOLBE Michel.**

A tous les proches parents qui m'ont été d'un grand secours dans mon parcours :

- **Mme LARTABE Robertine ;**
- **Mme MOSSOKOUL Sylvie ;**

- **Mr DJEDOUBOUM Goursou Valentin ;**
- **Mr MBAIALDOM Djim.**

À tous mes camarades de promotion et amis pour leur estime et leur soutien :

- **Mr KOUYATÉ Daba ;**
- **Dte Aboubakar Abou BALKHISSA ;**
- **Dt SAADELNOUR Bakhiet ;**
- **Dt ESSAMADINE Barkhadine ;**
- **Mr LANGA Texeira Bernardo ;**
- **Ab MBAIRAMADJI Bertrand ;**
- **Mr DJERANÉ Syntiche ;**
- **Mr AÏGONAN Christian ;**
- **Mr ABBAS Fadoul Abdoulaye ;**
- **IBRAHIM Mahamat Charaf.**

Que tous ceux qui m'ont témoigné leur confiance et leurs soutiens, trouvent à travers ce travail, l'expression de mes profondes gratitude.

Remerciements

Mes sincères gratitude :

À *mon Encadreur* : **Dr GUENFISSI Hayette**, celle qui a su donner le ton académique et scientifique à ce travail. Je ne saurais la remercier assez pour ses expériences et son savoir mis au service de ce mémoire. Pour sa ténacité et son ardeur qui ont permis d'éclaircir mes doutes et de palier à mes lacunes. Mais et surtout, pour avoir mis amplement plus d'une année de son temps à la direction de cette recherche.

Mes profondes reconnaissances :

- **A Dr NEGROUCHE Hamid**, *Mr l'Examineur*, un grand ami. Il a été là dès le début de ce travail. Qu'il trouve à travers cette Examenation, l'expression de mes reconnaissances et la joie de son éclairage.
- **A tous les membres du Jury**, je leur exprime mes profonds remerciements pour avoir jugé soutenable mon travail et autorisé sa publication.
- **A Mr Ibrahim Ahmat Mahamat**, mon ancien et traducteur durant mon séjour au terrain d'étude.
- **A Dr Ahcène ZARROUK**, mon enseignant et ami de longue date. Pour son soutien et ses encouragements à travers le choix de cette thématique, complexe à explorer pour un chercheur-débutant.
- **A tous les Enseignants du Département des Sciences Sociales et à tous les Administrateurs de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales**, ceux sans qui, je ne pourrais être à ce niveau de graduation.
- **Aux personnalités de l'Ambassade du Tchad en Algérie** qui m'ont accompagné dans toutes mes procédures administratives durant mon parcours et en particulier, pour le terrain d'étude. Qu'elles trouvent à travers le résultat de ce travail, l'accomplissement de leurs pleins dévouements.
- **A tous mes Formateurs et Éducateurs**, ceux qui ont contribué chacun aux différents niveaux de mon parcours.
- **A ceux qui se sont distingués par leur proximité et leur sens de professionnalisme :**
 - ✓ **mon Encadreur Dr GUENFISSI Hayette ;**
 - ✓ **Dr MELOUD Sidali,**
 - ✓ **Mr HODEY Mbaikor ;**

- ✓ **Ab Gédéon NDOUMBAMBAYE ;**
 - ✓ **Mr BEBAREM Jean et ;**
 - ✓ **la Doctorante NAÏMA Moukhtari,** qu'ils trouvent à travers ce mémoire,
l'expression de mes profondes reconnaissances.
- A tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la réussite de ce travail, je leur exprime tous mes égards.

Liste des Abréviations

1. **A.E.F** : Afrique Equatoriale Française
2. **B.G.S.T** : Boissons Glacières et Sucrières du Tchad
3. **BIT** : Bureau International du Travail
4. **Cat.** : Catégorie
5. **CNAR (Tchad)** : Centre National de Recherche Appliquée.
6. **Da** : Dinar Algérien
7. **Dom** : Domestique
8. **Ext.** : Externalisé
9. **ECOSIT 3** : 3^{ème} génération d'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
10. **ENAE (Tunisie)** : Enquête Nationale sur les Activités Économiques
11. **Fce** : Fréquence
12. **FCFA** : Franc de la Communauté Financière Africaine
13. **h** : Heure
14. **Habit.** : Habitation
15. **H.D.R** : (Enseignant-Chercheur) Habilité à Diriger la Recherche
16. **IDH** : Indices du Développement Humain
17. **ILO** : International Labour Organisation
18. **INS (Tunisie)** : Institut National de la Statistique
19. **INSEED (Tchad)** : Institut National de la Statistique, des Etudes Économiques et Démographiques
20. **LSMS** : Living Standards Measurement Study
21. **OIT** : Organisation Internationale du Travail
22. **ONG** : Organisations Non-Gouvernementales
23. **PECTA-BIT** : Rapport du BIT sur l'Emploi en Afrique.
24. **PIB** : Produit Intérieur Brut
25. **PNG** : Persona Non Grata
26. **PNUD** : Programme des Nations-Unies pour le Développement
27. **PPPT** : Programme pays pour un travail décent au Tchad
28. **R.E N-°** : Réponse de l'Enquêté(e) Numéro.
29. **RGP** : Recensement Général de la Population
30. **RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

31. **SMIG** : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
32. **SNMG** : Salaire National Minimum Garanti
33. **So** : Social
34. **Socioéco. /Socio éco.** : Socioéconomique
35. **Tra.** : Travail
36. **Trait.** : Traitement
37. **U.A.M/Béjaia** : Université Abderrahmane MIRA de Béjaia
38. **U.I** : Unité d'Information
39. **UPI** : Unités de Production Industrielle
40. **UQAM** : Université du Québec à Montréal

Liste de Figures

N-° de la Figure	Nom de la Figure	N-° de la Page
1	Distribution des sous-catégories de l'échantillon	34
2	Liste classificatoire des Concepts de la recherche	36
3	Carte géoéconomique du Tchad	72
4	Répartition de l'échantillon selon le genre	81
5	Répartition de l'échantillon selon l'âge	82
6	Répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale	83
7	Répartition de l'échantillon selon le Niveau d'Instruction	84
8	Répartition de l'échantillon selon la profession	85
9	Répartition de l'échantillon selon le lieu d'habitation	86
10	Répartition de l'échantillon selon l'origine géographique	87
11	Répartition des Travailleurs selon leur genre	88
12	Répartition des Travailleurs selon leur âge	89
13	Répartition des Travailleurs selon leur situation matrimoniale	90
14	Répartition des Travailleurs selon leur Niveau d'Instruction	92
15	Répartition des Travailleurs selon leur lieu d'habitation	94
16	Répartition des Travailleurs selon leur origine géographique	95
17	Description du temps journalier du travail Domestique et Ambulant Externalisés	97
18	Répartition des Travailleurs selon le nombre des tâches quotidiennes	99
19	Typologie des Conditions d'accès au travail Domestique et Ambulant Externalisés	102
20	Typologie des Difficultés liées à l'exercice du Travail Domestique et Ambulant Externalisés	105
21	Récapitulatif du salaire mensuel des Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés	112
22	Répartition des travailleurs selon le rythme de paiement	115
23	Typologies des charges et responsabilités des Travailleurs Domestiques et Ambulants Externalisés	117
24	Motivation des Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés	119
25	Positionnement des Travailleurs par rapport à l'amélioration de leurs conditions de vie	122
26	Positionnement des Travailleurs par rapport à leur volonté de rester ou de quitter leur travail pour tout travail dans le secteur formel	124

Suite de la Liste de Figures

N-° de la Figure	Nom de la Figure	N-° de la Page
27	Justification des perceptions des travailleurs en rapport avec leurs traitements	126
28	Corrélations entre type de secteur du Travail et catégories d'images associées	130
29	Descriptions des Catégories d'Images Associées au Secteur Informel	132
30	Typologies de Perceptions Sociales des Travaux du Secteur Informel	135
31	Corrélations entre les typologies du travail et les typologies de dénominations des travailleurs	138
32	Justification des typologies de Dénominations Sociales du Travail Informel	141
33	Corrélations entre les typologies du travail et les Considérations sociales du travailleur	145
34	Corrélations entre typologies du Travail et Catégories d'Estimation Sociale du Traitement Socioéconomique des Travailleurs	147
35	Typologies d'Estimation Sociale des Traitements Socioéconomiques du Travailleur Domestique et Ambulant Externalisés	149
36	Justification sociale de la valeur développementale du travail Domestique et Ambulant Externalisés	151
37	Justification sociale du manque de protection institutionnelle des Travaux Marginaux	155
38	Appréciations Sociale de la nature des Travaux marginaux	158
39	Déterminants Socioéconomiques et Valorisation du Travail Marginal	160
40	Description des Déterminants Socioéconomiques des Travaux Formels similaires	162
41	Appréciation sociale de la Formalisation du Travail Domestique et Ambulant Externalisés	163

Sommaire

<i>N-° du Titre</i>	<i>Titre</i>	<i>N-° de la Page</i>
	<i>Introduction</i>	13
<i>Chapitre I</i>	<i>Cadre Méthodologique</i>	
	Préambule	17
I	Raisons de choix du thème	17
II	Objectifs de la Recherche	19
III	Problématique	22
IV	Hypothèses de la Recherche	25
V	Les Perspectives Théoriques de la Recherche	26
i	Les enjeux théoriques du thème	26
ii	Les approches théoriques : Une brève rétrospective sur les différentes approches révélées dans les études antérieures	27
VI	Méthode et Technique de Recherche	30
i	Méthode d'étude	30
ii	Techniques de Recherche	31
VII	Échantillonnage ou constitution de la Population d'étude et échantillon	33
i	Constitution de la population d'étude ou échantillonnage	33
ii	Échantillon d'étude	34
VIII	Champ et Analyse conceptuels	35
i	Champ Conceptuel	35
ii	Analyse Conceptuelle	37
	Synthèse du Cadre Méthodologique	41
<i>Chapitre II</i>	<i>Cadre Théorique : De la Béatification du Travail Formel à la Marginalité du Travail Informel : la Prééminence des Représentations Sociales</i>	
	Préambule	44
I	Le germinal du Travail Informel	45
i	Évolution Historique de la Notion du Travail	45
ii	De l'évolution historique de la notion du travail à sa formalisation et aux activités marginales : le périple des Représentations Sociales	46

II	Les problématiques du travail marginal	49
III	Les Etudes Antérieures sur le Travail Marginal	52
IV	Les Travaux Théoriques	62
	Synthèse du Cadre Théorique	65

Chapitre III **Cadre Pratique : Présentation et Analyse des Données**

	Préambule	68
I	I : Le contexte structurel d'étude	69
i	La Situation Géographique et Géoéconomique du Tchad	69
ii	L'Histoire Sociopolitique et Démographique de la ville de N'Djaména	73
iii	La Situation Socioculturelle	74
iv	Le marché de l'emploi au Tchad : du secteur formel au secteur informel	76
v	Le poids structurel de l'emploi informel au Tchad et dans la ville de N'djaména	77
vi	Difficultés du terrain	78
II :	Présentation, Traitement et Analyses des Données	81
Sujet 5 :	Description des conditions matérielles d'exercice du	101
4.1	Travail Domestique et Ambulant Externalisés	
Sujet 9	Utilité sociale du Travail informel et son importance dans la chaîne des valeurs sociales	165
Sujet 10	Dispositions Nationales Relatives au Traitement du Travail marginal externalisé	169
III :	Présentations des Résultats de la Recherche	171
i	Rappel des Hypothèses	171
ii	Interprétation des Résultats Analysés et Évaluation des Hypothèses	172

Conclusion 177

Les Données Connexes

Liste des Références
L'Annexe
Le Guide de la Recherche

Introduction

La notion du travail a connu, à l'exemple de l'histoire du monde et des sociétés, de multiples mutations (involutions, évolutions, transformations). L'aperçu actuel du travail (celui faisant du travail, une valeur humaine, sociale, culturelle, économique, politique et même académique) en est la résultante, et dans une certaine mesure, sa version raffinée. Ce côté enjolivé du travail (au sens formel du terme) est la version la plus connue de nos jours du fait d'être celle la mieux travaillée et sans doute aussi, celle la mieux véhiculée sous l'impulsion du positivisme généralisé et de la primauté de la qualification dans le rapport ergonomique. Une version qui n'empêche pas de constater dans les faits, un aperçu qui s'y diffère tantôt et en est quelque fois, la contradiction. Cette recherche s'inscrit dans la voie de cet autre aperçu du travail, du travail tel qu'on en parle moins ou presque pas. Cette démarche ne s'oppose pas à la valeur et notion inhérentes au travail mais du moins, elle s'avère, en prendre le contre-pied de cette perception prédominant la lecture factuelle du travail. Le thème de cette recherche intitulée : **«Les Travaux Marginaux entre Pénibilité, Précarité, Paupérisation et Représentations Sociales»** s'inscrit dans un aperçu descriptif des problématiques sociales qui découlent des travaux non règlementés, non structurés par la société. Ceux qui forment ce qu'on appelle communément, **le Secteur Informel**. La non-règlementation et la non-structuration de ces activités induisent à un état de marginalisation systémique et systématique. L'institutionnalisation ou la formalisation de cette mise à marge induit à une « sédimentarisation » et (à) une omission des problèmes de différente nature qui s'y greffent dont : l'exploitation sociale et l'épuisement des ressources humaines, la précarité et la paupérisation de ces travailleurs outre, la reproduction de ces états comme un mécanisme structurel du maintien, de ces couches sociales qui pratiquent ces activités, au bas du gradin social. Parmi les nombreuses problématiques que ces travaux marginaux suscitent, il y a une première et peut-être la prédominante : celle qui consiste à interroger le fondement de la variation du sens et de la valeur du travail en allant du secteur formel vers le secteur informel. Une variation qui fixe les valeurs du travail aux antipodes des secteurs tels que les représentations sociales les perçoivent et les véhiculent. Ce qui nous a conduits à articuler la formulation du thème de la recherche à la jonction du travail valorisé et sous-valorisé. Ceci, afin de mieux présenter le rôle du construit social dans la mise à marge de ces activités. Par ailleurs, cette formulation rapproche la notion du travail à quatre variables qui nuancent la valeur que véhicule sa perception actuelle sans l'amenuiser ni la nuire. Cette nouvelle perspective permettra d'aborder les différentes mises en relation de ces concepts sans entrer en conflit avec les

approches défenderesses de la valeur du travail. Une deuxième dimension de la formulation du thème, place le sujet de cette recherche à la croisière de plusieurs disciplines dont : la sociologie économique, la sociologie de l'organisation (et) du travail et, dans une certaine mesure, les penchants psychologiques, psychosociologiques et même philosophiques du travail. Ce ratissage pluridisciplinaire objecte fixer le phénomène de la mise à marge du travail sur une filature structurale et disciplinaire capable de contribuer à la réalisation des objectifs de la recherche. Car du fait d'être un concept moins développé, la marginalité du travail nécessite une approche pluridisciplinaire afin de compenser les différentes lacunes théoriques auxquelles la recherche se confrontera. La finalité de ce (large) ratissage interdisciplinaire est de préparer la voie à l'analyse sociologique envisagée. Celle qui mettra en exergue, l'influence de la structuration (mode d'organisation) sociale sur la fixation de la valeur (traitement, statut, enjeux) des Travaux Marginaux. Le fond de ce travail portera sur le rôle de la structuration sociale dans la mise en marge des activités informelles et l'influence de cette informalité sur les rapports (liens) sociaux, économiques et juridiques des individus (qui les pratiquent) avec la société. Partant du principe que cette structuration sociale s'imprègne dans les représentations sociales qui les véhiculent et les rendent évidentes dans la réalité sociale, nous allons procéder de ces dernières (Représentations Sociales) afin de chercher à comprendre comment la structuration sociale défavorable conduit aux Représentations sociales péjoratives qui rendent pénible, précaires et paupérisantes, les activités informelles. Dans cette démarche, la question des travaux marginaux peut-être appréhendée comme la lecture de la valorisation du travail au sens inversé, c'est-à-dire, comme s'inscrivant dans une démarche qui vide les travaux étudiés, de toute substance valorisante telle que la perception contemporaine du travail le montre. Car, sans nier la valeur réelle du travail, la thématique du travail marginal permettra de mieux approcher la question de la construction du rapport de l'Homme au travail surtout, le rapport humain à la valorisation du travail. Laquelle sera abordée dans cette recherche comme une fluctuation sui generis au construit social (représentations sociales) dans le temps et dans l'espace. Cette voie, que ce sujet cherche à frayer, se pense comme un mécanisme (outil) de réflexion sur les polémiques générales qui entourent le travail et auxquelles, le travail expose la société. Ces polémiques induisent à bon nombre de problématiques sociales que ce thème cherche à clarifier quelques-unes dont :

- la problématique des incidences du travail sur les conditions de la vie humaine ;
- la problématique de la construction sociale des valeurs des différentes activités humaines et en articulation entre les deux (problématiques) ;

- le rôle du statut social du travail et celui de la qualification dans sa valorisation ou sa mise à marge.

Étant donné que le concept du travail marginal n'a pas émergé dans les recherches explorées, la démarche qu'entamera cette recherche consiste à trouver le moyen qui permettra de mieux clarifier le concept (travail marginal) afin de mieux saisir les différentes problématiques et hypothèses qui seront mises en valeur.

Dans ce sillage, la méthode d'analyse du contenu paraît la plus adaptable pour mener à terme cette recherche. Car, elle permet de compenser le vide théorique autour du concept clef par des informations extraites des données qui seront recueillies à partir du terrain.

En rapport avec le terrain d'étude (la ville de N'Djaména) et les travaux mis en exergue (Travail Domestique et Ambulant Externalisés), cette recherche nous induira au cœur d'une des circonscriptions géographiques où la marginalité des travaux informels éveille l'esprit en scrutant de près, le rapport entre la valeur du travail telle qu'on en véhicule de part le monde et la valorisation du travail marginal lorsque cette dernière est prise aux pièges des mécanismes de régulation sociale d'une part. D'autre part, par la faveur du poids des activités formelles et informelles, chercher à mieux cerner, les fondements de la marginalité des activités informelles.

Chapitre I : Cadre Méthodologique

Préambule

Ce chapitre consacré au cadre méthodologique de la recherche se donne pour objectif, de présenter les différentes étapes méthodologiques mises en œuvre dans la réalisation de cette recherche. Il va nous permettre de présenter les points essentiels de ces étapes indispensables à la lecture et à la compréhension du corpus de la recherche. Ces étapes vont des raisons qui ont motivé notre choix (du sujet) aux objectifs de la recherche ; de la problématique que suscitent les travaux marginaux aux hypothèses de la recherche ; de la ou des méthode(s) aux techniques mises en œuvre dans cette recherche. Il se termine par la constitution de la population d'étude et les difficultés du terrain tout en brossant au passage, les assises du chapitre suivant à travers les perspectives théoriques et le champ conceptuel de la recherche.

I : Les Raisons de Choix du Thème et du Sujet de la Recherche

- Pourquoi nous sommes nous intéressés au travail marginal ?

Bien avant d'entreprendre cette recherche, nous nous sommes intéressés à la motivation qui nous a conduits vers les travaux marginaux à la phase du choix du sujet. Cette motivation initiale découle d'un constat que nous résumons en la question suivante (question de départ) : *pourquoi tout le monde travaille. De par leur travail, certains (travailleurs) peinent plus que d'autres pour au final, être moins récompensés et (que) le summum de cette « dialectique récurrente, aberrante et omniprésente » (Besançon, 2012, P 59) est la subordination sociale, socioéconomique et politique des plus laborieux aux moins laborieux ?* Cette subordination des laborieux double leurs peines sans les soustraire à la précarité, à la paupérisation et à la misère dans lesquelles, ils gisent. À observer les conditions et qualité de vie de ces travailleurs triplées par leur statut social, l'on est tenté de les ternir, à priori, pour responsables de leur état en prenant leur marginalisation sociale, psychologique, juridique, socioéconomique, et politique comme les dommages collatéraux de leur passivité (paresse, lassitude, « misérabilité », « in-activisme », ...). Cette problématique d'inégalité de traitement au travail fut la raison principale du choix de cette thématique.

En rapport avec le sujet et le terrain de la recherche, plusieurs motivations (raisons) nous ont poussés à nous pencher sur la thématique :

- 1) L'ampleur du travail marginal au Tchad et à N'djaména où les Nations-Unies estiment les travailleurs marginaux à près de 80.000 individus (reportage médiatique (TV5 Monde Afrique) en juillet 2018) ;
- 2) Les conditions socioéconomiques déplorables de ces travailleurs marginaux dont les bas salaires et les difficultés liées à leur versement, les conditions et charges sociales des travailleurs (...);
- 3) L'impact de ces conditions socioéconomiques sur la capacitation des Travailleurs ;
- 4) Le regard social et institutionnel vis-à-vis de ces travailleurs et de leur état.

Ce qui nous a poussés à vouloir interroger :

- le fondement de ces différents états suscités ;
- le fondement du maintien du statut quo de ces activités par la société (travailleurs, employeurs et institutions) et ;
- le fondement des enjeux réels de ces activités au sein de la société.

À travers cette recherche nous voudrions redimensionner le thème dans son penchant le moins discours. Lequel présentera le manque d'équité dans le traitement en termes d'inadéquation entre énergie dépensée au travail et gains reçus, la « disproportionnalité » entre les objectifs escomptés du travail et ¹*capacitation* du travailleur [ce, dans l'objectif d'appréhender l'impact du travail marginal sur le développement des travailleurs].

Le choix particulier des travaux marginaux pour ébaucher cette thématique se justifie par le fait que ces travaux ne sont pas seulement à la marge de la considération sociale mais encore et surtout de celle institutionnelle dans son ensemble. Ce, en commençant par les institutions académiques, vu le nombre des travaux académiques consacrés à ces activités d'un côté. De l'autre, elle s'étend aux institutions juridictionnelles et politiques dans leur ensemble partant du silence de ces institutions pour prendre des mesures adaptées aux différentes situations problématiques liées à ce secteur.

Enfin, le choix des travaux marginaux pour faire nos premiers pas dans la recherche s'inscrit dans un vaste projet académique et professionnel futur que nous nourrissons et que cette ébauche ne serait qu'un moyen de fixer un cadre scientifique qui permettra de mieux les développer.

¹*La notion de capacitation* est prise ici sous son appellation anglophone « empowerment » désignant : « le développement des capacités à la fois individuelles et sociales d'un individu ».

Au sein de ces travaux informels, nous avons choisi de nous atteler au travail domestique et ambulant externalisés, deux formes du travail marginal qui sont dans une certaine mesure, antagoniques. D'un côté, le travail domestique externalisé qui, reste dans sa généralité domestique, l'un des plus vieux travaux informels et sans doute, le plus serviable à la vie humaine et sociale. Il permet de mieux entretenir la vie de l'individu qui le sollicite et de ses proches (santé humaine, sociale et environnementale). Dans sa perspective d'externalisation, ce travail, brille sombrement par sa marginalité, ses pratiques et conditions d'exercice qui tendent à basculer les travailleurs vers des époques caricaturales de la valorisation de l'œuvre humaine. Ces traits suscités qui lui sont agrippés resteraient des simples expressions idéologiques moins objectives tant que l'expérience descriptive et analytique ne s'y attèle pour en faire, un objet d'intérêt scientifique ou sociétal. Nous voudrions abonder (ici) dans le sens de cette expérience afin de chercher à mieux cerner les formes, les conditions, les pratiques presque antagoniques réservées au travail marginal en référence à l'orthodoxie relative à la valorisation du travail joignant labeur au bonheur d'une part. D'autre part, expliquer à partir de ces descriptions, la marginalité, la marginalisation, le dédain social et autres représentations ternissantes qui lui sont sous-jacentes.

En deuxième lieu, nous avons aussi opté d'enquêter sur le travail ambulant externalisé, une autre variance du travail marginal le plus emblématique alliant triplement : pénibilité, précarité, paupérisation outre le dédain social. En ce sens, une sommation de maux qui reste, à priori, patente, « *une grammaire du mépris social* » (Ibos, 2008) à explorer.

II : Les Objectifs de la Recherche

i : La Description du Travail informel et marginal

À travers cette recherche, nous voudrions aborder de manière générale la question de la dévalorisation du Travail Informel dont le cas spécifique des travaux Domestique et Ambulant Externalisés. Ce, dans une perspective descriptive en référence au terrain mis en valeur afin de montrer ses similitudes et ses différences avec la valeur du travail dans le secteur formel. Et partant de là, tenter d'expliquer la construction des représentations sociales autour de sa valorisation ou de sa dévalorisation.

Cette description s'étendra sur divers niveaux :

i.i : La description du Travail en rapport avec :

- 1) Sa nature (la nature du travail marginal quel qu'il soit (métier ou tâche) ;
- 2) Son statut social (place, valeur, importance dans la vie socioculturelle ou enjeux sociaux tout court) ;
- 3) Aux conditions (matérielles, immatérielles) de son exécution, de sa réalisation ;
- 4) Aux conditions et pourtour de son traitement dont sa rémunération, en particulier.

i.ii : La Description des Travailleurs en rapport avec :

- 1) Leur(s) identité(s) sociale(s) partant des variables personnelles ;
- 2) Leurs charges et contraintes sociales afin de mieux appréhender l'extension de cette marginalité en allant de l'humain au social ;
- 3) Leurs motivations dans ce travail – les raisons qui les poussent à faire ce travail malgré ses encrages difficiles ;
- 4) Leurs satisfactions ;
- 5) Leurs situations ou positionnement socioéconomiques ;
- 6) Leurs positionnements dans les rapports de force au sein de leur « société-État ».

i.iii : La Description des Représentations Sociales à travers :

- 1) Les perceptions sociales relatives à (le regard social vis-à-vis de) ces travaux marginaux et aux individus qui les pratiquent ;
- 2) Le statut, l'importance, la considération, la valorisation sociales de ces activités ;
- 3) La récompense sociale de ces activités partant de leur positionnement à l'échelle de la chaîne des valeurs sociales ;
- 4) Les origines ou constructions sociales de ces représentations.

i.iv : La Description des Similitudes et Dissimilitudes avec le travail formel partant de leur marginalisation aux différentes dimensions dont celle :

- 1) politico-juridique ;
- 2) Économique ;
- 3) Socioculturelle ;
- 4) Psychosociale.

ii : Compréhension et Explication de la marginalité du travail informel et de la marginalisation des acteurs

Sur base de cette description, nous objectons orienter la perspective de la recherche vers l'explication du phénomène normalisé des travaux marginaux partant de la compréhension des mécanismes structurels de leur marginalisation ainsi que celle de leurs acteurs puis, du dédain social qui en découle. Et tout cela, dans la perspective de confirmation ou d'infirmité de nos hypothèses d'aval ou de formulation de celles en amont de la recherche afin de tenter de les articuler sur des approches théoriques au sens de leur valorisation académique d'un côté. De l'autre, chercher à expliquer les perspectives de leur reproduction pour des fins de rapports de force entre les groupes sociaux, les classes sociales en présence ou leur contraire c'est-à-dire, la perspective de leur disparition dans le temps.

III : Problématique

Nombreux sont les récits, les œuvres, les cultures, les discours axés sur la portée positive, salvatrice, libératrice de l'Homme à travers le travail. Nombreux auteurs classiques et contemporains prônent le discours qui a sacré le travail entant que source productrice de la richesse, du bien-être et du bonheur des individus et des nations. Ces discours qui ont galvanisé le monde conduisant à la prospérité des individus et des sociétés partant du travail, drainent sous silence, un fait historique, une tare en annexe : ***les inégalités de valorisation au/du travail***. Lesquelles nuancent, dès l'amorce de la thématique, la considération unidimensionnelle de la portée positive et développementale du travail. En ce sens, le travail n'est pas seulement un moyen d'affirmation de soi, d'amélioration de ses conditions de vie, de libération de l'Homme mais il est aussi source des inégalités de par les représentations créatrices des valeurs péjoratives qui lui sont tantôt attribuées. Le travail ne libère pas seulement l'Homme car, il existe de nombreux travaux qui l'appauvrissent, l'assujettissent et le cantonnent à ses besoins existentiels les plus élémentaires.

Au-delà de cette nuancation (relative à la portée positive voire positiviste du travail), se pose la question d'ampleur effective de ces inégalités sur les individus qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leur savoir, de leur savoir-faire, de leur humeur en travaillant. La manifestation des inégalités de traitement au travail est variée en ce sens où elle s'imbrique dans plusieurs autres thématiques liées au travail telles que la division organisationnelle (ou opérationnelle), sociale et géographique du travail.

Rattachées à la problématique de la division organisationnelle du travail, ces inégalités se manifestent, à priori, sous forme de malaises et de difficultés au travail telles que la psychologie, la psycho-sociologie du Travail et l'ergonomie l'abordent.

En rapport avec la division sociale du travail, elles renvoient aux inégalités de gain tiré du travail, aux rapports de forces (sociales) et à la stratification sociale qui en découlent tels qu'énoncés dans les œuvres de Marx (1848 et 1867), à la rupture ou à la consolidation du lien social telles que démontrées par Durkheim (1893). Depuis les Travaux de Marx, la

problématique de la division (sociale) du travail² a débouché sur des configurations dualistes : typologies d'activités, typologies de classes d'appartenance (sociale). Chez Bourdieu et Passeron (1970), cette configuration imprègne l'organisation sociale au point d'en être le modèle de structuration sociale à travers la valorisation des capitaux, champs et de l'habitus de l'individu. La problématique des inégalités au travail induit à réfléchir sur le fondement de cette division du travail social tel qu'amorcé par Besançon (2012) dans l'historique du fait inégalitaire.

En rapport avec la division géographique du travail, les inégalités au travail renvoient à la problématique de la « *division internationale du travail* ». Laquelle « *prédispose, de par une appartenance nationale ou géographique, des groupes de personnes à certains emplois* » (Carreras, 2008, P 85). La division géographique du travail va conduire, aux niveaux des différentes échelles géographiques du monde, à une reconfiguration des rapports du/au travail. Ainsi, chaque milieu géographique du monde (campagne, village, ville, métropole, mégapole, pays, sous-région, continent, ...), sur base des rapports de forces en place, se fixe les cadres structurels de sa division du travail et les conditions de sa délégation (parlant du cas du travail externalisé). Ce qui renvoie à interroger la problématique des fondements de cette division du travail et de sa délégation à la fois aux échelles internationales, nationales, locales, bref, aux différentes échelles sociétales.

À travers cette recherche, nous allons nous intéresser au cas des sociétés non industrialisées dont leur principale configuration géographique voire géoéconomique s'articule autour de deux milieux : le milieu rural et le milieu urbain. Nous nous focaliserons de manière spécifique sur le milieu urbain où ces activités s'y multiplient. Il s'avère que dans les milieux urbains, la délégation du travail pose problème sur plusieurs plans. Elle devient le facteur clef des maux sociaux, économiques et politiques dont les effets immédiats pèsent sur la qualité de vie des travailleurs, sur leur développement en tant qu'êtres humains et sur le développement de leur société annexant ainsi certains travaux à la pénibilité, à la précarité et à la paupérisation.

La divergence des valeurs attribuées au travail varie selon le secteur d'activité, le rôle du travailleur et le statut social de son travail. Cette diversification de la valorisation du travail impacte considérablement les conditions d'exercice du travail. Ce qui pousse à s'intéresser

²**Division du Travail** entant que : « résultat de l'organisation de la société qui répartit les activités de ses membres en fonction du sexe, d'âge, d'appartenance à un ordre, ... », cf. **BALLY** : « **La Division du Travail chez Adam SMITH et Karl MARX** », (n-d, in ligne), P 3.

d'avantage au fondement des critères de valorisation et de hiérarchisation du travail. En même temps, ces perspectives d'interrogation induisent à se pencher, de près, sur la portée des idéaux salutaires rattachés au travail. D'où la nécessité d'interroger l'équilibre et l'objectivité des valeurs avalisées dans ces idéaux ainsi que leur fondement.

De ce fait, nous allons nous focaliser sur quelques-unes des nombreuses problématiques que suscite le secteur informel tant que mécanisme (processus et résultat) d'institutionnalisation du travail marginal et de ses multiples maux. Car, des inégalités d'appréciation du/au travail, naissent deux phénomènes : le travail tant qu'activité reconnue, prisée, valorisée – le travail tant qu'activité centrale qui façonne notre monde, la vie, l'existence et leur devenir d'un côté. Et de l'autre, le travail tant que moyen de végéter, de survivance, au milieu des multiples maux telles que : la précarité, la paupérisation, la misère. Ce qui nous conduit aux questions de recherche suivantes :

- 1) Comment la Société se représente-t-elle les travaux marginaux et quelle est l'influence de ces représentations sociales sur leur valorisation ? Autrement dit :
 - Comment certains travaux sont-ils prisés et d'autres marginalisés ?
 - Sur quoi se fonde la valorisation ou la mise à marge d'un travail ?
- 2) Comment la pénibilité, la précarité et la paupérisation d'un travail induisent-ils à sa marginalité et à la marginalité de celui qui l'exerce ?
- 3) Quels sont les enjeux du travail marginal dans le fonctionnement de la société ?

Telles sont les préoccupations principales auxquelles, tentera de répondre, cette recherche.

IV : Les Hypothèses de la Recherche

À l'issu des raisons du choix du sujet, des objectifs visés à travers cette recherche et de la Problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

1) « La nature des représentations sociales du travail détermine la nature de son traitement (social, socio-juridique, socioéconomique et psycho-social) », c'est-à-dire :

➤ « Plus, une forme du travail est peu-considérée dans les représentations sociales, plus elle est marginalisée et ses acteurs se paupérisent et inversement, plus une forme du travail est prisée dans les représentations sociales, plus elle connaît une ascension sociale et une gratification économique ».

2) « La nature du travail détermine la nature de son statut » autrement dit :

➤ « Plus un travail est pénible, précaire et paupérisant, plus, il devient le marginal » ou encore :

➤ « La pénibilité, la précarité et la paupérisation d'un travail le prédisposent à la marginalité ». Enfin :

3) « Les représentations sociales et les traitements socioéconomiques déterminent les enjeux sociaux (place du travail dans la chaîne des valeurs et place du travailleur dans les rapports de forces sociales) et économiques du travail ».

V : Perspectives théoriques de la Recherche

i : Les enjeux théoriques du thème

La formulation de ce sujet de recherche pour notre pré-spécialisation s'inscrit dans plusieurs dimensions dont certaines sont détaillées dans l'intitulé : « ***Les raisons de choix du sujet*** ». Ici, nous allons nous intéresser particulièrement aux dimensions ou enjeux théoriques du sujet en le contextualisant dans le domaine et la spécialité afin de cheminer à travers la démarche que nous allons entreprendre et éventuellement, l'approche ou les approches que nous allons retenir vers des perspectives nouvelles d'appréhension du travail marginal.

Sous l'angle théorique, nous voudrions nous pencher sur la perspective sociologique d'explication de la valorisation du travail marginal au-delà des considérations :

- ***Économiques*** à l'exemple de **la grille de Mincer (1974)** basée sur le parcours, la formation et l'expérience comme fondement de la valorisation, du traitement du travailleur. Lesquelles insinuent, d'emblée, que discourir la valorisation du travail revient à parler du travail formel. D'où, un premier niveau de marginalité des travaux auxquels, on n'y accède sur aucune référence liée au parcours académique ;
- ***psycho-sociales*** à l'exemple des études de Morin (1997) et Bernhard, (2001) articulées autour des dimensions et du sens du travail pour le travailleur comme fondement de la valorisation du travail. Des perspectives qui présentent la valorisation du travail comme un mécanisme relevant du ressort unidimensionnel du travailleur.
- ***Psychologiques*** : en référence aux différents travaux relatifs à la psychologie du travail. Lesquels se focalisent sur les attitudes et comportements de l'individu au travail pour expliquer les causes de ses malaises, de ses difficultés, de ses problèmes au travail.

En référence aux trois perspectives disciplinaires suscitées, les discours relatifs au travail mettent en exergue bon nombre de variables sans situer la portée générale du travail en référence à l'ensemble des structures qui déterminent sa valorisation au sein de la société. Laquelle (portée) reste déterminante pour mieux cerner le sens et les fondements de ces différentes considérations que l'on accorde aux différents travaux. Ainsi, le cadre théorique de cette recherche objecte transcender la restriction du sens du travail afin de mieux cerner sa mise en valeur quelque soit sa forme, catégorie ou statut.

En référence aux travaux du Secteur Informel, objet de cette étude, l'enjeu théorique majeur est d'esquisser un travail qui transcende les questions économiques habituellement rattachées à ce secteur (questions d'ordre technique, quantitatif et numérique) ainsi que les déductions qui en découlent afin de mouvoir vers les facteurs structurels susceptibles de mieux aborder et relever leur vrai défi : la problématique de leur valorisation. Et ce, dans l'idée d'entamer une approche nouvelle : la valorisation qualitative et quantitative du secteur informel. Dans la recherche de son inclusion dans une sphère d'appréhension large, capable de fournir une explication correspondant aux enjeux du travail et de la manière dont les représentations socioculturelles gouvernent et classifient les travaux en référence aux différentes chaînes de valeurs qu'elles lui construisent sur trame *d'arriération sociale*³ obsolètement efficace en ce sens. Car comme nous le fait remarquer Merton (1997, P 164) : « *Les normes sont déterminées par des buts, des intentions et intérêts définies par la civilisation, (...) proposés par la société à ses membres... plus ou moins intégrés dans une hiérarchie de valeurs ...* ». Autrement dit, il serait question de chercher à expliquer les fondements de la hiérarchisation normative du travail et de la réclusion des travaux marginaux (en particulier). Et ce, dans la perspective de déceler les « *intentions, les intérêts et buts civilisationnels* » qui prévalent sur leurs portées réelles comme nous laisse entendre Merton. Ce qui nous conduira à nous intéresser beaucoup plus à l'issue de la description des travaux marginaux, à l'analyse factorielle de leur valorisation au détriment des attraits apparents sous l'angle desquels, ils sont généralement abordés. Ceci nous permettra de formuler une perspective explicative de la rentabilité de ces travaux en termes de gains et considération et de leurs fondements sociaux.

ii : Les approches théoriques : Une brève rétrospective sur les différentes approches révélées dans les études antérieures

Les multiples études de Charmes dont celle qui sera mise en valeur dans les études antérieures nous informent des différentes perspectives théoriques valorisées dans l'étude du secteur informel. Lesquelles ont montré très vite leurs limites (Charmes, 1987, P 865).

³Par *arriération sociale* : nous entendons désigner l'ensemble des prédispositions qui relèvent du milieu socioculturel de l'individu et qui influencent son raisonnement et sa conduite l'induisant permanemment à une dissonance cognitive entre ses prises de positions et la logique rationnelle des choses. Autrement dit, l'arriération sociale renvoie à l'ensemble des tares sociales qu'incorporent les individus et qui limitent le déploiement de leur rationalité et de leurs potentialités progressistes.

En commençant par *la thèse des Statisticiens* qui s'est limitée à la quantification. Une quantification qui, bien qu'importante pour saisir l'ampleur et évaluer la productivité du secteur informel, n'explique aucunement les données qu'elle présente autrement que sur l'algorithme de chiffres et de nombres.

L'approche de la Banque Mondiale articulée autour de la stratégie de survie qui associe, de facto, les activités du secteur informel à celle du pauvre omettant ainsi, toute possibilité de les faire valoir sur la chaîne économique et les échelles sociales quelles qu'elles soient. Cette approche ôte la possibilité d'approfondir le débat, d'interroger les possibilités de valorisation dudit secteur voire d'expliquer autrement le phénomène marginal d'une frange de ses activités. Car, partant de sa grille (la Banque Mondiale), elle pèse juste le poids économique - tantôt déséquilibré, tantôt insignifiant et souvent mal appréhendé (Charmes, 1987, P 860-865) - de ce secteur sans toute fois interroger les facteurs ce déséquilibre ou de cette insignifiance.

L'approche dichotomique met surtout l'accent sur l'antagonisme entre le secteur formel et celui informel tout en admirant les possibilités de la libre concurrence que le secteur informel offre à le comparer au secteur formel assujetti à la réglementation. Cette approche omet de souligner la complémentarité des deux secteurs.

L'approche marxiste qui bien que différente de celle de la Banque Mondiale se rapproche de cette dernière de par la convergence de leurs conclusions. Toutes deux considèrent (au final) le secteur informel comme un secteur de pauvres, exploités, se paupérisant de par l'exercice de ces activités (pour les marxistes) qui ne valent que la survivance (du point de vue de la Banque Mondiale).

L'approche comparatiste mettant en son sein le salariat comme la mesure de comparaison entre le secteur formel et celui informel (les cas des études de l'OIT menées au Niger, en Tunisie, en Indonésie, en Haïti qui seront détaillées dans les études antérieures). Laquelle ne répond que très partiellement aux attentes générales des économistes. Car, il est important de le souligner au passage que la fixation du salaire découle, d'abord et avant tout, de la valorisation de plusieurs autres paramètres qu'économiques.

En ce sens, il conviendra de d'envisager une approche basée sur les valeurs inhérentes au travail. Lesquelles peuvent permettre de déterminer le poids de la rémunération qui lui sera

conforme, adaptable ou adoptable en le sortant du cloîtement à la cage de survie marxiste et ⁴bretton-woodiste (telle que montrée ci-haut) puis, transcender le dualisme formel pour retenir simplement leur contribution dans la chaîne économique avant de chercher à les quantifier à la statisticienne.

Ce qui nous contraint au vu de notre problématique et de la méthode d'étude à procéder à une confection d'approche via un mécanisme de jumelage de plusieurs autres approches. Compte-tenu de notre problématique, de nos hypothèses et des objectifs de la recherche que nous nous sommes fixés, nous proposerons en ce sens, une approche de fondement sociologique qui permettra de prendre en considération à la fois, les préoccupations d'ordre sociologique, anthropologique, psycho-social et les attentes des économistes liées audit secteur (valorisation sociale et rentabilité économique du secteur informel). Cette approche qui s'articulera fondamentalement autour (de la problématique) de la valorisation sociale du secteur informel tendra à énoncer dans un premier temps, le rôle des représentations sociales et leur influence sur cette valorisation. Ce, en alliant dans, le *théorème de Thomas⁵ et son effet pervers⁶* démontré par Merton PP 136, 140) afin de montrer d'un bout à l'autre, comment les représentations sociales influencent positivement ou négativement la réalité sociale.

Une fois, cette consolidation de l'influence des représentations sociales avérée, nous allons procéder par le mécanisme du schème de causalité pour démontrer comment les représentations (sociales) systématisées procèdent à travers les rapports de force, les sous-systèmes, les structures sociales pour classifier et hiérarchiser les activités sociales et leur attribuer les valeurs (ascendante ou descendante selon le cas). Ce qui nous induira à nous focaliser fondamentalement sur le contenu des représentations sociales dans la valorisation ou la mise à marge du travail tout en nous penchant sur les perspectives de la reproduction sociale des activités marginales dans un *encastrement sous-socialisé⁷*.

⁴**Bretton-woodiste** : en référence à l'approche des institutions de Bretton-Wood dont l'approche de la Banque Mondiale considérant les activités du secteur informel comme des activités de subsistance.

⁵**Le théorème de Thomas** : « *Quand les Hommes considèrent certaines situations (fausses, irréelles) comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences* ».

⁶ « *Les croyances engendrent leurs propres réalisations. Elles découlent souvent à partir des préjugés ou des préventions que la collectivité interprète comme sa propre expérience et la valide sans la raisonner ou la vérifier* ».

⁷**Encastrement sous-socialisé** désigne ici : l'état d'un individu cloîtré au plus bas de l'échelle des valeurs sociales contrairement aux valeurs auxquelles, la socialisation prépare l'individu (socialisé).

VI : Méthodes et Techniques de la Recherche

Nous allons présenter à travers cet intitulé, les repères méthodologiques mis en œuvre pour mener cette recherche. Ce, en référence aux différentes méthodes et les techniques mobilisées pour la réalisation de cette recherche.

Ainsi, nous nous sommes référés à la fois à la méthode qualitative et à la méthode quantitative à travers la méthode d'analyse de contenu. Ce, en conformité à la problématique et aux objectifs de la recherche que nous nous sommes fixés d'une part. D'autre part, cette combinaison des méthodes vise à mieux nous enquérir du sujet de la recherche étant donné, la rareté des études sur le phénomène dans sa généralité et sa spécificité avec le terrain d'étude.

i : Méthodes de la Recherche

Dans la perspective de l'échantillonnage et du recueil des données, nous nous sommes référés à la méthode non probabiliste. Ce, en conformité avec la nature du sujet, la non-homogénéité de l'échantillon (sa composition multipartite) envisagé et le manque de la base des données statistiques référentielles à chacune des sous-catégories de l'échantillon.

À titre des perspectives du traitement et d'analyse des données, nous nous sommes référés à la fois à la méthode qualitative et à la méthode quantitative, à travers la méthode d'analyse envisagée (Analyse du contenu). La valorisation de la méthode qualitative s'inscrit dans les perspectives clefs du thème : la compréhension et l'explication de la marginalité du Secteur Informel et des différents emplois que celui-ci génère. En rapport avec les objectifs descriptifs de cette étude, le fragment qualitatif de cette méthode a été envisagé pour mieux s'enquérir du contenu des représentations sociales et de leur rôle dans la fixation des valeurs du travail dont celles du travail marginal, en particulier. Car, l'analyse du contenu permet de cerner qualitativement et quantitativement le contenu des représentations sociales qui influent sur la valeur du travail et sur son déclassement social.

Outre leur perspective descriptive, la considération de la méthode quantitative concourt, quant à elle, à mieux cerner les tendances fréquentielles du contenu de ces représentations. Ceci, dans le but de mieux cerner les conditions générales (mesurables) qui émargent ces travaux des considérations sociales prisantes.

ii : Techniques de la Recherche

En référence à la méthode d'échantillonnage envisagée dans cette recherche (non probabiliste) et aux réalités du terrain, nous nous sommes référés à la technique non probabiliste par choix raisonné (la technique par choix rationnel) pour la collecte des données.

Compte-tenu des réalités du terrain (le temps, la disponibilité des enquêtés et la multiplicité du travail ambulants à N'djaména) et au vu de la multi-composition de l'échantillon, la technique d'échantillonnage par choix rationnel permet de sélectionner les éléments qui répondent le mieux possible aux caractéristiques générales de l'échantillon ou de ses sous catégories respectives, cette méthode permet de mieux triller les individus dont le profil répond le mieux aux formes du travail marginal envisagées. Ainsi, la technique par choix raisonné nous a permis de distinguer sur la gamme de travailleurs ambulants qui circulent à longueur de journée dans la ville de N'djaména, ceux dont le profil répond le mieux au cas d'étude. Ce qui nous a aidés (par exemple) à distinguer qui, parmi les travailleurs ambulants rencontrés dans la ville de N'djaména, peut faire partie du sous-échantillon concerné ou encore, qui dans la catégorie réservée à la population est susceptible de répondre aux questions relatives au sous-échantillon populaire. Cette technique nous a permis concrètement d'exclure un certain nombre d'individus dont le profil répond le moins aux différentes compositions de l'échantillon notamment : les personnes qui sont de passage à N'djaména et les travailleurs ambulants indépendants.

À titre de critères du choix rationnel, les éléments retenus dans l'échantillon quelque soit leur appartenance sous catégorielle, sont des individus qui ont le temps, la volonté de participer à l'enquête et qui s'expriment dans l'une des langues dont nous avons la maîtrise (Français, les langues ⁸sarabophones et l'arabe tchadien (conditionné par la présence ou la disponibilité de notre interprète). À titre de travailleurs, nous avons usé du réseau des Travailleurs convaincus ou « acquis à la cause » (c'est-à-dire, qui manifestent leur volonté de contribuer à éclairer leur situation partant de la problématique posée par la recherche) pour les Domestiques externalisés et partiellement pour les travailleurs ambulants externalisés à une différence près : la sélection sur base des critères précités nuancée, cette fois, par la limitation volontaire de notre part des membres d'un réseau de travailleurs. Cette limitation visait à éviter la « ⁹ *fausse saturation*

⁸*Les langues sarabophones* : renvoient à l'ensemble des langues et dialectes issues de la famille linguistique dite « Sara ».

⁹ Par « *fausse saturation empirique* » : nous soulignons la tendance qui prêterait à confondre ce qui semblerait être une « *saturation empirique et qui serait en réalité son opposée* » par effet des disproportions auxquelles induisent

empirique » surtout pour les Travailleurs ayant un même employé ou résident dans le même domicile et qui sont à proximité des premiers enquêtés.

Enfin, le choix de cette technique renvoie à son adaptabilité opérationnelle relative au cas d'étude mis en valeur compte-tenu de la composition différenciée de l'échantillon, et des difficultés du terrain ainsi que les différentes difficultés liées à la nature du thème lui-même dont :

- **celles** : renvoyant au Secteur Informel brillant souvent à titre, «¹⁰ d'un secteur difficile à cerner partant du terme Informel lui-même » (ILO cité par Hadjout, P 6). Les contraintes liées à la technique de la recherche découlent fondamentalement de cette nature du thème tantôt complexe, tantôt non exhaustive. Complexe à cause des difficultés de sa détermination statistique. En cela, il échappe souvent aux exercices de maîtrise et de mesurage formels, donc scientifique.
- **Les difficultés liées à la structuration de l'échantillon** : notre échantillon, il faut le rappeler n'est pas homogène. Nous l'avons décomposé en quatre sous-échantillons qui se différencient sur plusieurs plans.

Le recueil des données s'est fait par l'entretien semi-directif. Le contexte des entretiens est aussi diversifié. Nous avons contacté la plupart des enquêtés dans les endroits les plus fréquentés de N'djaména tels que les Marchés, les Rues, les Arrêts de bus, les Églises, et quelques fois, les domiciles pour se prêter à nos questions d'enquête.

En rapport à l'Analyse des données, nous avons utilisé plusieurs techniques puisées des orientations méthodologique diverses dont :

- **La Méthode Morin-Chartier de l'UQAM** : spécifiée à l'analyse indicielle des données. Ce qui permet de cerner la tendance de plusieurs données, leur variation ou position par rapport aux autres données au sein d'une unité de corpus (c'est-à-dire, d'un axe de la recherche) et de manière générale, en rapport avec le corpus de la recherche (l'ensemble des axes ou sujets de la recherche). Ce, partant de la *visibilité* de la donnée - fréquence d'apparition exprimée en terme de pourcentage - et du *poids-tendance* ou son indice de favorabilité (L'Analyse du Contenu : La Méthode Morin-Chartier, 1980-2001, P 25). Cette technique a rendu possible, la quantification de la

les réalités du terrain sans les opposer au schéma méthodologique. Ce, afin de lever l'ambiguïté sur l'arrêt ou de continuité du recueil des données lorsque l'on est confronté à une situation susceptible d'induire à la reproduction des mêmes réponses de la part des enquêtés.

¹⁰Cf. Définition du Secteur Informel, ILO.

présence des éléments du contenu que l'on veut retracer (analyse quantitative) et leur évaluation - analyse qualitative - (L'Analyse du Contenu : La Méthode Morin-Chartier, P 27).

- *Celles de Laurence Bardin* : articulées autour du contenu sémantique des données recueillies. Cette technique nous a permis de catégoriser les données utiles à l'évaluation envisagée.
- *Celles d'Analyse Qualitative du Contenu des Représentations Sociales de Lionel Dany* : à travers laquelle, nous avons pu recueillir les orientations indispensables à l'analyse du contenu des représentations sociales.
- *Celles de l'Analyse du Discours du point de vue de la Sociologie de la Connaissance de Reiner Keller*. Celle-ci nous a permis de mieux nous appesantir sur ce qu'il convient de considérer comme représentation sociale dans le discours d'un interviewé.
- Et bien d'autres orientations extraites des diverses ouvrages méthodologiques consultés dont les travaux de **Maurice Angers** (1995-1996), de **Raymond Quivy** et **Luc Van Campenhoudt** (2006/1995) ou de *Carl Menger* (2011).

VII : l'échantillonnage ou Constitution de la Population d'étude et échantillon

i : Constitution de la Population d'étude ou échantillonnage

La population mère rattachée à cette étude est multi-composite. C'est pourquoi, nous la présentons ici comme étendue à aux habitants de N'djaména. Nous considérons ici l'ensemble de la population de N'djaména comme la « population mère » car, outre la limitation à laquelle nous induit (logiquement) le cas d'étude nominé, nous avons extrait notre échantillon à partir de quatre catégories de populations différentes. Car, l'étude ne s'est pas seulement focalisée sur la description des Travaux Marginaux à travers les entretiens avec les Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés. Elle s'est étendue aux Représentations de la population de N'djaména (sous-échantillon populaire) vis-à-vis du phénomène étudié ainsi que les dispositions institutionnelles relatives au phénomène en question (sous-échantillon institutionnel dont en l'occurrence, les autorités administratives et politiques de N'djaména). Ce, dans la perspective visant à mieux cerner l'influence latente ou manifeste des différentes représentations sociales sur la marginalité de ces travaux. Ainsi, nous avons subdivisé cette « population mère » en différentes catégories rattachées (sur de bases structurelles ou conjoncturelles) à ce phénomène d'étude. Sous cet angle, la « population mère » se subdivise en quatre sous-catégories

disproportionnelles vu le poids de chacune des catégories dans la balance globale des habitants de N'djaména d'une part, le poids de la technique de recherche mise en exergue et les contraintes du terrain à proprement parler.

ii : L'échantillon d'étude

En rapport avec la composition multi-catégorielle de la « population mère » telle que présentée préalablement, l'échantillon de cette étude n'est pas strictement homogène. Il est composé de quatre sous-catégories. En dépit d'avoir le nombre d'individus envisagé (une centaine), nous avons pu nous entretenir avec un peu plus de la moitié de la centaine (envisagée) : cinquante-deux (52 ou 53) en tout. Toutes les précisions relatives à la composition numérique de l'échantillon sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau N-° 1 : Distribution des sous-catégories de l'échantillon

Sous-catégories de l'échantillon		Effectif	%
Population		27	51,92
Travailleurs :	Ambulants Externalisés	14	26,92
	Domestiques Externalisés	07	13,46
Employeurs		03	5,76
Autorités		01	1,92
Total :		52	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain.

Ce tableau présente la répartition de l'échantillon en référence à ses différentes sous-catégories. Il en ressort que l'échantillon est composé en majeure partie de la sous-catégorie populaire qui représente plus de la moitié de l'effectif total (51,92%) suivie des travailleurs qui représente le 40,38 %. Enfin, les sous-catégories minoritaires dont les Employeurs et les Autorités représentant respectivement les 5,76% et 1,92%. Cette répartition était forgée par la réalité du terrain dont nous les étayerons dans *les Difficultés de la Recherche*. Le 53^{ème} enquêté insinué est le dernier individu auprès de qui nous avons pu recueillir les données. Nous ne

l'avons pas inclus dans les autres tableaux car, nous n'avons retenu que son point de vue relatif au sujet 10, par faute de temps pour découdre intégralement les données analysées tableau après tableau. Mais, nous l'avons cité car, c'est grâce à lui que nous avons pu recueillir les dispositions nationales et l'état du débat institutionnel sur le sujet. Ce qui élève relativement le pourcentage des autorités à 3,77.

Cette inégalité de répartition se justifie soit par le poids de chaque échantillon dans la population de manière générale soit par les difficultés de participation à la recherche de certaines catégories notamment les Autorités et les employeurs et dans une certaine mesure, les Domestiques Externalisés ainsi que la contrainte temporelle qui s'imposa à nous selon nos moyens mobilisés outre les injonctions de la technique de collecte des données elle-même.

VIII : Champ et Analyse conceptuels

i : Le champ Conceptuel

Le champ conceptuel de cette recherche inclut fondamentalement, les concepts économiques et Sociologiques et dans une certaine mesure, les concepts psychologiques ou psychosociologiques. À travers cette analyse conceptuelle, nous allons essayer de clarifier les concepts et notions clefs valorisés dans cette étude dont :

- 1) Le Secteur Informel
- 2) Travail (Travail Informel (Marginal) - Travail Domestique ou Ambulant – Externalisé,)
- 3) Marginalité/Marginalisation ;
- 4) Pénibilité ;
- 5) Précarité ;
- 6) Paupérisation ;
- 7) Représentations Sociales et ;
- 8) Structuration Sociale.

Afin de simplifier la lecture et l'étape suivante, nous allons les regrouper (concepts) en deux catégories : d'un côté, les ***Concepts Systématiques*** et de l'autre, les ***Concepts Opératoires Isolés***, tels que dans le tableau suivant :

Tableau N-• 2 : Liste classificatoire des Concepts de la recherche

A. <u>Concepts Polysémiques</u>	B. <u>Concepts Opératoires Isolés</u>
A.1 Secteur Informel	B.1 Emploi informel,
	B.2 Économie informelle
A.2 Travail	B.3 Travail Informel
	B.4 Travail marginal
	B.5 Travail domestique – externalisé
	B.6 Travail ambulat – externalisé
	B.7 travail peu valorisé
	B.8 Travail prisé
	B.9 Ascension sociale du Travail
	B.10 Travailleur
	B.11 Travailleur domestique/Domestique
	B.12 Travailleur ambulat
	B.13 Travailleur domestique externalisé
	B.14 Travailleur ambulat externalisé
	B.15 Qualité de prestation du travailleur
	B.16 Volume de prestation du travailleur
A.3 Marginalité	B.17 Marginalisation
	B.18 Marginal
A.4 Précarité	B.19 Précarisation
	B.20 Précariat
A.5 Paupérisation	B. 21 Pauvreté
A.6 Représentations sociales	B.22 Représentations socio-marginales
	B.23 Représentations péjoratives
	B.24 Représentations mélioratives
	B.25 Dédain social
	B.26 Mépris social
	B.27 Préjugés
	B. 28 Mentalités
	B.29 Prestige social
	B.30 Valorisation Sociale
	B.31 Dévalorisation Sociale
	B. 32 Considérations Sociales
	B.33 Non Considération Sociale
	B. 34 Présentation de soi
A.7 Structuration Sociale	B.35 Hiérarchisation sociale, économique et politique
	B.36 inégalités sociales, économiques, politiques
A. 8 Récompenses	B.37 Traitements socioéconomiques
	B.38 Gratifications sociales
	B.39 Gratifications socioéconomiques
	B.40 Rentabilité
A.8 Pénibilité	B.41 Surtravail

Nous allons essayer de fournir pour les concepts systématiques, des définitions adaptées aux approches disciplinaires précitées. Le sens des concepts opératoires isolés sera modelé en conformité aux indicateurs de ces concepts.

ii : L'Analyse Conceptuelle

Le Secteur Informel : en référence à la littérature économique, « *Le Secteur informel est la troisième composante de la littérature économique qui englobe l'ensemble des activités de la population active qui ne sont pas répertoriées et enregistrées dans les statistiques officielles des états du travail et de l'économie* ». Ce secteur se constitue de trois composantes majeures à savoir : les activités non marchandes, les activités marchandes et ¹¹***la production souterraine***. Dans ce travail, le secteur informel désigne : « *l'ensemble ou tout type d'activités exercées régulièrement ou non, entrant directement, indirectement dans la chaîne des valeurs économiques ou sociales, occupant une partie de ou en partie, la population active qui l'exerce ou en vit directement, indirectement ou partiellement et que cette activité n'est pas enregistrée, déclarée aux registres officielles d'activités ou dans les statistiques régulières et normatives de/sur l'emploi et les registres économiques de manière générale* ». Son analyse entraîne (à) la considération des concepts d'emploi, du travail informel et de l'économie informelle. C'est-à-dire, l'emploi, le travail ou l'économie résultant des activités marchandes du secteur informel y compris celles de l'économie souterraine. L'informalité sera abordée à travers cette recherche entant que mécanisme (processus et résultat) d'institutionnalisation du (travail) marginal.

Travail : c'est un concept qui entraîne plusieurs autres concepts et notions (salarier, salarié, emploi, horaire du travail, ...) dans le jargon de plusieurs disciplines. Ce qui lui concède plusieurs définitions au cœur desquelles trois notions sont primordiales : la dépense d'énergie, du temps et des moyens, la contrepartie et l'objectif d'une part. D'autre part, le travail se conçoit aussi en fonction de ses multiples dimensions (*physique, mental, psychologique, sociale, matériel, financier ou fiduciaire*) entant qu'effort ou activité humains concourant à la production d'un bien ou service répondant aux besoins d'un individu, d'un groupe d'individus ou d'une collectivité donnée. Nous allons retenir ces deux conceptions du travail que nous pourrions fusionner comme suit : « *Le travail est un effort ou une activité humain(e) lié(e) à un objectif donné. Il est le pourvoyeur du statut social en référence aux différentes variables (personnelles-*

¹¹***La production souterraine*** désigne selon le BIT (1992) cité par Hadjout (2004, PP 12-14) : « *L'ensemble des activités des entreprises formelles non déclarées pour des raisons fiscales* ».

sociales/sociétale-culturelles-temporelles) qui déterminent la valeur, la conception, la perception et la considération que la société lui accorde dans toutes ses variantes ». Le concept travail sera présenté dans cette recherche à travers plusieurs variables. Il sera associé à plusieurs notions qui nuanceront son sens d'un emploi à un autre. Ainsi, nous parlerons par exemple : du travail marginal, formel et informel, du travail domestique/ambulant externalisé, du travail peu valorisé - dévalorisé, du travail prisé, ... qui sont les différentes variantes du concept travail tel que défini ci-haut. La mobilisation de toutes ces variantes permettra de mieux articuler ce concept à notre problématique. C'est-à-dire, procéder du postulat sociologique du travail (*le travail entant que construit social*) afin de mieux cerner les fonctions et modèles conceptuels qui déterminent sa valeur.

La Marginalité : est définie en référence au concept de déviance (Ferréol, Cauche, Duprez, Gadrey et Simon, (2009/2004/1991, P 102) et (Gresle, Panoff, Perrin et Tripiet, 1990, P 84). Une définition qui sera for nuancée dans cette recherche. En effet, le concept marginalité désigne tout à la fois le retrait (donc un mécanisme individuel, volontaire) et l'exclusion (un mécanisme social contraignant subi) d'un individu ou d'un groupe d'individus (de la société) suite au conflit entre les valeurs, les normes et son (leurs) comportement(s). Nous n'abonderons pas au sens strict de la marginalité telle que définie ci-dessus. La marginalité désignera ici, l'état de mise en marge sociale, de stigmatisation ou de peu de valorisation (rattachée au travail) des activités non formalisées ou considérées comme peu rentables ou improductives par les individus, les institutions et les représentations sociales, ou de manière générale, par la société. On lui rattachera les notions de marginalisation et de double marginalisation qui désigneront le processus (pour le premier) et le de degré ou l'intensité (pour le second) dans cette mise à la marge sociale d'une certaine catégorie des travaux. Lesquelles catégories sont à distinguer à priori des activités socialement reconnues comme illégales. Nous parlons des activités marginales au sens strict « *des activités dont les représentations sociales, les dispositions institutionnelles effritent leur valeur du fait de leur déclassement économique, social et représentatif* ». Plus que tout, la marginalité du travail désignera ici l'état de mise à marge sociale ou d'évincement des normes et règles rattachées au travail.

La Précarité : est une notion qui renvoie à deux autres notions qui lui sont fortement rattachées : d'un côté, le **Précariat** ou « *l'état de précarité économique et social durable* » (Le Petit Larousse, 2012, P 886) – état manifeste de la précarité -. Et de l'autre : la **précarisation** qui désigne « *le fait, l'action de rendre précaire quelque chose, une situation ou un état donné* »

(ibid., Le Petit Larousse) donc, le mécanisme induisant à la précarité. La notion de **Précarité** renvoie à toute «*Situation d'une personne ne bénéficiant d'aucune stabilité d'emploi, de logement et de revenus*». Ce complexe de notion (précarité-précariat-précarisation) nous servira à décrire la qualité de vie des travailleurs dudit secteur.

Paupérisation : prise sous l'angle de ses deux conceptions socioéconomiques et marxistes les plus en vogue - **paupérisation absolue et paupérisation relative** - (Ferréol, Cauche, Duprez, Gadrey et Simon, PP 152-154), ce concept d'origine marxiste (Marx, 1867, livre 1, 7^{ème} section du chapitre 24) désigne d'un côté : «*la baisse du niveau de vie du travailleur au fur et à mesure qu'il continue son œuvre*». Et de l'autre, «*la dégradation des conditions de vie du prolétariat par rapport à la situation des bourgeois - du fait que - les salaires réels n'augmentent jamais proportionnellement à la productivité du travailleur*». Dans la prolongation des travaux de Marx, quelques économistes (marxistes) définiront plus tard, «*La paupérisation comme étant l'appauvrissement relatif et absolu du travailleur*» (Ferréol, Cauche, Duprez, Gadrey et Simon) en référence au parcours historico-social du travailleur lui-même. Enfin, une dernière conception marxiste considère : «*la paupérisation comme étant une aliénation psychologique du travailleur partant de la critique quotidienne de la qualité de sa vie en référence à ses relations humaines, au contact avec la nature ou à l'exclusion d'un quelconque droit sur le fruit de son labour*» (Gresle, Panoff, Perrin et Tripier, 1990, P 248) et (Ferréol, Cauche, Duprez, Gadrey et Simon). Ainsi, la paupérisation présente dans son algorithme conceptuel plusieurs aspects ou dimensions allant de ***l'économique*** au ***social*** en passant par le ***psychologique***.

À la différence du contexte marxiste tout en nous référant à ses différentes dimensions précitées, nous essayerons de voir comment le travail marginal paupérisent-il l'ouvrier (*dimension économique*) ? Quelle représentation, l'ouvrier se fait de son activité (*dimension psychologique*) ? Enfin quelle perception, la société se fait sur le travail domestique et ambulancier ? Comment la société l'apprécie, quel est le classement social du travail marginal dans la nomenclature de valeurs (*dimensions sociales*) ?

Les Représentations Sociales : Par Représentations sociales, nous entendons désigner «*Tout construit bifacial de la pensée humaine reliant image et signification relatives à un sujet ou à un objet auxquels s'ajoutent les considérations d'ordre normatif, modique découlant de l'opinion, de la croyance ou des valeurs*» (Ferréol, Cauche, Duprez, Gadrey et Simon, P 189-195). Ce

construit humain permet généralement aux Hommes d'apprécier, d'approuver ou de désapprécier et de désapprouver un objet ou un sujet via un jugement de valeur lié à un système social bien précis. Ainsi, les Représentations Sociales seront abordées ici à la fois entant que « *produit et processus...* » (Abric, 1987, P 64) cité par Dany (2016, P 3), « *reflet de la réalité* » Moliner (1996, P 20) cité par Dany (P 4) et comme « *une évidence, allant de soi* », Moscovici (2012, P 50) cité par Dany (P 5). À la lumière de ses leurs principales dimensions (individuelle-psychologique et sociale), nous chercherons à déterminer : quelle image et signification donne la société au travail marginal.

La Structuration Sociale : désigne « *l'ensemble des systèmes de différenciations sociales basées sur la distribution inégale des ressources et des positions au sein de la société* ». Elle induit selon Karl Marx et Marx Weber à une hiérarchisation plus ou moins formelle au sein de la société sur base des privilèges de droits ou de faits.

Les Récompenses : ce concept recouvrira ici plusieurs autres notions ou concepts à savoir : les traitements socioéconomiques, les gratifications socioéconomiques, la satisfaction, la motivation face à la pénibilité de l'activité. Bref, comment et de quelle manière ces travaux récompensent-ils ? À travers ce concept, nous allons essayer de réunir les éléments objectifs voire matérielles des représentations qui déterminent la valorisation ou la dévalorisation des travaux marginaux.

Partant du concept secteur informel, nous allons nous intéresser principalement aux différentes dimensions institutionnelles de son informalité puis interroger chacune de ces dimensions afin de mieux le décrire et l'appréhender.

En référence au concept travail, nous nous étendrons de long à large sur ses dimensions : physique, mentale, psychologique, sociale, psycho-sociale, matérielle/financière et fiduciaire. Puis, élargir les questions de recherches sur base de chacune de ses dimensions précitées.

En ce qui concerne la marginalité, nous aborderons ses dimensions institutionnelles (économiques, politiques, sociales, culturelles, psychologiques et psycho-sociale). La considération de ces différentes dimensions permettra de formuler des questions qui les contextualisent dans cette recherche.

En rapport avec la précarité, nous nous focaliserons sur ses trois principales dimensions à savoir sa dimension économique, sociale et psychologique à partir desquelles, nous formulerons quelques questions d'observation relative au terrain de cette recherche.

Les dimensions des représentations sociales qui feront objet de cette recherche sont : les valeurs ou jugements de valeur, les normes, les comportements et la culture ou la codification sociale telles qu'elles transparaissent dans les perceptions sociales et les discours spontanés des individus sur base du construit social prévalant en ce sens.

Enfin, nous aborderons les récompenses à la fois dans leur dimension économique, sociale et psychologique.

Au-delà des concepts théoriques suscités, nous allons dans la perspective analytique nous servir des concepts appropriés à l'analyse du contenu notamment :

- L'analyse indicielle (fréquence, orientation, tendance, poids-mesure, impact) ;
- L'analyse sémantique (sens des mots et termes significatifs) ;
- L'analyse holistique en référence aux différents déterminismes socio-structurels qui prévalent en ce sens.

Synthèse du Cadre Méthodologique

À travers ce chapitre, nous avons rappelé les différents axes méthodologiques sur lesquels s'appuie, cette recherche. Partant d'une lecture attentive, on remarquera le manque de la pré-enquête, qui est l'une des étapes importantes à la fixation du cadre méthodologique de la recherche dans notre discipline. Hormis le fait que nous ayons été limités par les moyens (financiers pour nous rendre à tout temps, c'est-à-dire, en fonction des besoins de la recherche sur le terrain), nous avons fait de ce sujet, une problématique d'abord disciplinaire, au-delà des problèmes sociaux auxquels, induisent les Travaux Marginaux. Car, le premier travail indispensable à l'étude d'un phénomène nouveau réside dans la difficulté de lui trouver une filature disciplinaire (conceptualisation et articulation autour des théories et approches théoriques attachées à une ou plusieurs disciplines). En ce sens, ce travail s'est attelé à montrer, non pas la manifestation de la mise à marge de ces travaux puisque sujet d'une attention scientifique, cette manifestation est un fait observé. Un fait ordinaire qui semble presque banal bien que ce fait s'enracine dans des liens socio-structurels sous-jacents à ce que Durkheim

appelle « la non transparence du social » (1893). C'est ce à quoi, renvoie d'ailleurs l'objectif de cette recherche qui s'est intéressée à décrire non pas l'existence du phénomène mais, au contraire, les différents traits qui enlissent sa mise à marge d'une part. D'autre part, l'absence justifié ou non de la pré-enquête nous a induits à replacer la question du départ au centre du jeu en élargissant d'avantage notre sens de l'observation des problématiques sociales auxquelles induisent les travaux marginaux et des enjeux sociologiques que suscitent le phénomène. Cette seconde perspective nous a permis de compenser sans doute, le manquement méthodologique à travers le vide créé par l'absence de la pré-enquête.

Chapitre II - Cadre Théorique:

De la Béatification du Travail Formel à la Marginalité du Travail Informel : la Prééminence des Représentations Sociales

Préambule

Depuis la nuit des temps, les sociétés humaines se construisent les valeurs qu'incarnent les normes qui orientent le comportement des individus sur fond d'histoires collectives et de représentations sociales qui les consolident. Ces histoires et ces représentations sociales, s'imprègnent dans le schème social du rapport au monde. Elles sont le leitmotiv de la société. Elles survivent aux événements et quelque fois, au temps et imprègnent durablement les esprits. Leur durabilité et leurs traits transposables forment l'habitus des sociétés et des individus qui les véhiculent. Les représentations sociales jouent un rôle considérable dans la formation de la personnalité humaine et dans celle des idéaux collectifs. En ce sens, elles sont au centre des activités qui façonnent et pérennisent la société. Elles sont au cœur de la fixation des valeurs des différentes actions et activités dans la société. Dans cette logique, elles prévalent aussi dans la fixation des valeurs du travail aussi bien formel qu'informel. Partant du principe de la pluralité du travail, les représentations sociales sont au fondement des différentes valeurs (sociales, économiques, religieuses, politiques et historiques, ...) rattachées à chaque type et forme de travail et à leur hiérarchisation. Du travail formel au travail informel, on assiste à un grand écart de conceptions, de considérations et d'attributs différentiels de la valeur du travail. Ces écarts de valorisation se justifient par plusieurs facteurs dont le fondamental ou le préalable est la variation des représentations sociales en allant du secteur formel au secteur informel voire marginal. Cette variation qui se traduit dans les normes et les comportements des individus les conduit à émarger le travail informel en prisant généralement le travail formel.

Ce chapitre s'intéressera à montrer comment et pourquoi le fait de travailler dans l'un ou l'autre de ces secteurs d'activités trace-t-il le devenir et la valeur sociale de l'Homme d'un côté. Et de l'autre, il élucidera les fondements de la marginalisation des activités informelles. Telles sont autant des centres d'intérêt que tentera d'élucider ce chapitre.

Par ailleurs, pour mieux saisir la prééminence des représentations sociales dans la valorisation du travail, nous allons remonter à leur rôle historique comme un point de départ au fil duquel, nous égrainerons successivement les différentes valeurs rattachées au travail au fil du temps jusqu'à nos jours. Puis nous rappellerons les différentes approches académiques au sujet des travaux marginaux avant d'exposer les différentes problématiques sociales qu'ils suscitent.

I- Le germinal du Travail Informel

i : Évolution Historique de la Notion du Travail

L'histoire du Travail dans son essence conceptuelle est une histoire du Travail Informel voire marginal. De l'Antiquité aux Lumières, en passant par le Moyen-âge et la Renaissance, le travail était dépeint en activité marginale car, il est accompli par les individus mis à marge de la société soit pour leurs propres comptes (castes), soit pour le compte de leurs maîtres (esclaves). D'où son confinement étymologique à un instrument de torture, le tripalium¹² (Le petit Larousse, P 1103 et Friedman et Naville, n-d). Instrument qui sert à l'attelage des animaux domestiques. De ce fait, il est soit l'œuvre des esclaves, soit celle des « *citoyens de seconde zone* ». Les repères philosophiques l'étaient encore mieux. De Platon¹³ (Scubla, 2012) à Aristote¹⁴, le labeur de nature physique est prohibé en faveur de la vie passive et contemplative où prévaut le monde des Idées (*la vie ou La Cité Idéale*). Une conception qui se maintiendra de l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen-âge. Des Philosophes aux Religieux, ce carcan qui engouffra la notion du travail était de mise. Car, le travail est perçu dans son penchant philosophique (d'alors) comme : « *une activité ignoble, contraire à la vertu, réservée aux serfs* » (Le Monde, 12 mai 2003) ou entant que « *peine infligée à l'Homme en vertu d'une punition divine pour expier ses péchés* » - dans son appréhension religieuse.

Ces conceptions archivées du travail cèderont, petit à petit, place à l'homologation conceptuelle du travail autour des notions : d'œuvre, de fonction et d'emploi qui substitueront les notions antiques de peine, d'effort et d'in-vertu qui lui furent inhérents jusqu'alors. Ce nouvel aperçu du travail ira jusqu'à inverser la conception première qui, il faut le rappeler, est une conception péjorative. À partir du XVI^{ème} siècle, l'aperçu contemplatif du travail connut un revers au profit de la vie humaine centrée autour du travail. Le travail intègre le quotidien de l'Homme. Il permet à l'Homme de se libérer des idéaux supra-protecteurs. Un revers coup-de-

¹²**Tripalium** : sens étymologique du travail selon le « Dictionnaire Encyclopédique, Le Petit Larousse Illustré ». En cela, le travail s'encadre dans quatre conceptions (instrument de ferrage ou de soin d'animaux, de torture ou de punition d'esclaves – valeur du travail selon : www.toupie.org) déconnectées de sa conception contemporaine « le travail est le trait spécifique de l'espèce humaine (...) le commun dénominateur et la condition de toute vie humaine – **Friedman et Naville** dans leur «*Traité de Sociologie du Travail*» (n-d).

¹³**Scubla** : « *Hiérarchie des Sexes et hiérarchie des Savoirs ou Platon chez les Buruya* ». Dans cette référence, la synonymie à Platon est une périphrase qui fait office d'une construction comparative entre la hiérarchisation sociale et sexuée telle que relatée dans l'œuvre de Platon (Le Banquet) et celle observée dans la société buruyaise en Nouvelle Guinée.

¹⁴**Aristote** : « La nature a produit des Hommes frustes destinés à l'accomplissement de la besogne et des d'autres Hommes destinés à l'accomplissement des tâches nobles »

poussé par la révolution religieuse qui bifurqua la conception religieuse du travail. L'éthique protestante participa grandement à ce changement conceptuel (*Bouvier*¹⁵, n-d). Dès lors, le travail prit de nouvelles valeurs : il devient le moyen d'intégration sociale. Il permet à l'Homme de se définir, de s'identifier ou d'être défini et identifié. Puis, à partir du XVIII^{ème} siècle, l'ère des grandes problématiques sociales, le travail prit de la valeur totalement nouvelle : au-delà de son rôle subsistanciel (le travail étant que moyen de se procurer de quoi vivre), le travail devient une valeur marchande, celle qui lui reste indélébile jusqu'à nos jours. Dès lors, le travail intègre la condition humaine. Une condition humaine dépendante de la valeur que procure cette activité et du revenu qu'on en tire. Cette période qui inaugura les grands changements (trois grandes révolutions) qui bouleversèrent le monde, marquera le parcours évolutif de la notion du travail. Un parcours qui verra à partir du XX^{ème} siècle, un rebond avec la nécessité d'organisation du travail (Taylor (1911), Ford (1913-1929), Fayol (1916) et autres. Cette dernière fit prendre conscience des nouvelles problématiques liées au travail et à ses différentes ramifications. Celles auxquelles s'attèlent de nombreuses disciplines académiques de nos jours.

ii : De l'évolution historique de la notion du travail à sa formalisation et aux activités marginales : le périple des Représentations Sociales

La notion du travail a été traversée, dans son développement historique, par plusieurs aperçus. Ces différents aperçus lui ont laissé des traces indélébiles dans ses attributs factuels. Lesquels, marqueront durablement les différentes valeurs construites autour du travail d'une époque à une autre. Comme nous l'avons rappelé dans ***L'évolution historique de la notion du travail***, les différentes conceptions du travail au fil du changement social (que connaît le monde) influencent considérablement les valeurs inhérentes au travail. Ainsi, on partit de la notion de peine à celle de fonction puis de la condition humaine à la valeur sociale d'une part. D'autre part, on mua du travail rudimentaire à la division du travail par l'entremise de la densité matérielle et morale (*Durkheim*, 1893) résultant du changement social en vogue pendant cette période (XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle). De là, la question du travail ne porte plus sur une seule activité ni sur un aperçu univoque. Le travail devient un travail pluriel, une activité diversifiée tant en nature, en forme, en valeur, en technique, en fonction, en moyen, en conception, en mode d'organisation et de gestion, ... Ces différentes valeurs qu'incarne le travail vont influencer sur sa portée générale

¹⁵: « Le Travail, la Vocation » où l'auteur interroge ce revers d'éthique : la vocation de l'élu se réalise-t-elle dans la participation active, pour la gloire de Dieu, aux activités sociales et économiques ?

nuançant tantôt la valeur du travail, le revenu et les représentations rattachées à chaque catégorie d'activités. Ce qui conduisit à l'échelonnement progressif des travaux selon leur utilité sociale, économique et de nos jours, selon le plaisir dont on en tire. Plusieurs faits déterminants sont apparus et ont accompagné ce processus de hiérarchisation de la valeur du travail dont les plus marquants sont :

- la reconnaissance du travail comme la condition humaine à partir de la Renaissance (XVI^{ème} siècle) ;
- l'ampleur de la formalisation du travail depuis la libéralisation de l'école républicaine (gratuité, laïcité et égalité – cf. Lois Ferry (1881-1882) ;
- les trois grandes révolutions (intellectuelle, politique, industrielle) ;
- la naissance de la société programmée sur base d'ampleur du besoin d'organisation pour une meilleure gestion de la société (dès le début du XX^{ème} siècle) et ;
- le changement social et culturel qui en a découlé.

Tous ces événements majeurs ont façonné l'aperçu social du travail et de sa valorisation. Ce qui conduisit au fil de temps à une structuration du travail et de ses valeurs. De tous ces événements suscités, la libéralisation de l'école serait l'élément le plus prépondérant qui ait contribué à la bifurcation voire la diversification des représentations sociales du travail selon le secteur d'activité. Car, elle est au cœur de tout le système formel et elle demeure le critère fondamental de la distinction entre le formel et l'informel de nos jours bien que cette généralisation ne soit pas de mise dans tous les cas.

La diversification de la nature du travail entraîna logiquement, de facto, à une multiplicité de perceptions à son égard. Des perceptions qui vont s'encren vite dans une logique d'une importance cruciale : la fixation de la valeur sociale, économique du travail et dans une certaine mesure, celle de sa valeur morale (le travail licite et illicite). C'est dans cette foulée qu'apparut la notion du travail marginal entant que résultante d'un long processus d'appréhension de la valeur du travail. Un processus traversé par plusieurs construits sociaux dont l'état actuel marque selon les sociétés, une étape importante du fait de l'ampleur de cette marginalité et de cette marginalisation. Néanmoins, au-delà des différences conjoncturelles voire structurelles qu'on peut appréhender suivant le facteur espace, il existe un commun dénominateur de la mise en marge d'un certain nombre de travaux, tel un mécanisme de leur structuration d'une société à une autre. Ce facteur de jonction joue un rôle déterminant dans l'appréhension de la marginalité

du travail qui au-delà de sa célébration poétique (un moyen d'appropriation du monde, de sa conquête, un moyen d'indépendance, de libération, un moyen de création de la richesse, de la valeur ajoutée, ... bref, un moyen d'édification du bien-être humain) rend compte du poids des tares structurelles qui l'amenuisent. Au-delà des liens sociaux que crée la « *Division du travail social* » (Durkheim, 1893), on prit conscience de « *l'anomie*¹⁶ » (Gresle, Panoff, Perrin et Tripier, P 20) à laquelle, cette division du travail entraîne. Mais du fait d'être moins travaillée sous effet d'hégémonie du positivisme prévalant dans la promotion de la valeur du travail, cette question se manifeste comme une situation marginale, délaissée par les institutions sociales quelles qu'elles soient (académiques, politiques, économiques). Un délaissement qui ne mit pas terme à la situation sociale et socioéconomique drastique à laquelle, cette marginalité y induit. Du fait de son *amplification dans le temps*¹⁷, le travail marginal fut imbu dans une large sphère d'appréhension de la productivité humaine : son infusion dans la gigantesque problématique du travail informel ou mieux, du Secteur Informel censée le contenir. Cependant, du fait de sa largeur et de son poids dans la vie économique et sociale dans certaines circonscriptions géographiques (sociétés, pays, régions, ...), cette question se centralise de plus en plus. Pourtant, au cœur de ce périple qui permet de se rendre compte de la valorisation des travaux mis à marge, reste un problème à considérer : le rôle du construit social dans la valorisation du travail et au revers, son rôle dans la mise à marge d'un certain nombre de travaux que nous dénommons ici « *les travaux marginaux* ». Un construit social qui se divulgua et imprégna les esprits depuis l'ère de l'éducation de masse qu'il faut considérer comme le principal instrument de la marginalisation du secteur informel. Une marginalisation qui suscite plusieurs problématiques autour de la notion du travail de nos jours.

¹⁶ ***L'Anomie de la Division sociale du travail*** : « est la résultante d'une carence de la réglementation entraînant la discordance entre les rôles assumés qui conduit à la rupture passagère de la solidarité entre les individus »

¹⁷ « L'emploi informel représente : plus de 70% de l'emploi non agricole en Afrique Sub-saharienne en 2000 ; plus de 69,7% en Asie du Sud-est ; plus de 57,7% en Amérique Latine ; plus de 53% en Afrique du Nord ; plus de 22,6% au Moyen-Orient » dans : « *L'Économie Informelle dans les Pays en Voie de Développement : Déterminants, Genres et Dynamiques de l'Emploi* » (2014/2, P 13).

II- *Les Problématiques du travail marginal*

En allant de la centralité du travail « *au travail périphérique, hors réglementation et hors société* » (Clément, P 17), on rencontre une diversité de problématiques qui contribuent à la mise en marge du travail informel. Ces problématiques ne se limitent pas *uniquement à la sous-valorisation économique du travail informel*¹⁸. On peut y déceler :

- ✚ La problématique des Rapports de forces sociales au sein de la société ;
- ✚ La problématique des inégalités sociales (inégalités de liens, de ressources, ...) au travail ;
- ✚ La problématique juridictionnelle (Sous-valorisation ou occultation du droit - socioéconomique et politico-juridique - des travailleurs) ;
- ✚ La problématique *d'anomie politique et représentative*¹⁹ ;
- ✚ La problématique du rapport travail et de ses impacts sur la vie du travailleur ;
- ✚ La Problématique de la portée du regard social sur le travail marginal, de la « méconsidération » de son utilité sociale ou de son rôle développemental, ... donc, une sommation de problématiques tant sociales, psycho-sociales, politico-juridiques qu'économiques.

Chacune de ces problématiques est vaste et complexe pour être abordée de manière exhaustive ici. Car, elles constituent, chacune, des vastes sujets à réflexion. Néanmoins, dans le cadre de ce travail, nous allons essayer de fournir un bref aperçu sur les perspectives de chacune de ces problématiques partant de leurs rapports à la notion du travail et au lien social projeté à travers la structuration sociale qu'elles façonnent.

À priori, ces différentes problématiques se joignent sur un point : l'influence de la structuration sociale sur la valorisation du travail. Ainsi, sur base de l'identification des acteurs sociaux impliqués, les deux premières problématiques permettent de comprendre que la valorisation du travail outrepassa la valeur transparente qu'on exhibe à son sujet : parcours, formation, qualification, compétence, expérience, ... Et que cette valeur ne dépende pas

¹⁸*L'approche économiste du travail marginal* (informel) : est celle qui rétrécit unidimensionnellement la valorisation du travail marginal à son poids économique (productivité, rentabilité).

¹⁹*L'anomie politique et représentative* : rupture de liens entre les représentants et les représentés entraînée par une absence de réglementation, de lois régissant une situation structurelle ou factuelle dont les effets pèsent lourdement dans la vie quotidienne des représentés (Philippe, 1987).

seulement des idéaux-types (Weber) qui lui sont projetés mais elle dépend aussi et surtout du poids socioéconomique et du jeu institutionnel de chaque groupe ou classe social(e) impliqué(e) dans ce rapport ergonomique (Marx). C'est en ce sens que : « *les rapports du secteur non structurel à l'économie constituent un véritable dilemme* » pour les institutions régaliennes (Schlyter 2002 cité par Hadjout, 2004, P 70). Ces rapports rappellent en partie l'approche marxiste de « *la division sociale du travail* ». Dans cette perspective, la sphère ergonomique offre un champ d'actions et d'interactions sociales chapeauté à la fois par les mécanismes du système formel et ceux des représentations sociales. Un champ dans lequel, au-delà des caractéristiques reconnues à l'offre et à la demande (ressources demandées et celles à offrir), se dénote une donne qui les surpasse et oriente les valeurs de l'une comme de l'autre. De par leurs marques qui imprègnent les esprits et les corps, les représentations sociales déterminent la valeur que les individus et la société attribuent à chaque chose. En ce qui concerne le travail, la différence du secteur d'activité, du type de fonction, la position dans la nomenclature, le statut social de ce travail hiérarchise le degré de valorisation que la société attribue à chaque travail. Cette hégémonie des représentations sociales se transforme en abîme pour certains types de travaux notamment les UPI (Unités de Production Informelle) et les travaux marginaux de manière générale et en graal pour d'autres dont les travaux de haute stature sociale. En rapport avec le secteur informel, l'influence des représentations sociales généralement péjoratives contribue à les terrer dans une statique pérenne. Par delà ce confinement, le poids des représentations sociales sur l'appréhension du système formel éveille plusieurs problématiques sociales dont les deux premières suscitées appréhendent la marginalisation des activités informelles comme un mécanisme social de perpétuation systématique des inégalités sociales sur base de clivages sociaux existants, au-delà de la simple sous-production marginale à laquelle, ces activités entraînent. En ce sens, ce mécanisme de structuration sociale met en marge de la société une catégorie d'activités et d'individus sur fond de domination sociale et de sa reproductivité. Ce qui conduit au couple de problématiques suivant : la Sous-valorisation ou l'occultation du droit des travailleurs annexée à la problématique d'anomie politique et représentative. Ces problématiques offrent plusieurs perspectives de lecture de la marginalisation des activités informelles. Abordée sous l'angle de l'occultation administrative et politique du droit des travailleurs, cette problématique entérine la question des différents liens entre le peuple et ses représentants, une problématique aussi large pour être cernée succinctement ici. Dans ces perspectives, la marginalité du travail peut être nuancée suivant le système administratif et politique en vogue. Et dans un souci de non-amalgame, l'ampleur de cette problématique varie suivant l'impact des travaux marginaux d'une circonscription territoriale à une autre. C'est ainsi

que dans les pays où la proportion du travail marginal environne la moitié des évaluations sur le travail, leur mise à marge soulève plusieurs autres interrogations surtout quand il manque de dispositions et de volonté régaliens sur leur non-régulation qui, il faut le rappeler, amenuise quotidiennement, la qualité de vie des individus outre l'effritement de leurs rapports humains, sociaux, économiques et politiques aux autres, à la société. Circonscrit dans un contexte des pays où le travail informel est le principal employeur, le travail marginal est un moyen non pas de survie comme l'affirment l'approche de la Banque mondiale ou des Institutions de Bretton Woods de manière générale (le *LSMS* entendu comme *the Living Standards Measurement Study*) mais plutôt comme un mode de structuration de la société et le moyen d'expression de la condition humaine des individus qui pratiquent ces travaux. Elles deviennent opportunément, le moyen qui permet à ces travailleurs de contenir l'ampleur de la pauvreté qui les engouffre comme en témoigne ce passage de Hadjout (P 73) : « *la croissance de la pauvreté est l'une des raisons de la croissance de l'économie informelle* ».

Nous pouvons résumer les problématiques du travail marginal en termes de rapport de travail et de ses impacts sur la vie du travailleur et dans la société. Ce, sur base de :

- la Pénibilité qu'entraîne le travail marginal ;
- De ses impacts sur le bien-être, la motivation, la satisfaction des besoins du travailleur ;
- De ses Impacts sociaux (rapports sociaux, statut social (marginal) des travailleurs), économiques (Précarité, paupérisation des travailleurs/gain, retombées économiques de ces activités), développementaux (capacitation des travailleurs, contribution au développement, ...).

Bref, à un enchaînement de problématiques du fait de l'épaisseur de cette marginalité et de ses impacts à différents niveaux de la vie sociale. Toutefois, ces problématiques se joignent sur le plan théorique en deux considérations factorielles : la régularisation des rapports au travail et celle des rapports de forces au sein de la société. Deux axes essentiels à l'appréhension des travaux marginaux afin de mieux expliquer la manifestation sociale du travail marginal sur fond de représentations et de structurations sociales.

III : Les Etudes Antérieures sur le Travail Marginal

La quasi-totalité des études antérieures relatives au travail marginal consultées résultent des études économiques qui, en conformité à l'orthodoxie économique, s'intéressent à montrer le phénomène à travers les chiffres, la quantité sans toute fois interroger ces données qu'elles récoltent et classifient (Hicks (1936), P 135 cité par Merton (1997), P 28).

Les premiers travaux sur le secteur informel furent les travaux de K HART(1971) cité par Hadjout (P 1) et de Hans Singer cité par Lubell dans Hadjout, (P 1). Lesquels sont entérinés dans les différents rapports de l'OIT (l'Organisation Internationale du Travail) et du BIT (Bureau International du Travail) depuis les années 1970 dans les pays en voie de développement dont les cas du Ghana et du Kenya étaient mis en exergue dans ces rapports entre 1970-1972. Ces travaux ont permis de montrer la résilience économique de ces pays malgré les conjonctures difficiles et leurs poids économiques très déséquilibrés face à leurs besoins et défis multiples. Les défis de lutte contre la pauvreté, de croissance économique voire de croissance soutenue et de développement. C'est ce dont témoigne cet extrait du rapport de l'OIT de 1972 : « À côté de ce secteur formel, il existe ainsi un secteur informel qui fausse tous les calculs établis par les organismes statistiques et qui explique le maintien et le développement de l'économie en période de crise » (Hadjout, P 1). Cette étude de portée mondiale qui a dévoilé à la connaissance des économistes (praticiens et théoriciens) l'omniprésence, l'importance et la résilience du secteur informel dans les pays en voie de développement a permis, dans le même sillage, de modifier la littérature économique classique tout en soulignant, au passage, le problème de cette nouvelle composante économique. « La littérature économique classique conçoit une composition bidimensionnelle du marché de travail : emploi – chômage. En connaissance du taux de l'un, on déduit celui de l'autre. Depuis les années 1970, vint s'ajouter une troisième composante du marché de l'emploi : le secteur informel, un secteur difficile à cerner et à définir partant de la définition même du terme informel : « tout ce qui n'obéit pas à des règles déterminées ou qui n'a pas un caractère officiel » (OIT 1972 cité par Hadjout, PP 5-7). Telle est la limite du travail de l'OIT et du BIT en ce sens. Leurs études se sont focalisées principalement sur la nature du secteur informel et les possibilités de sa quantification afin de l'intégrer dans la chaîne économique. Ce qui ne comble tout de même pas les attentes de ces mêmes institutions (OIT & BIT) en ce sens. Car le défi d'appréhension de cette quantification par les économistes ne résulte pas a priori du nombre illimité de ces activités. Même si cela paraît possible, à l'issue d'une étude de portée mondiale à travers leurs succursales, elles peuvent parvenir à une telle fin depuis près

d'un demi siècle (48 ans pour être précis). Ce qui renvoie évidemment à se pencher sur d'autres raisons de leur blocus dont les plus plausibles seraient leur caractère précaire et les difficultés que l'économie trouve en termes de leur valorisation à l'exemple des autres composants de la littérature économique. Ce qui montre à l'exemple de *Hicks* cité précédemment, l'attente des économistes des autres disciplines pour relever le défi en ce sens.

Un deuxième travail dans cette même perspective est la thèse de Magister de Hadjout intitulée : « *Le Secteur Informel et le Développement économique et Social* ». En alliant le développement économique au développement social, cette thèse a pris en considération bon nombre de préoccupations sociologiques liées au Secteur Informel de manière générale et la population d'étude en référence à ce sujet d'étude en particulier. La thèse de Hadjout abonda dans le sens d'une partie de la même catégorie du travail informel que nous avons ciblée à trois différences près. Bien que la catégorie du travail informel étudiée s'apparente au cas d'étude mis en valeur par notre sujet : « *le travail à domicile* », les différences remarquables portent sur la perspective du développement qui est sous-jacente à la formulation du thème par l'autrice d'un côté. De l'autre, le terrain d'étude portant sur la Wilaya de Béjaïa, une différence géographique. Un terrain qui se différencie sur le plan structurel de la ville de N'djaména qui se prêtera comme le terrain de cette étude. Enfin, Hadjout aborda « *le travail à domicile* » qui est une des variantes du travail domestique et non le travail domestique externalisé, la variante intégrante du cas d'étude à travers cette recherche. Les artères principales de cette étude sont :

- À titre des Objectifs, cette thèse chercha à définir le secteur informel, les méthodes de son mesurage, l'origine ou l'explication de ce phénomène, son poids sur le marché du travail, son rôle dans le développement économique et social.
- Sa problématique porta sur : les motivations qui poussent les gens à exercer en dehors du circuit formel et la possibilité de savoir si le secteur informel est plus rémunérateur que le secteur formel.
- Son analyse porta sur les effets positifs et négatifs du secteur informel sur le développement économique et social ; la relation du secteur informel aux normes internationales du travail (la sécurité sociale, la pauvreté, le travail des personnes vulnérables - femmes et les enfants - et la nécessité d'un syndicat pour défendre les intérêts des travailleurs dans le secteur informel), P 4. Elle a mis en exergue quelques variables importantes décrivant la situation du secteur informel à travers les variables personnelles

les plus significatives : l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, le revenu et les raisons qui poussent les gens à s'orienter vers ce secteur (P 4) outre les critères définitionnels et les caractéristiques dudit secteur.

➤ Les résultats à l'issue de cette recherche nous renseignent sur : la distinction du secteur formel de l'économie illégale (P 124) ; les travailleurs domestiques sont la branche de la main-d'œuvre la plus invisible (à l'intérieur même du secteur informel : le caractère marginal de l'activité en question) – donc, sujets d'une double marginalisation. Ils sont en même temps, la catégorie, la plus exploitée du fait que : « *La majorité d'entre eux ont un salaire inférieur au salaire minimum légal, ne bénéficient d'aucune couverture sociale, n'ont pas de sécurité d'emploi et ne sont même pas reconnus entant que travailleurs* » (P 127). Une conclusion qui expose la problématique du caractère marginal de l'activité.

➤ le rôle salubre du secteur informel en période de crise (P 128).

Bref, cette étude procéda d'une approche reflétant ²⁰*la doxologie économique* à proprement parler.

Après avoir montré le rôle salubre du secteur informel lors des périodes difficiles telles que les conjonctures et les crises économiques, qu'attend-on pour reconnaître ce secteur ? Que fait-on, en contre partie, pour épauler ces activités, pour les tonifier afin qu'elles jouent pleinement ce rôle salubre ? Telles sont les premières interrogations que suscite cette thèse (de postulat économique). Cependant, articuler les questions principales de la recherche (la problématique) autour des épiphénomènes du secteur tels que les raisons du choix du secteur informel (comme secteur d'activités) et la comparaison salariale à l'issue de ces activités en proportion avec le salaire du secteur formel omet d'importantes (autres) questions et approches. Ces questions et approches peuvent s'avérer plus utiles en terme de fin contributive du secteur au développement économique et social. Ce manquement se double enfin d'une orientation de la problématique qui sous-entendait le fait de travailler dans le secteur informel comme un choix délibéré pour de raisons multiples.

²⁰*Par doxologie économique* : nous entendons, l'énoncé de la littérature économique communément admis comme tel par les économistes et qui devient une donnée, un objectif ou une référence indiscutable. Ici, cet énoncé renvoie précisément à l'une des pratiques de la discipline admise par tous : la quantification des faits.

Les études multiples de Charmes ((1987) dont celle intitulée : « *Débat actuel sur le Secteur Informel* », paraissent une critique des insuffisances des travaux des économistes et sociologues sur le thème. Une critique qui a permis d'évaluer plusieurs travaux antérieurs relatifs au secteur Informel. Outre la critique, l'étude a mis en exergue :

- Les différents biais d'analyse du secteur informel dont : le biais des évaluations indirectes de l'emploi, puis celui des évaluations indirectes de la production, le biais relatif au concept du salariat et celui relatif aux méthodes directes de saisie de la production et des revenus dans le secteur informel (PP 860-866).

- Les différentes approches du secteur informel et leurs critiques. C'est notamment les cas de : la démarche statistique limitée à la distinction des activités agricoles du secteur informel et à son non-enregistrement statistique et fiscal. Puis, les thèses de la Banque Mondiale qui appréhendent dans leur programme intitulé²¹ *LSMS* les activités du secteur informel sous l'angle de la stratégie de survie, une dénégation de ces activités par opposition à l'essence du travail contemporain (entant que condition humaine et activité centrale de l'Homme) donc, un processus de dévalorisation tout tracé. Ensuite, les thèses des tenants à la segmentation du marché du travail qui postulent du dualisme entre secteur formel et le secteur informel. Enfin, les thèses marxistes s'opposant fondamentalement à la thèse dualiste. Elles postulent de ²²*la grande hymne marxiste d'exploitation capitaliste* dominante et surtout de la thèse de « *l'armée de réserve* » (P 858).

- À cela, s'ajoutent : la question salariale dans le débat comparatif entre le secteur formel et le secteur informel en termes de revenu ou de la fixation de la contre partie de la force du travail (PP 866-868) ainsi que le rôle intégrateur et développemental du secteur informel dans le milieu urbain Sethuraman (1976 - a) cité par Charmes (1990, P 872).

- Puis trois enquêtes de terrain sur le secteur informel dont le cas du Niamey (PECTA-BIT, 1982), de la Tunisie (INS (Institut National de la Statistique), 1981-1984). et de

²¹*Banque Mondiale - LSMS* : Living Standards Measurement Study qui est la grille des Institutions de Bretton Woods de mesurage du niveau de vie des populations pour différencier les populations pauvres de celles vivant au-dessus ou en-deçà du seuil de la pauvreté.

²²*La grande hymne marxiste d'exploitation capitaliste* mixée à la thèse de « *l'armée de réserve* » désigne le postulat marxiste fondé sur l'exploitation méthodique des forces du travail par les capitalistes qui dans leur planning éliminent une partie des « *forces du travail* » (les ouvriers de la production dont notamment les chômeurs et les travailleurs du secteur informel) afin de constituer : l'**Armée industrielle de réserve**. (ELBOODE, 2001, P 88).

Jakarta (Sathuraman dans ILO cité par Charmes, 1990, P 872). Lesquels présentent un secteur informel éblouissant (bien entendu, dans sa perspective économique).

➤ Enfin, l'article se termine par ce centre d'intérêt formulé comme suit : « *il s'agit de savoir si de petites activités présentant toutes les caractéristiques du secteur informel peuvent se développer, créer des emplois et élargir les bases de la contribution de la production à petite échelle* » (P 873).

Cet ouvrage nous a permis de prendre connaissance des différents positionnements académiques et idéologiques vis-à-vis du secteur informel, des activités secondaires et marginales comme nous le dira (Clément, P 7). Au-delà du non consensus entre les thèses et méthodes qu'elle met en valeur (même sous un angle purement économique), une question patente reste tout de même. Comment rendre ces activités tout aussi productives que le travail formel ? Puisque leur existence sociale insinue leur place dans les enjeux sociaux donc leur contribution directe ou indirecte au fonctionnement de la société, (dont le fonctionnement de la chaîne économique).

À ces études antérieures quasi-économiques sur le secteur informel englobant les activités que notre sujet de recherche dénomme « les travaux marginaux », nous voudrions ajouter quelques travaux d'ordre sociologique se rapprochant de cette thématique dont en premier lieu :

L'article de Carreras (2008) intitulé : « *Travailleuses domestiques « sans papier» en Suisse : comment s'en sortir, rester et résister ?* ». Cet article a soulevé plusieurs points relatifs à la description des stratégies d'adaptation au travail dans le secteur informel dont le cas des domestiques en particulier. Partant de la problématique relative « *au sens que l'ouvrier donne à sa vie dans les situations difficiles et précaires rattachées au travail où l'ouvrière se trouve atomisée face à son employeur sans aucun autre appui* » (P 97). Carreras émet l'hypothèse de la constitution du collectif différé du travail et de la reconfiguration des positions de l'ouvrière (elle-même) afin de s'en sortir et de donner sens à sa vie, à sa situation précaire. Partant de cette notion du *collectif du travail différé* (P 88), elle mit en valeur la notion de « *personnes repères* ou des *situations repères* » développée par Casas (cité par Carreras, P 93), une notion similaire à la *Théorie de la Comparaison Sociale* développée par Kurt Lewin. Laquelle (comparaison) vise « *la construction du complexe de représentations acceptables de soi* » (Anderführen, 2002, P 282). Ces mécanismes psycho-sociaux élaborés par les ouvrières leur

permettent (selon Carreras) de se représenter positivement leur activité malgré sa précarité, sa pénibilité et les multiples difficultés sociales auxquelles elle (l'activité) expose.

Si cette étude est très remarquable à travers ses perspectives analytiques, ne peut-on pas prolonger le débat sur les possibilités dont dispose la société pour améliorer le sort de ces travailleuses au-delà du collectif du travail différé, un mécanisme informel que le manque de protection, de sécurité dans ce travail précaire (la non protection socio-juridique) les y a induites ?

Une autre étude proche de celle de Carreras qu'il importe de souligner ici s'intitule : « *Les Nounous africaines et leurs employeurs : une grammaire du mépris social* ». Un article d'Ibos (2008). Cet article riche en thèmes allant de la dévalorisation du travail informel (dont le travail domestique en particulier) à l'exploitation qui en découle ; de la sous-rémunération au mépris social des personnes qui exercent ces activités. L'auteure établit partant de cette étude des catégories du mépris social relatif au travail (déqualification – Disqualification) et ses formes symboliques dont : la disqualification sentimentale, la disqualification sociale et la disqualification morale. Des notions qui nous seront utiles dans les perspectives du premier objectif de cette recherche (la description des travaux marginaux). Dans le corpus de l'article, l'étude aborda les questions profondes qui s'enracinent dans les socles structurels tels que : la juridiction citant notamment l'article de la ²³*loi (française) relative au gardiennage* (P, 31) d'enfants en conformité avec le cas étudié. Les insuffisances juridiques et leurs imprécisions y ont été flagrantes. Ce qui entérine d'après Ibos à rendre (même) légalement pénible la tâche aux personnes qui exercent ces types de travaux du fait du manque de précision et de délimitation des tâches doublées du pouvoir absolu conféré à l'employeur de les fixer. Telles sont les facteurs mis en exergue pour montrer les difficultés d'exercice des travaux mis à marge par la société.

À l'issue de la lecture de cet article, un débat important s'ouvre : face à cette pénibilité du travail, à sa sous-rémunération et au mépris social qui en découlent : pourquoi, malgré sa

²³**Loi relatif au gardiennage** : La Convention collective de 1999 stipulant ce qui suit : «*L'employé familial auprès des enfants assure en priorité le travail et la responsabilité auprès des enfants de tous âges. Selon les directives des parents, (il) assure le travail effectif lié à la présence des enfants, notamment : préparation de leurs repas, entretien de leur linge, habillement, toilettes, promenades, trajets, nettoyage de leurs chambres, salle de bains, cuisine, etc. (Il) contribue à l'éveil des enfants*».

pénibilité, le travail de ces femmes reste sous-valorisé (une problématique à laquelle, l'œuvre répond très partiellement et sans un grand intérêt) ?

Puis cette vaste étude menée en Russie autour de la notion du Travail, de la Pauvreté et de la Paupérisation. Une enquête s'étalant sur une période de quatre (4) ans entre 1994-1997. L'enquête a été menée par Clément et l'ouvrage s'intitule : « *Russie : Pauvreté de masse et stigmatisation des pauvres* ». L'ouvrage a englobé tout à la fois : les travailleurs subalternes, les travailleurs secondaires et les travailleurs du système informel dans les différentes régions et aux différentes branches dont un grand nombre étant privé d'emploi ou retraités mais actifs pour des fins de subsistance. C'est ce que l'auteur nomme dans son ouvrage « *la grande débrouille ou le combat pour la survie* » (P, 6). Cette enquête a permis de montrer « *La pauvreté en représentation : non-dits, presque dits et distorsions* » (P 4) au-delà des investissements politiques, médiatiques et scientifiques doublés du travail non accessible aux pauvres, de sa contrepartie et par delà-tout, de la stigmatisation qui clôt le décor en ce sens. L'étude a montré que malgré leur accessibilité à un certain type de travaux (*des travaux marginaux, il faut le rappeler*), une bonne partie de la masse populaire croupit dans la pauvreté ou s'enfonce petit à petit dans la paupérisation comme nous laisse entendre cet extrait de l'article à la page 18 : « *le travail ne met aucunement à l'abri de la pauvreté, au contraire, il soumet le travailleur au risque permanent de sombrer, au moins temporairement, dans la pauvreté* ». Étant articulé autour d'une Problématique mettant en évidence la réalité de la pauvreté dans toutes ses dimensions à la fois historiques (appréciation de la nouveauté du phénomène), symboliques (en tant que construction médiatique, politique, scientifique et sociale), subjectives (la pauvreté telle qu'elle est ressentie et vécue) et objectives (l'expérience concrète de la pauvreté) P 3; l'œuvre a mis en évidence les critères de mesures statistiques entre le seuil de pauvreté et le début de la paupérisation (PP 12-13). Elle a débouché sur ce que l'auteur appelle : « *le travail périphérique, marginal, hors société, le travail hors travail* » qui sont autant de « *mécanismes conduisant à la pauvreté* » (P 17) avant d'aborder au final, les représentations sociales autour des pauvres et de leurs activités qu'elles soient formelles, informelles ou secondaires.

Cet ouvrage (il faut le rappeler dans le cadre de notre exploration), est celui qui a attiré notre attention sur les facteurs structurels de la marginalité d'un certain nombre d'activités, de la marginalisation des personnes qui les exercent et surtout des différentes représentations qui les précèdent (fondements de cette marginalité) et en découlent (conséquences de cette marginalité). À l'issue desquelles, celles économiques, psychologiques et sociales en particulier comme en

témoigne cet extrait auquel l'auteur s'est référé : « *Notre tâche est de présenter le contexte historico-économique du phénomène (de la pauvreté) et de montrer la pauvreté comme un état économique et socio-psychologique passager* ». De là, il convient de s'interroger sur les finalités d'une telle approche. Lesquelles semblent limiter ce travail de grande ampleur à la science idéologique qui prendra au final de distance réelle avec le phénomène étudié pour se contenter de savourer les logiques et analogies idéalistes qui en découlent puisqu'elle laisse au bord, assez de questions au-delà de la description de l'expérience du pauvre dont par exemple : comment cette expérience de pauvre ou cette pauvreté vécue est-elle construite ?

Mais avant d'approfondir cette problématique, il nous semble important de revenir sur cet ouvrage intitulé : « *L'économie informelle dans les pays en voie de développement : déterminants, genre et dynamiques de l'emploi* ». Cet ouvrage élucide la problématique du secteur informel avec une trame particulière après plus de quarante ans de recherche sur ledit secteur. L'ouvrage rassemble une dizaine d'articles compilés dans le tome (42) et publié par la Revue Mondes en Développement (dont deux de ces articles résultèrent des enquêtes de terrain menée à Béjaïa, un troisième en Kabylie (de manière générale) et un quatrième sur l'ensemble du territoire algérien).

L'ouvrage a été coordonné par Adraïr et Charmes. Les deux premiers articles de cet ouvrage (1 : « *L'inconstant caméléon ou comment appréhender l'informel ?* » - 2 : « *L'Informel ou la petite Production marchande revisités quarante ans après* ») firent un récapitulatif sur le secteur informel après quarante (40) ans d'exploration théorique en abordant tour à tour les débats fondateurs, les questionnements et les résultats de l'économie informelle entendue comme valeur économique à l'issue des activités du secteur informel. Le constat qui en découle énonce une croissance du secteur informel dans les différentes zones géographiques des pays en voie de développement.

Les troisième et quatrième écrit par Bellache et Adraïr et Gherbi portent respectivement sur – « *Les déterminants et fonctions de gains du secteur informel* » - et – « *Les caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin* » -. Le premier s'inscrit dans la thèse de la segmentation du marché soulignée précédemment chez Charmes (1987). En partant des variables sociodémographiques, cette double enquête insiste sur les motivations du choix du secteur informel et surtout les différences entre « *capital humain et social* » des travailleurs. Ce qui

permet de révéler le rôle de ces variables dans les perspectives de valorisation et de récompenses des activités de ce secteur. Le quatrième article s'intéressa spécifiquement à l'emploi informel féminin. L'étude reprit la thèse de la segmentation du marché de l'emploi susmentionnée. Elle déboucha sur le rôle des inégalités de genre dans la probabilité d'intégration de l'un des deux marchés de l'emploi (formel et informel).

Le cinquième article intitulé : « *Entreprenariat informel et genre à Madagascar : le rôle des normes de solidarité et des responsabilités domestiques dans les écarts de performance* », met partiellement en exergue combien les représentations sociales partant du caractère genre peuvent influencer la productivité du secteur informel. C'est ce que les auteurs nomment dans leur recherche : « *l'effet du sexe de l'entrepreneur et des normes sur la valeur ajoutée* » (PP 62-70).

Le sixième article intitulé : « *Transitions entre les secteurs formel et informel en période de crise* », traite de la transition entre le secteur formel et celui informel. Prises sous l'angle de « *démarche administrative d'enregistrement* » (P 78), l'auteur aborde les transitions partant des caractères qualitatifs dont les motivations et significations en particulier) pour expliquer le « *rôle de tampon et d'incubateur* » (P 146) qu'assure le secteur informel en période de crise.

Puis le septième (article) intitulé : « *L'informalité des micros et petites entreprises en Égypte : une analyse transversale* ». À travers cet ouvrage, l'auteur mit les projecteurs sur les résultats positifs, les performances de la règlementation des PME informelles sur plusieurs plans (économique, social et humain (capital humain)).

Enfin « *L'économie informelle en Haïti : un impact contracyclique sur le PIB ?* » à travers lequel, l'auteur montre la résilience du secteur informel durant les périodes de stabilité et sa croissance pendant les périodes d'instabilité (crises et les conjonctures économiques) tout en insistant sur son influence négative sur le PIB partant de ce fait. En effet, en choisissant de travailler massivement dans le secteur informel (qui, il faut le rappeler est un manque à gagner en terme économique pour l'État (mesurage de PIB, taxes et impôts, évaluations des personnes actives occupés), les acteurs sanctionnent les politiques publiques de leur impuissance à règlementer à juste valeur le marché de l'emploi pour que chacun y trouve son compte.

Le rajout de ces dernières études (susmentionnées) permet de prendre en considération l'ampleur du secteur informel dans divers pays et les positions institutionnelles à leur égard d'une part. D'autre part, elles éclairent sur la problématique structurelle des activités marginales. En outre, elles révèlent, en partie, quelques facettes du sujet de cette recherche notamment : « *l'effet des normes* » sociales sur les perspectives des typologies du travail (5^{ème} Article) outre l'évaluation académique et économique de ce secteur après plusieurs décennies de sa révélation institutionnelle (1^{er} et 2nd Articles). Ce qui permet de mieux cerner les tendances explicatives et les arguments qui ont été développés en rapports avec ces différentes thèses afin d'aller vers les questions omises ou peu valorisées à travers ces différentes recherches et positionnements.

En sus des penchants économistes qui les confinent à leur poids économique, les travaux marginaux sont sujets aux représentations sociales qui entachent largement les perspectives de leur valorisation. Ces « *constructions d'un savoir ordinaire élaborés à travers les valeurs et les croyances partagées par un groupe social et qui donneraient lieu d'une vision commune se manifestant au cours des interactions sociale* » (Lenoir et Berger, 2007, P 375) sont le facteur le moins cité dans la valorisation du travail quand bien même que cette vision commune à laquelle elles induisent impacte largement les différentes perspectives de toute activité. Au-delà de leur nature abstraite donc insaisissable, les représentations sociales jouent un rôle clef dans l'aperçu des choses et dans leur appréciation. Elles orientent le regard et énoncent les traits remarquables à la formulation conative. Elles sont au fondement de l'échelonnement des valeurs que la société attribue au monde et aux choses.

A travers ces études antérieures et les démarches théoriques mises en exergue, les travaux marginaux ont été abordés sous l'angle purement économique voire monétaire bien que la valorisation du travail a un sens multi dimensionnel. Avant d'être un consensus socioéconomique, la valeur que l'on attribue à ces activités est un construit social. Elle s'enracine dans un aperçu social déterminé. D'où l'importance d'une approche qui mettra au cœur de ses préoccupations, le rôle des représentations sociales dans la marginalisation des activités du secteur informel. Ce, afin de mieux appréhender le fondement de leur exclusion sociale de la chaîne normative des activités privilégiées. Car, « *Dans les algorithmes théoriques, le Secteur Informel serait le maillon de la chaîne économique le moins apprécié du fait que la plupart des débats en la matière portent ... sur la quantité et la rentabilité de sa production* ». Ce qui apparaît encore comme une restriction de plus. Celle qui astreint le travail marginal aux UPI, donc dans une perspective univoque d'un économisme délabré. D'où le peu d'intérêt

économique qu'il suscite. Soit sur la quantité du revenu des travailleurs ou à leur pauvreté, voire leur paupérisation sans jamais prendre réellement en considération son côté aussi bien satiable sous l'angle économique que sociologique : un travail, une activité humaine à valeur sociale et individuelle répondant à un certain nombre des problématiques sociales (emploi, absorption du chômage). Ce, afin d'entamer : « *une démarche compréhensive du Secteur Informel en évitant le passage et l'analyse aveugle de questionnaires statistiques ...* » (Charmes, 1987, P 864). Étant donné que les nouvelles approches du Secteur Informel tendent vers une réévaluation de sa place et de son rôle dans le développement et une critique des thèses courantes le concernant. C'est le cas de l'affirmation de son « *rôle dans le fonctionnement du marché du travail et sa place dans le processus de création d'emploi et d'accumulation* » ainsi que « *la mise en exergue du rôle pourvoyeur d'emploi : + 30% d'emploi non agricole dans les pays où le secteur informel occupe une place importante* », Charmes (1987, P 865). Cette nouvelle approche se centrera sur le penchant le moins valorisé par les études antérieures (l'approche centrée sur l'individu, contrairement à celle centrée sur l'entreprise qui est par ailleurs, la plus explorée – Charmes et Adrair, P 9).

IV : Les Travaux Théoriques

Si les travaux marginaux n'ont pas fait objet d'études sociologiques spécifiques, les autres disciplines les ont abordées dans les perspectives qui ne s'en éloignent pas. Les approches théoriques portant sur les travaux marginaux se subdivisent en débat théorique d'un côté et en débat méthodologique de l'autre.

En abordant la question sous l'angle théorique, on se rend compte très vite de ses tendances classiques (fonctionnaliste, marxiste) articulées autour des concepts Homme et Système comme point de départ des deux approches antagoniques. En effet, procédant de la « *Division du travail* », les deux thèses s'opposent respectivement sur la question de sa valorisation (Kuvavic, 1972, P 96). Partant de l'aliénation de l'Homme par la « *Division sociale du travail* », le marxisme énonce l'aliénation de l'Homme de par le travail en critiquant le concret et en proposant une solution idéologiquement satiable mais concrètement non valide. D'où l'étiquetage de la démarche marxiste comme une « *approche utopique* ». L'approche fonctionnaliste met au centre de sa préoccupation, le rôle et la place du travail dans le fonctionnement du système. De ce fait, la division du travail expose la problématique de

l'adaptation de l'Homme au système. « *En ce sens, toutes les activités humaines participent de par leurs fonctions au fonctionnement du système* ».

En rapport avec le travail informel, le courant fonctionnaliste le définit partant du concept de :

- « *la petite production marchande (activités précapitalistes dont la survie dépend essentiellement de l'exploitation des forces de travail)* ;
- *de la marginalité (rejet par le système dominant)* ;
- *et de l'interdépendance des deux secteurs* » (Charmes, 1990, P 10).

Cette recherche abordera la valorisation du travail informel dans sa dimension marginale c'est-à-dire, celle qui considère le travail informel comme étant à la marge de la société, qui n'est pas essentiel ou important pour la société et qui fait que les individus et les institutions (dans leur ensemble) les sous-estiment, les sous-valorisent et les rendent pénibles, précaires et paupérisants. Cette mise à marge s'explique par plusieurs facteurs dont le dénominateur commun est la portée du regard social sur ces activités. Dans sa conception sociologique, *la marginalisation - du travail-* (www.toupie.org) peut être appréhendée de deux manières différentes voire, opposées :

- dans un premier aperçu, la marginalisation désigne un état d'évincement volontaire par rapport à la norme (marginalisation au sens de la déviance et en rapport avec le travail, on parlera de la marginalisation au sens de la production sous-terrain) ou ;
- un état d'évincement non volontaire donc subi ou orchestré par des individus ou des structures autres que la personne mise à marge (marginalisation au sens de la domination sociale).

De ce fait, notre approche des travaux marginaux renvoie à ce deuxième aperçu de la marginalité. Elle désignera dans ce travail, la mise en marge structurelle d'une certaine catégorie de travaux que les économistes dénomment : le secteur informel. Une informalité en opposition avec le système formel qui est reconnu, règlementé, contrôlé, évalué et prisé. Au-delà des critères objectifs ayant prévalu à cette catégorisation, la mise à marge des travaux informels occulte plusieurs problématiques et dans une certaine mesure, elle englobe plusieurs contradictions enfouies globalement par les économistes sous la dénomination galvanisée du

*dualisme systémique*²⁴. Toute fois, au cœur de l'histoire du travail, se trouve la conception du travail dans sa version informelle telle que comprise de nos jours. Car le travail avant la prééminence des théories de l'économie classique est un travail sans office d'enregistrement, de déclaration, de contrôle, de formalisation. Cette formalisation qui est une conception récente annexée au travail a absorbée toute la valeur du travail au point où l'on est arrivé à croire (à titre individuel et collectif) qu'il existe du travail que lorsqu'il est formel. En rappel au contexte géographique suscitée, *comment peut-on comprendre et expliquer la portée de la marginalisation ergonomique (au sens du rapport de ou au travail) lorsque celle-ci est une catégorie d'activités pratiquées par la majeure partie de la population active ?* En rapport avec l'approche fonctionnaliste, quelle serait la fonction sociale de cette ample mise en marge si l'on postule du fait que «*toutes les activités humaines participent de par leurs fonctions au fonctionnement du système* » ?

Outre les problématiques dubitatives auxquelles induisent les deux premières approches, reste la préoccupation méthodique. Si cette problématique semble esquissée dans le système formel tel que Charmes et Adrair (P 20) la formulent dans leur article (« *L'Inconstant Caméléon, ou comment appréhender l'informel ?* ») partant de cette question : « *comment réaliser un repérage statistique des activités non enregistrées ?* Toute fois, cette esquisse met en évidence la prévalence de la formalisation comme la seule perspective capable de donner de la valeur aux travaux non règlementés même si la volonté de maîtrise du système informel induit nécessairement à une conception méthodique pour son appréhension.

²⁴*Dualisme systémique* : opposition entre deux systèmes ou modes de fonctionnement considérés comme parallèles.

Synthèse du Cadre Théorique

Ce chapitre a permis de rappeler le parcours historique de la notion du travail et de montrer comment cette notion est variable selon le temps et les représentations sociales. Cette variabilité de la valeur du travail sous influence des représentations sociales a conduit à la hiérarchisation et à la mise à marge d'une certaine catégorie de travaux. Une mise à marge et une hiérarchisation qui ont façonné notre rapport au travail sur tous les plans dont le juridique, l'économique et l'académique ouvrent la voie à des conséquences sociales et socioéconomiques patentes. La sous-valorisation académique du travail marginal s'avère être le premier obstacle à la formulation du cadre théorique susceptible de recadrer sa valorisation scientifique et son appréhension dans la juste valeur assignée à tout travail dans le fonctionnement de la société. Ce qui nous a conduits à greffer le cadre théorique sur un amont de repères disparates (notamment les études antérieures qui sont pour la plus part des études économiques) dont l'unique cohérence est la recherche d'une « filature » susceptible d'éclaircir le fondement de la mise en marge de ces activités. Ceci nous a amenés à faire une rétrospective sur l'évolution historique de la notion du travail à travers laquelle, nous avons mis en exergue les différents construits sociaux qui l'ont traversé. Un contexte qui s'avère important dans l'évaluation du statut actuel de ce que nous dénommons à travers cette recherche : *le travail marginal*. Ainsi, cette progression historique de la notion du travail à induit à une multiplicité d'appréhensions du travail, à sa diversification sémantique, quantitative ainsi qu'à la hiérarchisation (qualitative) des travaux et à leur échelonnement sur la chaîne des valeurs sociales au bout de laquelle se situent les « travaux marginaux » considérées dans les représentations sociales et institutionnelles comme une écorchure du travail. D'où la pluralité de problématiques auxquelles, ils y induisent. Les problématiques que posent ces travaux marginaux effritent plusieurs valeurs du travail (en soi) dont la portée positive, salvatrice, libératrice de l'Homme à travers le travail. Bref, elles dégradent l'image que nous avons du travail ou celle que la société nous la véhicule. Ces problématiques amenuisent les grands idéaux sociaux et humains projetés dans le travail. De ces problématiques, il est aussi important de retenir celles qui amenuisent la qualité de vie des travailleurs et les perspectives de leur développement entant qu'individus mais aussi à titre de groupe social ou socioprofessionnel au-delà du manque de corporation pour une telle considération. Des différentes problématiques que suscitent les travaux marginaux, nous avons mis en exergue la problématique :

- ✚ Des Rapports de forces sociales, des inégalités sociales et de la reproductivité de la marginalité de l'activité dans le temps et pour les individus qui y sont associés ;
- ✚ De la Sous-valorisation socioéconomique et politico-juridique de ces travaux. Laquelle obstrue le rôle développemental, la lisibilité de l'utilité sociale du travail marginal ;
- ✚ Des impacts de cette sous-valorisation (du travail marginal) sur les travailleurs et dans la société. Cette problématique qui est au cœur de la formulation de ce sujet de recherche nous a permis de reconsidérer le côté théorique des concepts clefs de la recherche dont :
 - La Pénibilité du travail ;
 - La Précarité et la paupérisation des travailleurs ;
 - Au-delà du rôle des Représentations Sociales dans le statut quo du travail marginal. Un rôle considéré ici comme déterminant dans la mise en marge de ces activités.

Cette filature a permis d'aboutir à l'élément prépondérant de ce chapitre : l'approche théorique du travail marginal. Une approche concoctée à la jonction de plusieurs éléments extraits d'un vaste ensemble à l'intérieur duquel, se situe le travail informel ou marginal. Une succursale du travail qui reste une grande problématique et un grand défi pour les circonscriptions territoriales dans lesquelles, il représente une part importante de l'activité quotidienne de la population active alors qu'il gît dans une précarité structurelle voire une paupérisation aux deux sens du terme (paupérisation relative et paupérisation absolue) tel que défini dans l'analyse conceptuelle. Ces études antérieures et les différentes approches théoriques ont permis de rappeler la problématique principale du sujet de cette recherche et de se frayer une approche relativement formulée à la conjoncture de ces différents éléments du connu pour arriver à une perspective théorique qui mettra au centre de ses préoccupations le penchant sociologique du sujet afin de concilier les approches marxistes et fonctionnalistes en ce sens.

Chapitre III - Cadre Pratique :

Présentation et Analyse des Données

Préambule

Ce chapitre est consacré à la présentation du terrain et au traitement des données recueillies sur le terrain d'étude ainsi qu'à leur analyse. À travers la présentation du terrain, nous avons décrit les traits essentiels du Tchad ou de la ville de N'djaména dotés d'un potentiel d'incidence sur la portée des données recueillies, sur leur analyse ou leur compréhension.

En rapport avec le traitement et l'analyse des données, nous avons procédé à plusieurs opérations méthodologiques et statistiques telles que : la lecture, la codification, la classification et la présentation. Des opérations indispensables à titre de démarche préalable avant d'entamer l'analyse de contenu de ces données récoltées.

Ce qui nous a conduits à suivre un modèle linéaire corroborant la grille d'analyse au processus du traitement des données et de leur présentation. Ainsi, nous avons subdivisé ces différentes données en Sujet, en Dossiers de recherche et en Unités d'informations. Ce qui correspond au jargon de la méthode sociologique de : concept (sujet), dimensions (Dossiers), Indicateurs et Indices (Unités d'Informations).

Le sujet renvoie à présenter, traiter et analyser thématiquement un des aspects du thème de la recherche. Il correspond méthodologiquement à l'unité du corpus c'est-à-dire à un ensemble d'Unités d'Informations formant un axe de la recherche. Le sujet peut être présenté et analysé à travers plusieurs dossiers.

Le dossier correspond au sous-thème rattaché au sujet de la recherche. Il renvoie méthodologiquement à une concordance liant la sous-thématique à une ou plusieurs Unités d'Informations pouvant être présentées et analysées à travers un ou plusieurs tableaux.

L'Unité d'Information correspond aux indices et indicateurs du sujet de la recherche formulés à travers une des questions du guide de la recherche. Autrement dit, les Unités d'Informations sont l'ensemble des questions énoncées dans le guide de la recherche.

La présentation de ces différentes données sera faite dans trois catégories de tableaux à savoir :

- Les tableaux simples (décrivant les variables personnelles ou un trait particulier du sujet de la recherche) ;
- Les tableaux de contingences décrivant les corrélations ou causalités entre deux ou plusieurs variables) et ;
- Les tableaux d'analyse de contenu, regroupant les descriptions de plusieurs aspects liées à une variable dont le contenu ou la valeur spécifique de la variable importe dans l'analyse. Ce qui donnera lieu à une présentation à la fois qualitative et quantitative des données suivant le même schéma.

I : Le contexte structurel d'étude

i : Situation géographique, géoéconomique du Tchad

Bien avant d'aborder le contenu spécifique du problème autour duquel s'articule cette étude, nous voudrions d'abord présenter le terrain en référence auquel, l'étude a été menée. Le Tchad, un des pays continentaux de l'Afrique. Étendu sur une superficie de 1.284.000 Km², le pays compte plus de 15.460.000 d'*habitants*²⁵ dont la population en âge de travailler est estimée à 7.508.859 depuis huit ans (R.G.P.H, 2009 cité par OIT-Tchad, 2013). La ville retenue dans le cadre de cette étude est : N'djaména, la capitale du pays. Une ville qui compte légèrement en deçà de 1.000.000 d'habitants (951.418) au dernier RGPH (2009) donc relativement 1.200.000 habitants sur base de projection partant du taux de croissance démographique annuel du pays. Concentrant la plupart des institutions politiques nationales et internationales et une bonne partie des institutions économiques, N'djaména de par son statut de capitale politique du pays connaît ces dernières années voire ces dernières décennies de plus en plus, le phénomène de migration. Cette migration se manifeste principalement sous forme d'exode rural. Lequel exode vient gonfler, d'année en année, le nombre de la population à l'âge de travailler outre le fort taux d'accroissement naturel donc corolairement, le gonflement du nombre de demandeurs d'emploi. Un emploi qui, comme nous le verrons dans la suite (de cette présentation du terrain), est insuffisant voire rare déjà pour la population active résidente. Ce qui contribuera à amplifier le

²⁵ Nombre de population issu du R.G.P.H (2009), données de *l'INSEED* (Institut National des Etudes Économiques et Démographiques) adaptées au taux de croissance démographique du pays par an. Lequel taux est estimée à environ 2,59% de la population selon les données du PNUD (2015) ou à 3,6 selon l'INSEED.

phénomène marginal du travail partant de la délégation non maîtrisée du travail. Ce qui exhibera davantage l'ampleur du secteur informel et ses corollaires de sous-emploi, de maltraitance des personnes employées dans ces conditions, etc.

Pour compléter la situation géographique du pays et de la ville de N'djaména, le pays est limité au Nord par la Lybie, au Sud par la République Centrafricaine, à l'Est par le Soudan et à l'Ouest par le Niger, le Nigeria et le Cameroun. Quant à la ville de N'djaména, elle se situe entre le Centre du pays et le Sud. Une zone qui concentre la plus grande partie de la population de l'ensemble du territoire national. Ce qui explique la facilité d'afflux vers la capitale (proximité géographique et possibilités de la débrouille économique).

Sur le plan géoéconomique, le pays gît dans des difficultés économiques multifactorielles bien qu'il dispose d'énormes ressources capables de constituer de véritables atouts pour son essor économique. Allant des ressources du sous-sol à celles du sol, des ressources hydrauliques à celles halieutiques. D'abord, son enclavement, puis l'influence du changement climatiques sur sa productivité et sa rentabilité économiques même si dans le même sillage, l'autre facette de ces conditions structuro-naturelles (ressources halieutiques et hydrauliques, faune, flore, végétation, sol et sous-sol) est susceptible de combler le déficit en ce sens d'une part. D'autre part, le Tchad tire comme la plupart des pays continentaux (et surtout du tiers-monde) ses richesses du secteur primaire. Le pays dispose de très rares structures manufacturières et industrielles. Lesquelles se sont limitées à l'agro-alimentaire dont les Brasseries du Logone géographique et du Moyen-Chari, les B.G.S.T ²⁶ de N'djaména, les huileries, les savonneries et la Coton-Tchad jusqu'aux années 2000. Le secteur secondaire connut une légère amélioration quantitative surtout en termes de variété avec l'exploitation du pétrole (depuis 2003), du gaz naturel, les trois sites de cimenterie (Pala (2)-N'djaména), outre quelques nouvelles structures agro-alimentaires implantées à partir des années 2000. Le secteur tertiaire est le deuxième secteur qui occupe en majeure partie la population à l'âge de travailler (après le secteur primaire).

Pour clore cette partie, le Tchad est un pays à multiples défis dont les *six principaux* (comme le stipule cet extrait du document conjoint sur le Travail Décent entre le Tchad et le BIT (P 5) sont :

➤ « *Le défi de la pauvreté* ;

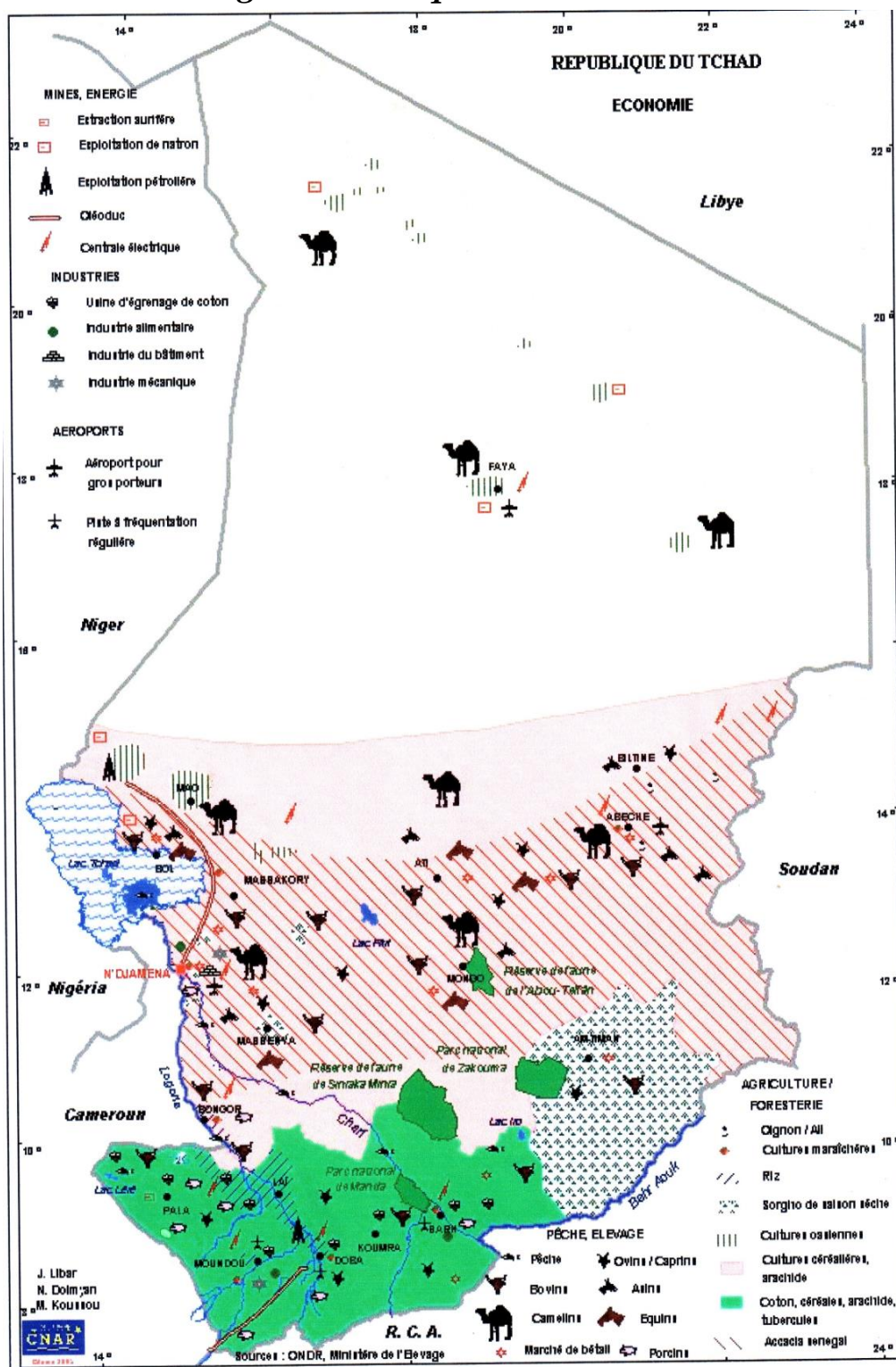
²⁶Les B.G.S.T : Boissons Glacières et Sucrées du Tchad.

- *La faiblesse des capacités à y répondre de manière adéquate ;*
- *Le non respect de l'autorité de l'État ;*
- *La cherté de la vie ;*
- *Le faible taux d'accès aux soins primaires ;*
- *Bref, les problèmes du développement de manière générale ».*

Sur le plan géopolitique, le pays est membre de plusieurs structures et organisations sous-régionales, régionales, continentales et mondiales y compris dans la sphère du domaine du travail. De toutes ces structures, nous soulignerons ici en particulier l'OIT et le BIT de par leurs rôles et présence à la fois politique, technique et scientifique (en rapport avec le thème de cette recherche). Lesquelles nous seront référentielles en termes de documentation relative au terrain d'étude choisi.

En matière de législation, le pays dispose de son code national de travail et de plusieurs autres dispositions complémentaires dont les Décrets, les Arrêtés, les Ordonnances ou Lois organiques. Il est signataire de plusieurs traités et conventions internationaux relatifs au travail décent dont les plus référentiels sont ceux de l'OIT et du BIT.

Figure N°-3 : Carte géoéconomique du Tchad.



Source : le CNAR²⁷

²⁷Le CNAR : Centre National de Recherche Appliquée.

ii : L'Histoire Sociopolitique et Démographique de la ville de N'Djaména

Localité préexistant à la colonisation française qui la baptisa Fort-Lamy le 29 mai 1900 en l'honneur du Commandant de l'une des ²⁸*trois missions (troupes) françaises* étant allées à la conquête du Tchad (1898), le territoire qui prit le nom de ²⁹*l'un des Commandants des trois armées françaises l'ayant conquis le 22 avril 1900* lors de la bataille de Kousséri,³⁰ fut érigé en Commune en 1919. Une Commune qui implanta la Régence française sur le territoire (Soudan Central) qui prit désormais le nom du Tchad. À travers la Commune de Fort-Lamy, la France s'étendit sur tout le territoire national qui devient l'une de ses colonies rattachée à l'³¹*A.E.F* dans les années 1920 au bout d'un processus enclenché depuis 1898 qui conduisit au placement du territoire militaire du Tchad sous l'autorité du Gouverneur de l'A.E.F en 1905. Après la domination coloniale et l'indépendance octroyée en 1960, Fort-Lamy devient la capitale du Tchad avant d'être rebaptisé N'Djaména en 1973 lors d'une vaste campagne politique dite d'authenticité (connue communément sous le nom de la ³²*Tchaditude*) entretenue par le premier Président (Mr François NGARTA TOMBALBAYE).

Lors de son érection en Protectorat Militaire Français, Fort-Lamy comptait pendant le premier Recensement Général de la Population (de son histoire) 9.976 habitants en 1913. À

²⁸*Ces trois missions* sont : La Mission Voulet-CHANOINE qui opéra de Dakar au Fleuve Niger ; la Mission Foureau-Lamy, depuis Alger et le Sahara Algérien et la Mission d'Émile GENTIL depuis le Moyen Congo. Toutes trois firent cap sur le Soudan Central qui sera rebaptisé Tchad à partir de la victoire de ces missions sur les Royaumes préexistants à la Conquête Coloniale. Cf. : guerre – batailles Histoire de l'Afrique dans www.aujourd'hui.over-blog.fr.

²⁹ Le nom de la Commune a été donné en référence au *Commandant François Joseph Amedé LAMY* en provenance de l'Algérie et de *FOUREAU*, *stratège de l'Armée de la Conquête française de la bande sahélo-saharienne* en provenance de la Mauritanie. Lesquels formèrent la mission Foureau-Lamy, une des trois colonnes françaises ayant conquis le Tchad (cf. Histoire et Révolution de N'Djaména, Dictionnaire Robert & Archives du Ministère (français des Colonies en ligne).

³⁰*Bataille de Kousséri* : bataille durant laquelle, les trois troupes françaises suscitées reportèrent la victoire sur la Troupe du Conquérant RABAT dans la ville de Kousséri (Cameroun), frontalière à la capitale du Tchad, N'Djaména. Laquelle Bataille plaça le Soudan Central, actuel Tchad sous la domination française et le territoire prit le nom du Tchad (cf. Ministère (français) des Colonies, Série Missions, accessible en ligne.

³¹*A.E.F* : Afrique Equatoriale Française, une des deux grandes subdivisions des colonies françaises d'Afrique dont la capitale est Brazzaville.

³²*Tchaditude* : politique d'authenticité entreprise au Tchad par le 1^{er} Président de la République, Mr François NGARTA TOMBALBAYE. Elle a conduit à rebaptiser les villes comme Fort-Lamy et Fort-Archambault en N'Djaména et Sarh tout en prônant « un retour aux sources à la saroise ». Ce retour aux sources se martèle de la tonification des pratiques ancestrales voire tribales et magiques dont le « yondoh » en est le référant tels que les relatent les récits de : KABUE et ESSOMBA (25 avril 1975, P 65) et du Journal S.A-édition canadienne (28 avril 1975, P 32-33).

l'indépendance, le R.G.P. estimait les Lamy-Fortains à 60.000 habitants. À l'issu du R.G.P.H de 2009, la ville de N'Djaména comptait environ 1.000.000 habitants. En raison du taux de la croissance annuelle du pays (estimée à 3,6% fois 9 ans), cette population peut s'estimer au moment du déroulement de l'enquête à plus de 1.200.000 habitants. Elle représente le 9,6% du poids démographique du pays. Cette population se compose d'une grande diversité ethnique, linguistique et culturelle dont ses principales composantes ethniques sont :

- Les Daza représentent 16,97% ;
- Les Arabes Tchadiens, 11,08% ;
- Les Hadjaraye, 9,15% ;
- Les Ngambaye, 6,41% ;
- Les Bilala (Boulala), 5,83% ;
- Les Kanebou, 5,80% ;
- Les Kaba, 5,80% ;
- Les Kanuri, 4,39% ;
- Les Gor, 3,32% ;
- Les Kuka, 3,20% ;
- Les Sara, 2,24% et ;
- Les Barma, 2,10%.

iii : Situation socioculturelle

En référence à la situation socioculturelle dont son importance nous sera très considérable dans l'analyse des représentations sociales sur lesquelles porte fondamentalement le thème de notre travail, nous voudrions souligner en quelques lignes les repères essentiels. Le point essentiel de la situation socioculturelle au Tchad qu'il faudrait prendre en considération est la diversité sociale, culturelle, linguistique, ethnique, religieuse, ... Une diversité de langues et peuples, donc, une diversité de construits sociaux ou de représentations sociales. Laquelle diversité est susceptible de rendre complexe les perspectives d'analyse que nous offre cette recherche dans la voie de les rassembler en un mode représentatif commun dans ce pays carrefour du continent liant quatre des cinq régions que compte l'Afrique (Est, Ouest, Nord et le Centre dont il fait partie lui-même). Ce qui offre un premier mode de représentation sociale segmentaire voire opposée. Ce, sous l'influence des tendances culturelles arabo-musulmanes du Nord et de l'Est et celle

chrétiennes du centre et du Sud du continent outre la méta-représentation issue des vestiges socioculturels de l’Afrique avant ou en dehors des deux tiraillements civilisationnels (orient-occident). Et ce, en allant d’un horizon à un autre, d’une région ou d’une circonscription administrative à une autre, bref d’une ³³*aire culturelle* (en référence aux différentes compositions socioculturelles à l’échelle nationale, bien entendu) à une autre avec bien entendu, leurs différents ³⁴*arcs culturels*. Tout de même, l’option de la capitale comme le terrain d’étude nous mènera à amenuiser les disproportions en ce sens sur la base de l’hypothèse d’écologie urbaine pour avoir un aperçu culturel général sur ces différentes représentations sociales voire socioculturelles. Même si cette ³⁵*hypothèse d’écologie urbaine* reste à vérifier pour le cas du Tchad et de la ville de N’djaména, c’est du moins, le facteur sous-jacent du choix de cette ville dans sa perspective corrélationnelle en liaison aux différentes représentations socioculturelles telles qu’abordées par l’École de Chicago. Et ce, dans une circonscription (géographique au sens de la délimitation de la ville tout court) où la diversité culturelle est de mise. Après les différentes étapes de confrontations de ces diversités, émerge une tendance emblématique de la culture sociale propre à cette ville dont nous retiendrons ici quelques terminologies notoirement répandues dans cette même ville : les « N’djaménois/es³⁶ », les « Djido de N’djaména³⁷ », et les « N’djam-daar³⁸ » qui sont quelques-unes de ces représentations dénominatives affilées aux comportements des différentes couches de population peuplant la ville de N’djaména rappelant leur itinérance géographique et leurs prédispositions comportementales d’une part. D’autre part, nous pouvons

³³ et ⁷cf. **Benedict** (1950/1934) : « *Patterns of cultures* », traduit en français sous l’intitulé de : « *patron-modèle de la culture* » où elle expose la problématique de la relation entre la culture et la personnalité des membres dont le comportement individuel en est l’aboutissement ou la traduction de cette culture sociale. Ce qui permet d’aborder les représentations sociales à l’échelle de notre terrain d’étude sous forme de cette « aire culturelle » tout en prenant en considération les différents « arcs culturels » sous-jacents aux représentations en vogue dans cette ville. En ce sens, nous allons circonscrire les deux termes « *aire culturelle* » et « *arcs culturels* » dans cet usage précis aux sens de la « culture générale de la ville ou des régions itinérantes de sa populations » pour le premier et des « différents modèles culturels en présence qui sous-tendent les représentations sociales de la population de cette même ville » pour le second.

³⁵Le terme : « *d’hypothèse d’écologie urbaine* » renvoie ici à la théorie d’écologie urbaine telle que développée par l’école de Chicago dont les travaux de Robert Park en particulier. Lesquels travaux conçoivent l’écologie urbaine comme le processus d’intégration des personnes issues de différents milieux culturels lorsque ces dernières sont appelées à cohabiter ou à coexister au sein d’une même ville. Lequel processus met en exergue les relations conflictuelles et les interdépendances entre ces personnes et leurs milieux antérieurs dans la perspective de leur intégration sociale dans la ville cible. Ce processus d’intégration sociale (dont celle urbaine en particulier) procède de plusieurs étapes (rivalité-conflits-adaptation-intégration). Ici, nous n’allons pas verser dans un « écologisme urbain » sans des travaux spécifiques contextualisés au terrain cible mais nous maintenons comme telle cette hypothèse dans une dimension du moins relative en référence aux différentes crises sociales qui ont marqué fortement la ville de N’djaména dans ce dynamisme de l’écologie urbaine telle que l’affirment les études de l’école Chicago.

³⁶*N’djaménois(e)* : désigne sur le plan local, national et international, un habitant de N’djaména.

³⁷*Djido de N’djaména* : désigne le comportement (farceur) des jeunes gens natifs et actifs de N’djaména.

³⁸*N’djam-daar* : terminologie qui désigne les populations N’djaménoises issues des provinces.

répertorier une autre gamme socio-dénominateur rappelant de manière spécifique, une certaine catégorie socioprofessionnelle. Celle qui fait objet de cette étude notamment : les « *Fonctionnaires de Rue de 40*³⁹ », les « *Makoula*⁴⁰ », les « *Magueurs*⁴¹ », les « *Madjiri* », les « *Pen* », entre autres qui demeurent aussi, une autre pente significative du dynamisme de l'écologie urbaine à N'djaména. Ces différentes représentations (dénominations) en vogue à N'djaména témoignent de la perspective du « *dynamisme de l'écologie urbaine* » dans cette ville donc, d'une possibilité d'un ensemble de représentations sociales ou culturelles qui lui sont caractéristiques malgré la diversité de peuples dont cette ville porte la marque en terme de tensions, de conflits, de rivalités.

iv : Le marché de l'emploi au Tchad : du secteur formel au secteur informel

Tel qu'esquissé dans l'intitulé *situation géographique, géoéconomique et géopolitique*, (à l'instar de la plupart des pays du tiers-monde), le Tchad connaît en terme du travail et de l'emploi, une très forte part et responsabilité du secteur dit informel. Afin de court-circuiter cette partie, nous allons nous référer fondamentalement au « *Programme Pays pour un Travail Décent* » (OIT-Tchad), un document réalisé conjointement entre l'État tchadien et l'*Organisation Internationale du Travail (l'OIT)*. Ce document qui, il faut le rappeler est l'un des principaux documents référentiels écrits du terrain en relation avec le thème de cette recherche. Lequel nous informe largement sur l'importance et l'ampleur du secteur ou du travail informel au Tchad. En effet, le document souligne cette ampleur et cette importance appuyées par des chiffres dont nous avons retenu quelques extraits suivants :

³⁹ « *Fonctionnaires de la Rue de 40* » : dénomination (péjorative) globale des travailleurs domestiques externalisés et ambulants externalisés ou non dans la ville N'djaména. Cette terminologie est dite péjorative du fait d'assimilation et la substitution de l'Avenue le plus emprunté par ces travailleurs (pour se rendre à leur lieu de service) à leur identité socioprofessionnelle.

⁴⁰ « *Makoula* » : terme issu du Ngambaye, un des principaux dialectes de la famille linguistique Sarabophone au Tchad. Le terme « *Makoula* » provient de la combinaison de deux mots Ngambaye : « *Maou* » (une notoriété de puissance au sens de la maîtrise de quelque chose, de la spécialisation dans un métier donné) ; et « *Koula* » (travail). Dans sa terminologie Ngambaye, le mot « *Makoula* » signifie : un infatigable (travailleur), un laborieux. Son emploi à N'djaména réfère à l'origine sociogéographique des travailleurs domestiques externalisés issus du milieu Ngambaye de manière générale et « *Makoula* » (variance linguistique du Ngambaye) en particulier.

⁴¹ « *Magueurs* » : terme issu du Goulaye, un des dialectes de la famille linguistique Sarabophone. Son emploi à N'djaména assimile l'ethnie à la profession des travailleurs domestiques externalisés, originaires du milieu Goulaye.

- « Le secteur primaire dont l'agro-pastoral fit vivre avant l'ère pétrolière + 95% de la population active et à partir de 2003⁴², (il fait vivre) + 72% de la population active tchadienne », P 2.
- « Le Tchad compte (depuis quatorze ans plus de) 4.718.218 tchadiens à l'âge de travailler parmi lesquels, on compte 44,8% d'actifs occupés et 55,2% de chômeurs et d'actifs non occupés », P 2. Dans le même sillage, « Le secteur privé génère quelques 27.000 emplois. Les salariés parmi les personnes actives (de ce secteur) ne représentent que 5% de la masse totale de la population active », P 3.
- « Les plus grands employeurs du Tchad sont : le secteur primaire, le secteur informel et l'État », P 3. Et pour terminer cette série de références du PPTD :
- « L'économie informelle (au Tchad) est exclusivement le plus gros employeur après l'agriculture. Elle est alimentée, d'une part, par un exode massif des jeunes, à la recherche du travail, de la campagne vers les grandes villes et d'autre part, de l'effet de l'ajustement structurel qui a entraîné l'État à ne plus être le principal pourvoyeur d'emplois. Cette main-d'œuvre est majoritairement non qualifiée et se forme sur le tas », P 3.

Telles sont les grandes lignes qui informent sur le paysage du marché de l'emploi au Tchad. Nous avons fait mention surtout des données relatives au marché informel pour deux raisons précises. D'abord puisqu'elles informent à la fois sur leur propre état et en même temps, par effet d'inversion, sur l'état du marché formel. Puis, parce qu'il (secteur informel) fait l'objet (spécifique) sous-jacent au cas de cette recherche.

v : Le poids structurel de l'emploi informel au Tchad et dans la ville de N'djaména

Comme indiqué précédemment, le Secteur Informel est le plus grand employeur au Tchad après l'agriculture. Selon les données de l'ECOSIT 3 (2014), les UPI au niveau national se chiffrent à 391.912. Ces unités de production informelles qui emploient entre une et sept personnes, fournissent des centaines de milliers d'emplois aux individus dont le taux de

⁴²L'année 2003 pour le Tchad marque son ère pétrolière.

salarisation est 22,6% au niveau national et 38,9% dans la ville de N' djaména (ECOSIT 3, P 29). Des taux et chiffres largement supérieurs à ceux du secteur privé (5% selon le PPTD précité) et qui montrent à suffisance, le poids structurel de l'emploi informel tant au niveau national que local (en référence au cas de N' djaména). Cependant, la quasi-totalité de ces Unités de Production travaille dans l'informalité en conformité avec la définition du BIT (1993) de l'informel entendu comme : « Toute activité, non enregistrée et/ou dépourvue de comptabilité écrite formelle, exercée à titre d'emploi principal ou secondaire, par une personne ». Ce taux d' informalité s'élève à environ 98% du total de ces Unités de Productions. Outre l'élévation du niveau de l'informalité, le taux de reproductivité des UPI s'élève à 54,3% selon les souhaits recueillis auprès des promoteurs de ces UPI pour leurs progénitures. Un taux qui s' estime à 25,4% pour la ville de N' djaména où l' on enregistre également les 10,5% de ces UPI. En sus de cela, le travail informel permet de réaliser annuellement plus de dix (10) milliards de FCFA (ECOSIT 3, P 33). Ce qui permet de déduire l'importance des activités informelles dans le marché de l'emploi national et dans celui de N' djaména à travers son rôle compensateur des déficits formels malgré la précarité dans laquelle s' exercent ces activités (ECOSIT 3, P 34).

vi : Difficultés du terrain

Nous avons entrepris cette recherche dans un terrain difficile d'accès. Ce qui favorisa la prolifération de nombreuses difficultés. Ces difficultés sont de nature variée. Nous les avons regroupées ici en :

- difficultés d'ordre administratif ;
- difficultés d'ordre matériel et immatériel ;
- difficultés naturelles ;
- les difficultés liées à l'échantillon et ses différentes composantes ;
- difficultés d'ordre structurel ;
- (nos) limites personnelles.

À titre administratif, nous avons connu un bon nombre d'handicaps qui ont retardé le commencement de notre enquête d'au moins deux semaines sur les deux mois de séjour envisagés. Après avoir eu ⁴³***le document exigé***, la plupart des administrations (auprès desquelles

⁴³***Le document exigé*** de la part des Administrations est l'Autorisation d'Enquête de terrain. Laquelle devrait être délivrée par le Ministère des Affaires Étrangères et de l'Intégration Africaine du Tchad (le Ministère sous la tutelle

nous nous sommes adressés pour des données structurelles indispensables à la présentation de notre terrain d'étude) ont montré de la réticence à nous fournir les données sollicitées jusqu'à la fin de la recherche. Ce qui nous a induits à redescendre une deuxième fois au terrain pendant un mois (21 avril au 22 mai 2019).

À titre des difficultés matérielles et immatérielles (théoriques), elles furent aussi abondantes que les précédentes. Nous pouvons résumer les difficultés immatérielles en termes de manque de données (documents) ou de leur non disponibilité (à la portée de tous). Les études antérieures sur le thème liées au terrain d'étude manquent crucialement. Et les rares documents consultés ne relèvent pas du domaine et de notre spécialité d'étude. Ceci laisse sous-entendre (à proprement dit), l'absence d'une étude sociologique relative au thème et au sujet de la recherche. Outre cela, l'accès à l'internet pour se ressourcer (lors de notre séjour sur le terrain) est très déficitaire surtout à cause du coût d'accès à l'internet haut débit qui n'est pas à la portée de l'étudiant ou de tout chercheur non-salarié. En référence aux difficultés matérielles, bien au-delà des documents en version matérielle, nous avons rencontré des problèmes liés au déplacement dont le coût tripla notre prévision.

Un autre niveau de difficultés relève des conditions naturelles. L'étude s'est déroulée pendant la saison des pluies au Tchad où l'accès au rendez-vous est conditionné par le rythme des averses et l'état des routes de proximité.

L'échantillon et ses différentes composantes (les quatre sous catégories de l'échantillon) constituent à leur niveau, un autre défi. À commencer par les catégories privilégiées par l'étude (Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés), ces deux catégories de travailleurs constituent au sein même du Secteur Informel (au Tchad et particulièrement à N'djaména) des Catégories difficilement abordables puisque visibles mais très complexes à se prêter à l'étude scientifique. Cette difficulté s'explique par quelques facteurs structurels dont la langue de communication dans laquelle ils (ces travailleurs) s'expriment, le peu d'intérêt qu'ils accordent aux études d'ordre scientifique (puisqu'elles ne portent pas des fruits escomptés à leur connaissance, ou du moins selon leur entendement) et la gestion de leur temps. Face à ce

de laquelle, les étudiants tchadiens à l'étranger sont placés). Et ce, sur présentation de la lettre d'envoi en stage ou de son équivalent. Durant la même période, l'Université de Bejaia était aussi en vacances administrative. Ce qui justifia en partie les deux semaines de retard jusqu'à l'intervention de l'Ambassade de la République du Tchad en République Algérienne Populaire et Démocratique qui a permis de décanter la situation.

désintéressement, il s'impose à chaque rencontre, la nécessité de dissuader le travailleur de la portée positive de cette étude en sa faveur pour qu'il se prête à l'entretien.

Au-delà de cet aspect, les différentes composantes de l'échantillon posent problème sur deux plans : le temps et l'épuisement. Cette question de gestion du temps n'est pas équivoque pour toutes les sous-catégories de l'échantillon. À l'exception de la catégorie populaire (qui est beaucoup plus accessible), les trois autres composantes de l'échantillon sont trop « *timingsivores* ⁴⁴ ». Chacune des trois dernières sous-catégories nécessite deux à trois fois plus de temps envisagé.

Sur le plan structurel, les difficultés n'en manquent pas. Nous avons entrepris cette étude dans un pays et une ville multiculturels. Cette multi-culturalité s'accompagne de plusieurs considérations d'ordre social, socioculturel et psychologique diversifiées. Lesquelles (considérations) nécessitent la disponibilité des données anthropologiques, sociologiques voire psychologiques de base pour faciliter l'orientation du chercheur et l'analyse des données recueillies. Ce fut, une fois de plus, un manque déplorable pour la recherche. Le plus manifeste de ces considérations est la question linguistique que nous avons suscitée déjà.

Enfin, parmi les travailleurs, bon nombre s'est résigné (manifestement et souvent) soit parce qu'ils ne trouvent pas la pertinence de cette enquête en liaison avec l'intérêt temporel (les saisonniers), soit ils n'ont pas confiance en une quelconque portée bénéfique de l'étude pour eux (*faute de leur permettre de s'enregistrer nommément sur la fiche technique de la recherche – une des exigences de leur part*). Le repli des autres se justifie par une raison latente très significative qui explique (d'ailleurs) le maquillage argumentatif sur base « *de l'incidence immédiate de l'enquête* ». Le fait que ces travailleurs sont là pour un temps précis à la recherche des moyens financiers et matériels pour d'autres investissements. Nous approfondiront mieux ce dernier élément à travers l'analyse des données.

⁴⁴ « *Timingsivores* » : qui consomment et tuent le temps.

II : Présentation, Traitement et Analyse des Données

Sujet 1 : Traitement, Présentation et Analyse des Variables Personnelles

Dossier 1 : structure générale de l'échantillon

Tableau N-° 4 : Répartition de l'échantillon selon le genre

Genre	Effectif	%
Masculin	35	≈ 67
Féminin	17	≈ 33
Total :	52	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (*cf. : UI.1.1*).

En référence au caractère genre, nous pouvons dire que la majorité de l'échantillon de cette étude est composée des hommes qui représentent 67% et une minorité de femmes (33%).

Comme lecture sociologique, nous pouvons dire que ce rapport hommes-femmes ici ne reflète pas à priori le poids (pourcentage) des hommes ou des femmes dans la ville de N'djaména, le terrain d'étude qui compte en réalité, 53,2% d'hommes et 46,8 % de femmes (Indicateurs globaux du R.G.P.H 2009, P 18). Au contraire, il énonce d'autres traits liés au genre (et) qui ont pesé sur le processus non aléatoire de sélection de l'échantillon. En ce sens, nous émettons deux hypothèses dont la première est celle qui lie l'intérêt et la disponibilité que les hommes ou les femmes accordent aux questions de recherche ou spécifiquement à ce sujet. En rapport avec les réalités du terrain, ceci revient à dire que les hommes se sont prêtés aisément ou beaucoup plus aux questions de recherche que les femmes. En référence aux informations non-usuelles (constats ou observations découlant du terrain mais qui ne sont pas systématiquement reproduits) de la recherche, nous constatons que, pour des multiples raisons ou excuses, beaucoup de femmes refusèrent de participer à l'enquête. Certaines qui ont des conjoints à proximité demandent leur aval qui peut se solder par un refus dans plusieurs cas. Ceci indique l'influence de la domination

masculine dans la disponibilité des enquêtés. Ce qui fait que le nombre élevé de réticence des femmes à participer à la recherche impacte le taux général de représentativité féminine à toute l'enquête, d'une part.

D'autre part, nous pouvons dire que le déséquilibre entre les deux modalités de la variable genre de notre échantillon peut renvoyer aussi à la technique du choix d'échantillonnage lui-même. En ce sens, la technique du choix rationnel nous a conduits à nous intéresser beaucoup plus à la sélection sur base des critères retenus dont la disponibilité de l'unité (statistique, de l'individu, de l'échantillon) à qui l'on s'adresse au détriment de son équilibre générique.

Tableau N-• 5 : Répartition de l'échantillon selon l'âge

Tranche d'Âge	Effectif	%
2 ^{ème}	43	82,69
3 ^{ème}	4	7,69
1 ^{er}	3	5,76
X	2	3,84
Total :	52	≈ 100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf.: *UI.1.2*).

Le tableau ci-dessus rend compte de la répartition de l'échantillon selon les tranches d'âge. Nous avons représenté les différents âges des unités de l'échantillon suivant les étapes de la croissance humaine. Ainsi : le premier âge correspond à l'enfance, le second à l'âge adulte, le troisième à la vieillesse sinon à la retraite et la modalité X représente les individus qui n'arrivent pas à situer avec exactitude leurs âges. Le premier âge est composé au Tchad des personnes ayant entre zéro (0) et dix-sept ans (17) ; le second, des personnes ayant entre dix-huit (18) et cinquante-neuf (59) ans et le troisième âge, des personnes ayant entre soixante ans et plus. Ainsi, les adultes représentent la quasi-totalité de l'échantillon (82,69%) contre 7,69% des personnes à l'âge de la retraite et 5,76% des enfants.

La surélévation du taux des individus du 2^{ème} âge s'explique par plusieurs facteurs. Ils représentent la majorité de la population nationale (plus de 46,5% selon les Indicateurs Globaux

du R.G.P.H 2009, P 29) et aussi, la tranche la plus active dans ces travaux et au sein de la population de manière générale.

Tableau N-° 6 : Répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectif	%	A°
Marié	33	63,46	228,45
Célibataire	16	30,76	110,73
Divorcé	2	3,84	13,82
Veuf	1	1,92	7
Total :	52	≈ 100	360

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (*cf. : UI.1.3*).

Le tableau ci-dessus présente la répartition de l'échantillon suivant la Situation Matrimoniale. Il en ressort que l'échantillon (de cette enquête) est constitué en majeure partie des sujets Mariés qui représentent 63,46%. Puis, de 30,76% de célibataires et un faible pourcentage des Divorcés et veuf/veuve(s) qui représentent respectivement 3,84% et 1,92%.

La prédominance des sujets mariés renvoie à l'intérêt que les adultes de cette tranche d'âges accordent aux préoccupations découlant du travail marginal dont le cas des domestiques externalisés en particulier. Leur penchant pour le sujet se traduit par la qualité de leurs interventions dont les Réponses Spécifiques (R.S) en particulier. Ils accordent au travail marginal un intérêt de qualité, centré sur la personne des travailleurs. On peut appréhender cette préoccupation sociale sur base de plusieurs raisons approfondies avancées régulièrement par les-uns et les autres allant des encouragements à élargir à d'autres types de travaux comme la sécurité privée, le cas des vigiles ... « *Leurs conditions socioéconomiques sont déplorables ! Ils parcourent de longues distances et s'ils passent la nuit chez leurs patrons qui (ils) soustraient cinq mille francs sur leur salaire !* » (R.S.E N-° 22). Plusieurs autres (cf. les éléments de réponses

de l'Unité d'Information N-° 18) se préoccupent des traitements qu'ils subissent : « *Je déplore les traitements de ces travailleurs. Souvent analphabètes, issus de l'exode rurale et vivant dans des conditions socioéconomiques déplorables, ...* » (R.S.E N-° 22). Outre la maturité des mariés et leur disponibilité, les Mariés se laissent profondément touchés par le quotidien des travailleurs marginaux. C'est l'une des raisons qui expliquent leur disponibilité à participer à l'enquête.

Tableau N-° 7 : Répartition de l'échantillon selon le Niveau d'Instruction

Niveau d'Instruction	Effectif	Fréquence	%
X	1	0,019	1,92
Primaire	11	0,211	21,15
Secondaire	22	0,423	42,30
Supérieur	18	0,346	34,61
Total :	52	1	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf.: *UI.1.4*).

Le tableau ci-dessus décrit la répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction. En référence aux données de ce tableau, nous pouvons dire que la majorité absolue de cet échantillon est constituée par des sujets instruits (98,6%) et une minorité de sujets non-instruits. Parmi les sujets instruits, une grande partie est constituée des individus ayant étudié jusqu'au second cycle (42,30%) contre (34,61%) des sujets ayant fait un parcours académique et 21,15% de sujets ayant fait un parcours primaire. La modalité X représente l'individu n'ayant pas été à l'école.

Les modalités Primaire, Secondaire et Supérieure renvoient respectivement aux cycles (limites) du niveau d'étude des enquêtés à une différence près : la modalité Secondaire englobe les individus dont leur parcours scolaire oscille entre le secondaire (Collège et Lycée) et toute forme de Brevet non Supérieur.

De ce fait, l'écart considérable entre le pourcentage des instruits et celui des non-instruits se justifie par les injonctions de la technique d'échantillonnage retenue, surtout, le critère

linguistique dont sa raison opérationnelle consiste à palier aux difficultés de traduction des concepts mis en exergue du français vers les langues locales. Ce qui nous a conduits à miser beaucoup plus sur des sujets ayant un niveau requis de compréhension de la langue française d'une part. D'autre part, nous nous sommes focalisés sur les sujets dont nous (chercheur et l'interprète, éventuellement) avons la maîtrise de leurs langues vernaculaires. Par ailleurs, ce taux des instruits ici ne représente pas celui de l'alphabétisation sur le plan national non plus.

Tableau N-° 8 : Répartition de l'échantillon selon la profession

Profession	Effectif	%
Service commercial externalisé	13	25
Ménagère	12	23,07
Service libéral	6	11,53
Enseignant	6	11,53
Techniciens	5	9,61
Service Administratif	4	7,69
Étudiant	2	3,84
Chômeur	2	3,84
Élève	1	1,92
Agent Forestier	1	1,92
Total :	52	≈100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf.: *UI.1.5*).

Le tableau ci-haut présente la répartition de l'échantillon selon la profession. Il en ressort qu'une grande partie des enquêtés (25%) exercent un service commercial externalisé contre 23,07% des sujets travaillant dans les ménages. 11,53% des sujets travaillent dans l'enseignement ou exercent un métier libéral. Les Techniciens représentent 9,61% de l'échantillon ; les cadres administratifs, 7,69% outre les pourcentages minoritaires d'étudiants, de chômeurs, d'élèves et d'autres Agents de service public.

Ce tableau devra être compris avec assez de nuances car dans les faits (sur le terrain), il s'avère que les mêmes individus exercent plusieurs professions (activité principale, activité

secondaire). Ainsi, un Agent Commercial externalisé peut être aussi bien un élève qu'un étudiant tout comme un Agent de service libéral, ... Néanmoins, la classification du sujet dans telle ou telle catégorie socioprofessionnelle dénote du fait que cette activité demeure son activité principale.

Tableau N-• 9 : Répartition de l'échantillon selon le lieu d'habitation

Arrondissement	Effectif	%
7 ^{ème}	28	53,84
6 ^{ème}	7	13,46
5 ^{ème}	5	9,61
8 ^{ème}	5	9,61
10 ^{ème}	3	5,76
9 ^{ème}	3	5,76
3 ^{ème}	1	1,92
Total :	52	≈100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf.: *UI.1.6*).

Le tableau ci-dessus répartit l'échantillon selon le lieu d'habitation. Recueillie fondamentalement en quartiers, cette représentation s'est rétrécie en arrondissements. La majorité des sujets d'enquête sont issus du 7^{ème} Arrondissement, soit 53,84% suivie d'une minorité relatives des sujets du 6^{ème} Arrondissement (13,46%) et des autres Arrondissements (3^{ème}, 5^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}) qui ont tous, des taux inférieurs à 10%.

Cette disproportion de l'échantillon entre les Arrondissements de la ville tient de deux facteurs. D'une part, la concentration des travailleurs dans les deux Arrondissements (7^{ème} et 6^{ème}) et surtout au 7^{ème} à cause de son caractère périphérique. En effet ces Arrondissements qui concentrent la plupart des ressortissants du Sud du pays (en général agriculteurs) sont les lieux d'accueil des populations issues de l'exode rural. Ce qui entraîne à l'extension de l'Arrondissement qui est devenu semblable aux faubourgs et par ailleurs, ghettos des démunis et des nouveaux venus. Au-delà de cette concentration, le travailleur qui sera rencontré dans les autres Arrondissements, réside souvent dans les deux premiers cités outre le fait que le contexte

de l'enquête (marché, axes de circulation, ...) ne favorise pas à priori, de respecter scrupuleusement, les prémunitions méthodologiques relatives à la proportionnalité en ce sens.

Tableau N-° 10 : Répartition de l'échantillon selon l'origine géographique

Origine géographique	Effectif	%
Provincial	27	≈52
Capitale	25	≈48
Total :	52	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. *Question : UI.1.7*).

En référence au tableau ci-dessus, l'échantillon a été reparti selon « l'origine géographique ». Il ressort que la majorité relative des sujets d'étude (52%) est issue des Provinces contre 48% des Originaires de N'djaména.

L'origine géographique ici renvoie au lieu de naissance et la durée de séjour à N'djaména ou en province. Ces deux critères retenus visent à mieux s'appesantir sur les individus susceptibles de représenter l'opinion des N'djaménois lors de l'enquête.

Le taux élevé des provinciaux par rapport aux originaires de N'djaména se justifie par l'influence de l'exode rurale au Tchad de manière générale dont le taux grimpa considérablement entre le premier R.G.P.H (1993) et le second de 2009 à 23% près (PPTD, P 2). La capitale est la ville de prédilection de cette population issue de l'exode rurale. Ce qui explique grosso-modo, cette forte représentativité des interviewés d'origine provinciale. Ainsi, une grande partie de ces 23% d'émigrés ruraux regagne la ville de N'djaména, qui offrait régulièrement à titre saisonnier, une multitude d'opportunités de travail rémunéré et certains y restent définitivement dans le temps. C'est en relation avec la portée de la question évaluant successivement : le lieu de naissance, la durée du séjour (jusqu'au jour de l'entretien) à N'djaména ou en Province et le statut de résident permanent ou saisonnier à N'djaména que nous avons déterminé les sujets appartenants à l'une ou l'autre de ces deux modalités.

Dossier 2 : Répartition des Travailleurs selon leur Composition Structurelle

Tableau N-• 11 : Répartition des Travailleurs selon leur genre

Genre \ Cat. Travailleurs	Masculin	Féminin	Total :
Dom. Ext.	4 → 57,14%	3 → 42,85%	7 → 100%
Tra. Amb. Ext.	10 → 71,42%	4 → 28,57%	14 → 100%
Total :	14 → 66,66%	7 → 33,33%	21 → 100%

Source : Données extraite de l'Enquête du terrain (*cf.* : *UI.1.1& UI.1.5*).

Sans distinction de catégorie de travail, la majorité absolue des Travailleurs enquêtés est de genre masculin avec une proportion de 66,66%. Parmi les Domestiques Externalisés, 57,14% sont du genre masculin. La quasi-totalité des Travailleurs Ambulants Externalisés est aussi du genre masculin (71,42%). De ce fait, il y a autant d'hommes qui travaillent tant qu'Ambulants et Domestiques Externalisés dans la ville de N'djaména. Toute fois, il y a plus de femmes qui travaillent tant que Domestiques externalisées (42,85%) qu'à titre d'Ambulantes Externalisées (28,57%).

Ce surplus d'hommes au travail domestique et ambulant externalisés pourrait s'expliquer par des facteurs indépendants du genre dont en partie, les raisons du déséquilibre entre le taux des hommes et des femmes tels que démontré à travers le tableau numéro 2. En ce sens, la disproportion du taux des hommes exerçant un travail externalisé par rapport à celui des femmes peut entraîner à ce décalage. Le défi de validité de cette hypothèse réside dans le manque d'état de lieu sur le Secteur Informel spécifiquement dans la ville de N'Djaména.

Tableau N-• 12 : Répartition des Travailleurs selon leur âge

Cat. d'âge \ Cat. de travailleurs	2 ^{ème}	1 ^{er}	3 ^{ème}	X	Total :
1-Dom. Ext.	6→85,71% ↑	0→0%	1→14,28%	0→0%	7→100%
2- Tra. Amb. Ext.	10→71,42% ↓	3→21,42%	0→ 0%	1→7,14%	14→100%
Total :	16→76,19%	3→14,28%	1→4,76%	1→4,76%	21→ 100%

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. : *UI.1.2 & UI.1.5*).

Ce tableau présente la répartition des Travailleurs selon leur catégorie d'âges. La variable âge a été décomposée en quatre (4) modalités en conformité avec la répartition générale des âges de l'échantillon (cf. **Tableau N-• : 3**). Sans distinction de catégorie de travail, la majorité absolue des travailleurs est du 2^{ème} âge. Elle représente les 76,19% de l'effectif partiel des catégories d'âges confondues.

Parmi les Domestiques Externalisés, la majorité absolue est du 2^{ème} âge avec 85,71%. Du côté des Travailleurs Ambulants Externalisés, la majorité absolue d'entre eux (71,42%) est également du 2^{ème} âge.

La concentration des travailleurs au 2^{ème} âge peut s'expliquer par le fait que cette tranche concentre les populations les plus aptes à exercer l'une comme l'autre des activités de par leurs âges (jeunes) et leur vigueur physique.

Tableau N-• 13 : Répartition des Travailleurs selon leur situation matrimoniale

Situation matrimoniale Cat. de travailleurs	Marié	Célibataire	Divorcé	Veuf /Veuve	Total :
1-Dom. Ext.	7 → 100%	0 → 0%	0 → 0%	0 → 0%	7 → 100%
2- Tra. Amb. Ext.	7 → 50%	7 → 50%	0 → 0%	0 → 0%	14 → 100%
Total :	14 → 66,66%	7 → 33,33%	0 → 0%	0 → 0%	21 → 100%

Source : Données extraite de l'Enquête du terrain (*cf. : UI.1.3 & UI.1.5*).

Le tableau ci-dessus distribue les travailleurs selon leur situation matrimoniale. En dehors de toute considération de catégorie, on remarque que la majorité absolue des travailleurs est mariée. Cette modalité représente 66,66% de l'état matrimonial général des travailleurs.

Parlant des Domestiques Externalisés, la totalité (100%) d'entre eux est mariée. En ce qui concerne les Travailleurs Ambulants Externalisés, on remarque autant de Mariés et de Célibataires. Les deux modalités se partagent à part égale, le même taux (50%) de la distribution marginale.

La surélévation du taux des Mariés chez les Domestiques peut s'expliquer par des facteurs divers parmi lesquels, le niveau d'instruction pourrait être considéré comme le facteur le plus déterminant. Car, interrompant trop leur scolarisation (avec un niveau d'instruction oscillant entre le C.P.2⁴⁵ et la 3^{ème}⁴⁶) surtout aux environs de la puberté, ces jeunes sont en proie au mariage précoce. Et en correspondance à leurs âges, plus de la moitié d'entre eux (57,14% dont l'âge varie entre 22 à 30 ans), ont en moyenne 4 enfants. Le rapport de la moyenne de leurs âges ($\bar{X} = 25$ ans) et celui du nombre moyen de leurs enfants ($\bar{X} = 4$ enfants) converge à dire que la plupart d'entre eux se sont mariés précocement et ont eu leur premier enfant à l'âge de 17 ans. Cette

⁴⁵Le C.P.2 : Cours Préparatoire, 2^{ème} Niveau correspondant à la 2^{ème} Année du Primaire.

⁴⁶La 3^{ème} : équivaut à la fin du Collège.

moyenne du nombre d'enfants reste la même pour l'ensemble des Domestiques. Ce qui explique leur totale concentration dans la modalité mariée.

En rapport avec les Ambulants Externalisés, la tendance médiane qu'affiche leur distribution matrimoniale présente un état difficile à cerner partant d'un seul point de vue. Car, le facteur scolarisation est loin d'expliquer le phénomène dans chacune des deux modalités. En effet, on remarque des niveaux d'instruction les plus disproportionnés au sein de la catégorie (en rapport avec leurs âges). Allant du non-scolarisé au licencié (les deux pôles de la catégorie), il n'existe presque aucun point de polarisation des tendances susceptible d'expliquer d'un penchant à l'autre, c'est-à-dire, des mariés aux célibataires, cet équilibre. De ce fait, les données que recèle chacune des deux modalités (équitablement distribuées) offre une divergence de perspectives. Ce qui nous fait attribuer cet équilibre à des facteurs aléatoires. Tout de même, on constate la même prévalence du mariage précoce dans la frange constituée par les mariés. En proportion à leurs âges, (au moins près de 29% d'entre eux âgés respectivement de 18 et 20 ans) se sont mariées précocement. Elles sont respectivement à leur première (1^{ère}) et quatrième (4^{ème}) naissance. Ce qui donne à l'une, « l'âge nuptial » de 17 ans et à l'autre, aux environs de 12 à 14 ans. Tout de même, la portée de ces estimations reste relative. Car notre estimation considère un espacement moyen de naissance à deux ans en conformité avec l'intervalle moyen d'espacement des naissances (19-32 mois) suivant *la méthode Dupâquier-Lachiver*⁴⁷. Elle n'a pas pris en considération les facteurs exceptionnels liés à la natalité telle que la-double ou triple natalité (Jumeaux/Jumelles ou Triplé (e)s).

Sous l'angle sociologique, ce rapport âge-mariage-enfant (pour toutes les catégories) a des fondements sociaux très enracinés. Ce qui explique la forte concentration des travailleurs dans la modalité Marié. Car, à partir de la fin de la puberté, les jeunes garçons et filles sont considérés dans la plupart des coutumes tchadiennes comme « des hommes et des femmes, donc, des individus libres de leurs agissements et relations ». En ce sens, la famille et la société sont très flexibles au sujet du contrôle social à leur égard à quelques différences près. Ce relâchement du contrôle social entraîne au développement d'un libertinage relationnel et sexuel pendant cet intervalle d'âges charniers entre l'enfance et l'âge adulte. Les conséquences immédiates de ce

⁴⁷*La Méthode Dupâquier-Lachiver* : méthode démographique de la détermination (approximative) de l'espacement des naissances dans les couples. Elle résulte du quotient de la durée de vie conjugale (en mois jusqu'à 40 ans) sur le nombre de grossesses (en mois avant 40 an). Elle donne les résultats suivants : ≤ 18 mois (un court intervalle d'espacement de naissant), [19-30], intervalle moyen et [31-48], intervalles longs et les familles stériles ou contraceptives sont celles où l'intervalle est supérieur à 4 ans.

libertinage sont les « *grosses non désirées* » qui entraînent de facto, à des mariages (précoces) dans la plupart des cas.

Tableau N-• 14 : Répartition des Travailleurs selon leur Niveau d'Instruction

Situation matrimoniale Cat. de travailleurs	Secondaire	Primaire	Supérieur	X	Total :
1-Dom. Ext.	3 → 42,85%	4 → 57,14%	0 → 0%	0 → 0%	7 → 100%
2- Tra. Amb. Ext.	10 → 71,42%	2 → 14,28%	1 → 7,14%	1 → 7,14%	14 → 100%
Total :	13 → 61,90 %	6 → 28,57%	1 → 4,76%	1 → 4,76%	21 → 100%

Source : Données extraite de l'Enquête du terrain (cf. : *UI.1.4 & UI.1.5*).

Le tableau précédant montre la distribution des travailleurs selon leur niveau d'instruction. En dehors de toute considération de catégorie, la majorité absolue des travailleurs a un niveau d'instruction secondaire (61,90%). Un niveau en forte contraste avec les conclusions généralement attribuée au Niveau de Scolarisation des Travailleurs du Secteur Informel (Hadjout⁴⁸, PP 115-116). Toute fois, cette considération est à amenuiser ici. Car, la disproportion du niveau d'étude peut-être attribuable (beaucoup plus) à la méthode et technique d'échantillonnage mises en œuvre.

Parmi les Domestiques Externalisés, 57,14% ont un niveau d'instruction limité au cycle primaire contre 42,85% des gens qui ont étudié jusqu'au secondaire. Du côté des travailleurs Ambulants Externalisés, 71,42% d'entre eux ont étudié jusqu'au secondaire contre une minorité de 14,28% ayant étudié jusqu'au supérieur ou arrêté leurs études au niveau primaire. Ce tableau laisse observer une corrélation entre le niveau d'instruction et l'accès au travail ambulants ou

⁴⁸ Hadjout (PP 115-116) où on remarque que « le Niveau d'instruction des Travailleurs (marginaux) cumule 21% d'analphabètes et 8% des individus ayant fait des études supérieures ».

domestique bien que cela ne saurait être tenu pour une causalité pour l'une ou l'autre des deux catégories de travail.

La disproportion de niveau d'instruction entre les Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés pourrait s'expliquer de plusieurs manières. Primo, les individus ayant connu un parcours scolaire plus ou moins long sont les plus enclins aux aspects expressifs du travail du fait que cette couche préfère soit les travaux de considération médiane ou élevée, soit des travaux qui lui offrent plus de marge de liberté. Secundo, les personnes au potentiel scolaire limité ou « avorté » choisissent leurs activités sur base des aspects instrumentaux (cf. grille de Bernhard Wilpert). Par ailleurs, les individus dont le niveau d'instruction est trop bas envisagent de moins en moins les emplois conditionnés par un certain niveau d'étude. Cette dernière figure est plus représentative du cas des Domestiques Externalisés du fait que la plupart des perceptions sociales sur ces travailleurs les prédisposent beaucoup plus au couple travail-salaire qu'à toute autre conception, considération ou aspiration du travailleur : « *ce sont des gens incultes* », « *... des ignorants* », « *... des gens sans niveau* », « *... des analphabètes...* », etc. Ainsi, la forte concentration des travailleurs d'un faible niveau d'instruction dans le travail Domestique externalisé peut être comprise comme un rationalisme et réalisme structurels des Acteurs eux-mêmes partant du principe théorique de Thomas. Partant du constat fait sur le terrain, sans avouer, les travailleurs se limitent généralement aux travaux auxquels, le niveau d'instruction ne sera pas la condition d'accès. Et une bonne partie du travail ambulancier consiste à vendre des produits manufacturés dont notamment les produits pharmaceutiques. Lesquels nécessitent un niveau d'instruction du moins moyen pour leur présentation (sur fond de marketing) aux clients. Ce qui pousse les travailleurs les moins instruits à se concentrer plus au travail domestique où les instructions essentielles sont verbales donc les plus compatibles avec leurs ressources sur le marché de l'emploi.

Tableau N-° 15 : Répartition des Travailleurs selon leur lieu d'habitation

Lieu d'Habit. / Cat. / Tra.	7 ^{ème}	9 ^{ème}	8 ^{ème}	10 ^{ème}	6 ^{ème}	Total :
1- Dom. Ext.	2→28,57%	1→14,28	1→14,28	2→28,57 %	1→14,28	7 →100%
2- Tra. Amb. Ext.	11→78,57%	2→14,28	1→7,14%	0 → 0%	0 → 0%	14→100%
Total :	13→61,90%	3→14,28%	2→9,52%	2→9,52%	1→4,76%	21→100%

Source : Données extraite de l'Enquête du terrain (cf. : *UI.1.6 & UI.1.5*).

Ce tableau présente la distribution des travailleurs selon leur lieu d'habitation (Quartier et Arrondissement). La tendance générale de cette distribution indique qu'en dehors de toute considération des catégories, la majorité absolue des travailleurs réside au 7^{ème} Arrondissement avec un taux de 61,90%. Parmi les Ambulants Externalisés, 78,57% habite le 7^{ème} Arrondissement contre 28,57% de Domestiques résidant au même Arrondissement (28,57%).

La très forte concentration des travailleurs Ambulants Externalisés s'explique par les mêmes facteurs démontrés au tableau 7. La faible concentration des Domestiques au 7^{ème} Arrondissement témoigne de leur disparité dans d'autres Arrondissements qu'ils présentent comme leurs lieux d'habitation. Un lieu d'habitation à priori secondaire du fait que ceux-ci (résidence partielle chez leur patron ou dans leurs lieux de travail).

Tableau N-° 16 : Répartition des Travailleurs selon leur origine géographique

Origine Géographique Cat. Travailleurs	Province	Capitale	Total :
Dom. Ext.	6 → 85,71%	1 → 14,28%	7 → 100%
Tra. Amb. Ext.	8 → 57,14%	6 → 42,85%	14 → 100%
Total :	14 → 66,66%	7 → 33,33%	21 → 100%

Source : Données extraite de l'Enquête du terrain (cf. : *UI.1.7 & UI.1.5*).

Ce tableau présente la distribution des travailleurs en fonction de leur origine géographique. Il en ressort que la majorité absolue des travailleurs est originaire des provinces (66,66%) contre une minorité en provenance de la capitale.

Parmi les travailleurs domestiques, 85,71% est originaire des provinces et du côté des Ambulants Externalisés, 57,14% est originaire des Provinces contre 42,85%, originaires de la capitale. Les bases de la distinction des deux modalités de l'origine géographique des travailleurs restent les mêmes en fonction de celles démontrées dans l'analyse du tableau N-°8.

Cette très forte concentration des provinciaux dans les deux catégories du travail (relégué au bas de l'échelle) peut être appréhendée de trois manières différentes : la nature du travail, son statut social et le poids de l'exode rural.

En rapport avec la nature du travail, le travail domestique et ambulants externalisés (comme nous allons le voir dans les parties postérieures) sont des travaux pénibles. Ils exigent trop d'effort physique et psychologique. Ils nécessitent quelqu'un de prédisposé à l'endurance physique et psychologique. Et les provinciaux tchadiens sont « *mieux prédisposés* » à cette endurance de par la nature rudimentaire des techniques et pratiques laborieuses en milieu rural quelque soit l'activité de base (agriculture/élevage/pêche).

En relation avec le statut social des deux catégories du travail dans la ville de N'djaména, ce sont des travaux relégués au bas de l'échelle. Ils sont considérés comme des activités des individus qui n'ont pas le choix, des individus qui se livrent à cet exercice pour juste subsister. Ce qui rebute de facto les N'djaménois (de naissance et de résidence, les « citadins ») qui ne les exercent que de manière conjoncturelle.

En ce qui concerne le poids de l'exode rural, il est à lui seul porteur de plusieurs germes qui conduisent les individus à pratiquer des activités ne relevant pas (à priori) de leurs choix au-delà du cas univoque des Domestiques et Ambulants Externalisés. Car, migrant massivement vers des zones de moindres opportunités de travail décent et face à l'indispensabilité de pourvoir à leurs besoins vitaux (besoins de base, besoins primaires), ces populations issues de l'exode rural comme nous l'avons démontré à travers leurs ressources à vendre sur le marché du travail (voir analyse du tableau N-° 12), n'ont guère de véritables choix entre le devoir de subsister, de survivre et le choix d'un travail décent. L'exode rural peut être considéré comme le premier facteur conduisant à la création et à la pérennité des travaux marginaux d'un côté. Et de l'autre, il draine aussi dans la foulée des individus qui sont psychologiquement préparés à une activité de seconde zone. Ce qui permet de se pencher plus profondément vers les situations du travail dans le milieu rural qui est un maillon essentiel pour mieux comprendre les motivations latentes des choix de la population issue de l'exode rural dans leurs phases transitoires ou leurs destinations finales.

Sujet 2 : Description du Travail Informel

Dossier N-°3 : Description de l'intensité et du surtravail dans la sphère marginale

Ce sujet est constitué de deux (2) dossiers relatifs à la description de l'intensité du travail et au mode de production du travail marginal. Les questions sont adressées aux vingt-et-un (21) travailleurs. Elles correspondent aux questions UI.2.8, UI.2.9, UI.2.10, du guide de la recherche. Lesquelles renvoient aux conditions de réalisation du travail marginal. Voici ce qui résulte des données recueillies en rapport avec ce sujet.

Tableau N-• 17 : Description du temps journalier du travail Domestique et Ambulant Externalisés

Horaires de travail	Ni	Ci	Ai	ni.ci
[5-7[2	6	2	12
[7-9[6	8	2	48
[9-11[3	10	2	30
[11-13[4	12	2	48
[13-15[4	14	2	56
[15-17[1	16	2	16
[17-18[1	18	2	18
Total :	21	\	\	228

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf.: *UI.2.8*).

Le tableau ci-dessus décrit le nombre d'heures de travail des Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés. Il ressort que la majorité relative des Travailleurs Domestiques et Ambulants Externalisés fait une prestation outrepassant le volume horaire du travail décent (8h par jour). La durée de leur prestation journalière varie entre 9 h à 18 h. Et la moyenne horaire journalière du temps de travail marginal (\bar{X}) est de 10,85 h soit, 10 h 51 mn (par jour).

De là, il importe de s'interroger sur les fondements de la hausse du temps de travail dans la sphère marginale à comparer au temps conventionnel du travail.

Comme nous le fait remarquer Clément (1999, P 7), « *Le travail marginal, est un travail hors travail* » et « *hors société* ». De ce fait, il n'est régi, à priori, par aucune règle du consensus social. En cela, il se présente sous des formes particulières qui le marquent et le distinguent du travail prisé par la société. L'ouvrier marginal outrepassé le volume horaire conventionnel du travail pour deux contraintes :

D'une part, parce qu'il espère plus de gain en travaillant plus. C'est notamment le cas des Travailleurs Ambulants Externalisés dont leur salaire journalier ou mensuel dépend de la vente journalière qu'ils réalisent. Ainsi, plus le Travailleur vend son produit, plus sa quote-part salariale

augmente. Et inversement, moins, le Travailleur vend par jour, moins, sera le montant salarial qu'il percevra. Cette contrainte conditionne le rythme, les efforts et le temps consacré au travail. En ce sens, l'ouvrier marginal effectue au quotidien du surtravail pour garantir son minimum vital. Car dans l'aperçu général du travail marginal, « *La majorité des employeurs proposent donc des salaires bas, correspondant au mieux à un montant horaire égal au SMIC⁴⁹* », (Ibos, 2008, PP 29-30). Cette stratégie de ces « *(combattants) quotidiens pour la survie* », (Clément, P 6) enfonce le Travailleur marginal davantage dans une double pénibilité : celle liée au nombre de tâches qu'il est censé accomplir par jour et celle rattachée au nombre d'heures du travail quotidien. En ce sens, l'élévation du volume horaire du travail marginal est l'une des caractéristiques qui rendent le travail marginal très pénible et de ce fait, moins apprécié par les individus qui souhaitent avoir autant de temps pour eux-mêmes qu'ils en disposent pour le travail tel que le sous-entend la tripartition de la journée du travail formel à travers les trois huit (8). Huit (8) heures de Travail, huit (8) heures de loisir et huit (8) heures de repos. Une tripartition qui n'existe pas ou presque pas lorsqu'on travaille dans le secteur informel.

D'autre part, le dépassement du volume horaire peut être considéré comme un mécanisme d'exploitation du travailleur par son employeur. « *Un(e) domestique passe en général dix heures quotidiennes sur son lieu de travail, avec une rémunération journalière inférieure au salaire minimum* » constate Ibos (2008, P 29-30). Le cas des Domestiques Externalisés de N'djaména élucide davantage ce constat. Car, la plupart des Domestiques Externalisés décrivent les horaires du début et de fin de travail comme étant ou coïncidant avec, « *le commencement et la fin des travaux domestiques journaliers chez leurs employeurs* » à quelques exceptions près. Ce qui revient à dire que tant qu'il existe du besoin domestique, le travailleur n'a pas fini sa journée. Outre les cas extrêmes de ceux qui passent toute la semaine chez leurs employeurs (à l'exception du week-end) et qui sont sollicités par leurs employeurs à tout moment. Par ailleurs, durant ces heures de surtravail, leurs employeurs multiplient pour eux, par-ci et là, de nouvelles tâches qui ne figuraient pas dans leur entendement préalable (forme ou mécanisme substituant le contrat, à défaut d'avoir un contrat de travail écrit) à l'exemple du gardiennage ou du contrôle nocturne de l'arrivée de l'eau courante, du remplissage des bassins et jarres d'eau... Et, « *Non seulement l'employeuse propose un salaire mensuel faible, mais encore elle demande une charge de travail plus que lourde : imprécise et par là même illimitée* » comme nous relate Ibos (P 30). Ces

⁴⁹SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (France). Il correspond en Algérie au S.N.M.G : Salaire National Minimum Garanti qui correspond au Tchad au SMIG : Salaire Minimum Interprofession Garanti.

quelques passages de l'étude d'Ibos viennent appuyer la situation horaire constatée sur terrain à N'djaména. Une situation pénible pour le travailleur et qui outrepassa la limite du travail pour s'apparenter de plus en plus à une pure exploitation. Car non seulement le travailleur effectue chaque jour un surtravail mais, à son surtravail, s'oppose son salaire qui constitue l'un des facteurs clefs de sa dévalorisation comme l'observe Ibos (P 30) : « *le faible coût absolu de son travail contribue à dévaloriser ce travail* ». À réunir tous ces facteurs : surélévation du temps du travail, multiplication sans cesse de tâches et sous-paie, on accable le travailleur et l'épuise quotidiennement. Ce qui confirme la thèse de la pénibilité et de la paupérisation du travail marginal.

Tableau N-• 18 : Répartition des Travailleurs selon le nombre des tâches quotidiennes

Nombre des tâches (xi)	Travailleurs Domestique Externalisés	Travailleurs Ambulants Externalisés	Fréquence	%	xi.ni
1	/	/	/	/	/
2	2	/	0,095	9,52	4
3	/	10	0,476	47,61	30
4	/	3	0,142	14,28	12
5	2	/	0,095	9,52	10
6	1	1	0,095	9,52	12
7	2	/	0,095	9,52	14
Total	7	14	1	100	82

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. **Question : UI.2.8**).

Ce tableau montre la répartition des Travailleurs (Domestiques et Ambulants externalisés) selon le nombre des tâches quotidiennes qu'ils exécutent. Il s'avère que 47,61% des Travailleurs exécutent trois tâches par jour contre 14,28% qui accomplissent quatre (4) tâches par jour et 9,52% qui exécutent soit deux (2), cinq (5), six (6) ou sept (7) tâches différentes par jour. Donc, un taux de 57,13% des Travailleurs confondus qui exercent en-deçà de la Moyenne des tâches

quotidiennes. Avec, \bar{X} = quatre (4) tâches contre 28,57% des Travailleurs confondus qui exercent au-delà de la même Moyenne.

Ce qui revient à dire que de manière générale, le travail marginal est un travail qui induit à accomplir plusieurs tâches quotidiennement. Même si plus de la moitié des Travailleurs exercent en-deçà de la moyenne, la nature de ces charges peut influencer leur quantité et les rendre pénible pour le travailleur. Car, en alternant durant la même journée, plusieurs tâches variantes et sur un temps de travail dont la moyenne dépasse généralement le temps conventionnel comme démontré précédemment, le travailleur s'épuise à la fin de sa journée de travail. Ce qui conduit du jour le jour, à son épuisement physique et moral. Cependant, il importe de réinterroger les rapports tâches journalières du travailleur marginal, pénibilité dudit travail et épuisement du travailleur afin de mieux appréhender les facteurs qui présentent le travail marginal comme un travail pénible.

Pour les Domestiques Externalisés, ces tâches englobent l'ensemble des tâches ménagères sans distinction allant de la préparation des repas, à l'entretien du linge, du marché (pour approvisionnement) au moulin, de l'entretien de la cours à celui des chambres et engins, etc. au-delà du fait que chacune de ces tâches en elle-même, constitue un travail à part entière, susceptible d'être subdivisé en plusieurs tâches qui s'enchainent. Ainsi, la préparation du repas peut entraîner à une série de tâches telles que : le pompage d'eau (du fait que la majorité des ménages à N'djaména s'approvisionne à partir des pompes manuelles), l'épluchure des aliments et ingrédients, leur assemblage, leur cuisson, la vaisselle, les va-et-vient entre le ménage, les magasins, le marché, le moulin, ... sans omettre le fait que la fin d'une tâche annonce le début d'une autre jusqu'à la rupture de la journée du travail.

En ce qui concerne les Travailleurs Ambulants, ils assurent simultanément trois tâches : le marketing, le transport et la vente. Ils doivent rendre publiques leurs marchandises en les proposant à tout passant, en hélant les clients à longueur de temps. Ils doivent communiquer, venter les qualités de leurs produits, discuter le prix tout en parcourant plusieurs arrondissements de la ville par jour, transportant sur la tête, à la main ou à bras le corps les produits proposés (pour la majorité d'entre eux) aux acheteurs.

Ces multiples tâches quotidiennes contribuent à rendre le travail marginal pénible. Pénible en termes du nombre des prestations quotidiennes, de la nature de leurs différentes tâches, du

nombre des heures nécessaires à leur accomplissement. Sur base de ces éléments, nous pouvons dire que le Travail Marginal est une industrie d'épuisement de la main-d'œuvre. Car il exploite, sans repos, le travailleur sur une période de temps (journalier) anormalement élevé (et) contre une rémunération qui ne permet pas de récupérer l'énergie dépensée pour le produire.

Dossier 4 : Description des Modes de production du Travail Marginal

V.II.4.1 : Description des conditions matérielles d'exercice du Travail Domestique et Ambulant Externalisés

En rapport avec les conditions matérielles d'exercice du Travail Domestique et Ambulant Externalisés, ces travaux s'accomplissent dans des conditions soit rudimentaires (outils simples dont on n'a besoin pratiquement d'aucune formation spécifique) soit sur une longueur de temps pour les manier. C'est notamment le cas de la majorité des vendeurs ambulants externalisés (78,57%) qui utilisent la Glacière, le seau, le sous-plat (une sorte de grand plat à usage domestique), le panier ou la vente à la sauvette, à bras-le corps, à vélo, ... D'autres ajoutent des instruments qui nécessitent une petite capacité de lecture et de compréhension du texte. C'est notamment le cas des appareils de service téléphonique (pour transfert de crédit (flexy) de communication, enregistrer les puces, signaler les problèmes de ligne (de communication), ...), le cas des produits pharmaceutiques, ...

Du côté des Domestiques, le constat est similaire. Quatre sur sept (57, 14%) travaillent avec des instruments manuels, simples à manier comme les cuvettes à laver, les seaux, le balai, l'eau, les détergents, le fer à charbon de bois, etc. La seconde frange (3/7) ajoute à ces instruments, des outils modernes dont le maniement est plus ou moins complexe c'est-à-dire, des instruments qui, dans certains cas, peuvent exposer l'utilisateur à un certain nombre de risques parmi lesquels : la bouteille de gaz à cuisiner, le fer à repasser électrique, la machine à laver, ...

Le mode de production ici est plus élémentaire voire rudimentaire. Ce qui entraîne à exécuter dans la quasi-totalité des cas, un travail mécanique. Ainsi, en rapport avec ce mode de production et en conformité avec le rythme, la durée du travail, le nombre de tâches qui le composent, le travail marginal dispose à la pénibilité. Ce qui entraîne dans la majorité des cas, à sa pénibilité. Car, dans la plupart des cas, les employeurs ne songent pas à améliorer les

conditions matérielles de réalisation du travail, notamment, les outils de travail. Si à priori, on les perçoit comme des prestataires de services, donc relevant du secteur tertiaire selon la terminologie des modes de production de notre temps.

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI.2.9*).

Dossier 5 : Description des Rapports de Production dans la sphère marginale

Tableau N-° 19 : Typologie des Conditions d'accès au travail Domestique et Ambulant Externalisés

Catégorie	Contenu	Exemple	Fce	%
Catégorie qui affirme l'existence des conditions d'accès				
1	Ponctualité et transparence	Conseils et orientations (Travaille bien et respecte les horaires fixés)	5	23,80
2	Formation dans les tas	Les anciens indiquent aux nouveaux ce qui est à faire et comment le faire	2	9,52
3	Liaison opérationnelle	Contact du fournisseur et le numéro de service	1	4,76
4	Contrôles et suivis	Contrôles réguliers au départ, inquiétude, pression,...	1	4,76
Catégorie qui n'affirme aucune condition d'accès				
1	Aucune condition	Pas d'exigence particulière, relation de proximité, pas de conditions spécifiques à part quelques orientations	10	47,61
Catégorie qui s'abstient à répondre				
1	\	\	2	9,52
Total :	\	\	21	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. *Questions : UI.2.10*).

Le présent tableau décrit les typologies de conditions d'accès au travail marginal. Partant des données dont il recèle, on constate que la plupart des travailleurs domestiques et ambulants

externalisés ne sont soumis à aucune condition particulière en accédant à cet emploi. Ceux-ci avoisinent la moitié de la distribution totale (47,61%). Parmi ceux qui sont soumis aux conditions d'accès au travail, la distribution est minorée partout. 23,80% ont pour condition : la ponctualité et la transparence ; 9,52% sont soumis à la formation dans le tas et 4,76% soumis soit au contrôle et suivi soit aux formalités de liaison opérationnelle. On constate 9,52% d'abstentions. Ces conditions vont des conseils aux orientations, des injonctions aux contrôles.

En référence au contenu de ce tableau, il convient d'interroger la dissimilitude entre les conditions d'accès au travail formel et informel. Partant des données ci-hauts, nous pouvons dire que les exigences des employeurs informels se limitent fondamentalement à deux ou trois points : la ponctualité (Domestiques Externalisés) et transparence (Ambulants Externalisés) et la soumission des nouveaux travailleurs à la tutelle des anciens. De ces orientations, l'on peut dégager plusieurs lectures : une réglementation primaire (ponctualité), une suspicion latente ou une mise en garde (morale) et une infusion dans une nomenclature informelle (la mise sous tutelle). Une tutelle qui assure une double fonction : la fonction de formation destinée à la meilleure insertion sociale et professionnelle des nouvelles recrues (Sathuraman cité par Charmes (1990), P 872) et celle du contrôle dans la perspective de la préservation des intérêts et biens de l'employeur. Au-delà de la répartition catégorielle fortement contrastée, les données de ce tableau laissent observer un décalage notable entre les conditions d'accès au travail formel et celles d'accès au travail informel. Ce qui fait observer la différence cruciale entre les fondements de l'emploi formel et ceux de l'emploi informel. En effet, les éléments de base ou les conditions d'accès au travail formel tels que : le parcours, la formation, la qualification, l'expérience, le contrat -écrit - (cf. grille de Mincer) ne conditionnent aucunement l'octroi de l'emploi dans le secteur informel. Ce qui renvoie à amenuiser la fonction de la formation, du parcours, du niveau d'étude dans la perspective d'emploi informel en général dont celui des travaux formulés en particulier. Sur base d'absence des conditions d'accès à l'emploi informel (47,61%), nous pouvons dire que le secteur informel est un marché de libre concurrence qui est prêt à employer sans distinction de compétence et de qualification, d'âge, de sexe, etc. Cette absence de conditions d'accès à l'emploi est appréhendée dans la plupart des thèses antérieures comme étant l'une des caractéristiques clefs de ce secteur et celle en référence à laquelle, les théoriciens le définissent, Charmes (1990) cité par Hadjout, P 11 ; Sethuraman (1976) et les études du BIT sur le Kenya, 1972, cité par Hadjout PP 8-9. Sous cet angle, - « *il (le Secteur Informel) participe à la productivité de la main-d'œuvre non qualifiée en lui fournissant des opportunités de formation* », (Hadjout Leila, P 63). Une main d'œuvre trillée sans conditions et qui se soumet aux exigences de

l'emploi sans condition également (partant des observations faites sur le terrain : absence du contrat, des droits en dehors du droit salarial qui est lui-même un droit mitigé allant d'un employeur à un autre). Les contradictions et antagonismes des conditions d'accès au travail informel à comparer (à ceux formels) dénotent davantage de ce que CHARMES (1987) appelle : « *l'homogénéité des caractéristiques du Secteur (Informel face au Secteur Formel) : elles s'opposent toutes au point de vue formel du travail* » (dans Hadjout, P 9). Si cette absence et cet amenuisement des conditions d'accès à l'emploi informel peuvent-être appréhendés, à priori, comme bénéfique (selon les économistes en général dont les tenants au libéralisme économique en particulier), ils se présentent, à postériori, comme un mécanisme très dommageable sur les travailleurs et sur leurs conditions socioéconomiques. En effet, l'absence des critères socialement (du standard social) consentis s'avère être le vecteur de la marginalisation de ce secteur (Ibos, PP 29-30). Car étant perçu comme de l'emploi hors portée du droit de regard (social, socioéconomique et juridique), l'employeur édicte les règles et conditions de l'emploi à sa convenance. En effet, le comportement de l'employeur (même) lorsque que la loi est à moitié énoncée expose l'employé à de nombres exactions. En ce sens, l'employé devient de plus en plus vulnérable (surtout marginalisé) face aux diktats de son employeur (Ibos, ibid).

Tableau N-° 20 : typologie des Difficultés liées à l'exercice du Travail Domestique et Ambulant Externalisés

Catégories	Contenu	Justification	Fce	%
Catégories qui affirment les Difficultés				
1	Difficultés d'ordre humain	Mépris, Injures, harcèlements, insécurité, agressions, querelles, accusations par les employeurs, épuisement, mal compréhension, ...	15	71,42
2	Difficultés d'ordre naturel	chaleur, pluie, poussière, brume, boue, ...	9	42,85
3	Difficultés d'ordre financier	Irrégularité de paiement, vols, escroqueries, ...	9	42,85
4	Difficultés d'ordre matériel	Mévente, manque d'assurance, risques liés au métier (électrocution, ...)	6	28,57
5	Difficultés d'ordre Technique	Incendie, accidents, remontrances, ...	4	19,04
6	Difficultés d'ordre administratif	Pénalités de la Mairie, redevances envers les Employeurs, ...	3	14,28
Catégories qui affirment l'absence de difficultés				
1	D'ordre humain	Il y a de bons rapports d'ordre humain avec mon patron, ce sont de bonnes relations, ...	4	19,04
2	D'ordre général	Pas de difficultés particulières, aucun problème, ...	2	9,52
Catégorie qui s'abstient à répondre		\	0	0
Total		\	\	\

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : **UI. 2. 10**).

Ce tableau présente les catégories des difficultés liées au Travail Domestique et Ambulant Externalisés. Ces difficultés vont d'ordre humain au naturel, du financier au matériel et du technique à l'administratif. Le constat qui en ressort est le suivant :

La majorité absolue des Travailleurs affirment rencontrer des difficultés d'ordre humain dans leurs lieux de travail. Ils représentent 71,42% de la distribution totale. Ces difficultés vont du mépris aux injures, des harcèlements aux agressions, des querelles aux accusations, d'épuisement à la mal compréhension, ...

Près de la moitié des travailleurs rencontrent à la fois des difficultés d'ordre naturel et financier. Ils s'estiment à 42,85% du nombre total des Travailleurs dans chacun des deux cas. Ces difficultés vont de la chaleur à la poussière que ces travailleurs encaissent quotidiennement, de la pluie à la boue et aux brumes saisonnièrement parlant des difficultés d'ordre naturel. Les difficultés d'ordre financier vont de l'irrégularité de paiement au non-paiement, des vols aux escroqueries financières dont les travailleurs sont souvent victimes, au-delà du manque d'assurance sociale dans la quasi-totalité des cas.

Une minorité relative (de 28,57%) de travailleurs est confrontée aux difficultés d'ordre matériel. Les difficultés matérielles englobent l'ensemble des situations liées aux pertes matérielles des travailleurs. Elles vont de la mévente au manque d'assurance (transport, sécurité, risques liés à l'activité, ...). Mais ce qui importe de souligner dans cette catégorie est surtout, le manque d'assurance qui caractérise globalement le travail domestique et ambulants externalisés et par delà tout, le secteur informel dans son intégralité. Ceci fait en sorte qu'au-delà, des bas salaires, le travailleur vit sur le qui-vive.

Une minorité de travailleurs rencontre des difficultés d'ordre technique et administratif estimées respectivement à 19,04 et 14,28%. Les difficultés d'ordre technique vont de la non-adaptation aux instruments de travail aux risques du métier selon la catégorie considérée. Et ce, allant des accidents de circulation aux accidents de travail, de la mévente aux pertes outre, les difficultés d'adaptation au travail (remontrances) et autres. Les difficultés d'ordre administratif se résument aux pénalités que leur imposent les agents des Municipalités particulièrement le cas des Travailleurs Ambulants Externalisés et les redevances pénales envers leurs employeurs, en ce qui concerne les Domestiques.

Les catégories de travailleurs qui affirment l'absence des difficultés sont généralement moins nombreuses. Une minorité relative (de 19,04%) affirme n'avoir pas eu de difficultés d'ordre humain dans le déroulement de son travail. En effet, 9,52% de travailleurs affirment

n'avoir rencontré aucune difficulté particulière. Il n'existe aucun travailleur qui s'est abstenu à répondre à cette question.

À ce niveau, il s'avère nécessaire de scruter les raisons qui justifient le fait que la nature du travail (marginal en soi) constitue le fondement de sa pénibilité de par la multitude de difficultés auxquelles, elle entraîne.

Le travail marginal est un travail qui s'accomplit dans des conditions de la non-transparence sur les plans juridique, social, psychologique, voire moral car, généralement, le regard social voit sans parti-pris. Ce, pour des causes multiples. Tout d'abord, il est difficile de s'enquérir de l'état des lieux relatifs aux conditions et termes exacts de ce travail. Car, c'est un travail non conventionné et s'il existe une forme de contrat, c'est un contrat non saisissable de fond en comble. Souvent, c'est « *un contrat moral qui ... n'est pas contrôlée directement* », (Hadjout, P 82). Ce qui explique en partie le déficit de données ou statistiques y affairant dans beaucoup de cas (ou de pays) du fait tantôt de leur invisibilité telle que montrée dans la thèse de *Hadjout (P 19-20)*.

Une autre difficulté de grande envergure est la tendance flagrante des travailleurs à émettre des réserves lorsqu'ils parlent de leur travail aux autres. Un phénomène que les psychologues considèrent comme lié à l'intimité du travailleur lui-même. C'est l'une des premières difficultés qui empêchent de mieux cerner le travail périphérique.

Sous sa forme domestique, « *Le travail (marginal) externalisé s'effectue dans une zone floue, mal définie, pas réglementée* », tel que nous rapporte Carreras (P 87). Au-delà du fait qu'« *il se réalise, dans un rapport de face à face avec la personne employeuse* » (Carreras, *ibid.*). Deux contextes qui rendent favorable les exactions présentées dans ce tableau. Ce qui fait qu'à fortiori, les travailleurs marginaux se prêtent rarement à l'opinion publique qui les rétrécit souvent à la précarité du fait des faibles salaires qu'ils reçoivent et de la maltraitance à laquelle, ils sont souvent confrontés. Ils sont méprisés, injuriés, harcelés, agressés, violentés au travail comme dans la société. Ils sont souvent accusés à tort ou à travers par certains employeurs et rejetés dans la société. Leur mépris est multiforme mais nous allons nous intéresser ici au mépris social qui reste de ce fait atypique en rapport avec ce qu'ils rapportent et les cas singuliers que nous avons observés.

En référence aux cas observés, ces travaux se déroulent sans contrat, ni garantie hormis la parole donnée et celle reçue : « *le patron t'indique ce qui est à faire et te fixe le montant de ton salaire. Il t'indique tout au plus, quelques un ou deux trucs supplémentaires : le respect du temps et de ses ordres* » dixit, la plupart des enquêtés. Ce qui explique en partie l'impuissance de ceux qui dans la société, veulent bien, s'attaquer au tabou et mystère qui entourent ces travaux : « *C'est très difficile de défendre les droits de ces gens !* » s'exclame, un membre des Associations Nationales de Défense des Droits de l'Homme contacté. Allant des travailleurs au citoyen lambda et aux Organisations de la Société Civile, l'amertume des essais décourage vite l'action.

En rapport avec les difficultés d'ordre humain les postulats les plus susceptibles d'expliquer l'intensification des difficultés sont : le mépris social et la domination sociale. Car, la plupart des gens interrogés à leur sujet dont les employeurs, en particulier, considèrent les travailleurs marginaux comme des personnes moins méritantes. Leur argument se base, à priori, sur le parcours de ces travailleurs. Généralement, le travailleur marginal est aperçu comme un moins méritant, comme celui qui n'a pas fait assez d'effort dans son parcours existentiel. La plupart des employeurs « *ne considèrent pas les travailleurs marginaux comme des personnes intelligentes et courageuses, particulièrement dignes de respect, mais bien au contraire expriment à leur égard des signes de mépris* », constate Carreras, (P 29). De ce fait, la plupart des gens considèrent l'emploi qu'on leur offre comme le sommet de leur espoir et quelque fois, comme la sublimation ou la rédemption à leur égard. Au regard de certains, « *vu leur niveau d'étude, ils sont déplorables !* ». Pour d'autres, « *ces domestiques ont un esprit sauvage* », « *Je remets en cause même leur identité nationale !* ». Ce qui expliquera l'encastrement du travail marginal, « *au travail des gens qui n'ont pas le choix* » (cf. réponses des enquêtés N-° : 5, 7, 22, ...) telles que la plupart des perceptions sociales (*que nous analyserons dans les parties à venir*) les appréhendent. Partant de cette caricature de contrainte, leurs pourvoyeurs d'emploi ne les ménagent guère. C'est ce qui explique en second lieu l'intensification des différentes difficultés auxquelles, ils se confrontent. Ainsi, la recrudescence du dédain individuel et du mépris social à leur rencontre prend des formes variées allant d'injures aux agressions verbales et physiques, ... et surtout, aux accusations qui sont un mécanisme particulier d'incarnation du mépris social. On assiste à la mutation du mépris vers une domination et dévalorisation systématiques. En rapport avec la frange domestique, (celle qui subit le plus ce mépris), son lot quotidien reste des « *accusations non fondées et qui sont dans la plupart des faux cas* ». Puisqu'elles seraient souvent utilisées par les employeurs comme un mécanisme de débarras pour se soustraire de la redevance

salariale cumulée envers ces travailleurs. Car, ces accusations interviennent soit pendant les moments où le salaire du travailleur se cumule et qu'il ne cesse de le réclamer à son patron, soit « *lorsque les travailleuses refusent les avances de leurs patrons ou de l'un de ses proches et au gravissime des cas, lorsqu'elles sont enceintes* » (cf. R.S de l'enquête N-° 22). Ces accusations de vol de ceci ou cela deviennent des prétextes par lesquels, certains employeurs en usent pour les congédier. Elles sont considérées comme un mécanisme de domination dans la mesure où en dehors de toute preuve de faits, l'accusé se voit pénalisé et confiné en prison sans aucun respect de la présomption d'innocence et d'autres formes élémentaires du respect du droit tout court. Car, sans défense devant les instances publiques de résolution des litiges (brigades policières, gendarmeries, ...), où l'on tranche partant de la parole de l'employeur contre celle de l'employé. Ce qui scelle le verdict et expose le rapport de domination sociale d'une part. D'autre part, cette domination s'inscrit dans la perspective de la division sociale du travail qui, contextualisée au travail marginal et à la frange domestique « *désigne les personnes suffisamment aisées pour déléguer une partie ou la totalité de leur travail domestique contre rémunération* », (Carreras, 2008, P 85). Par ces actes d'accusation (à tort et à travers), les employeurs comme les instances publiques expriment à l'unanimité, la dénégation sociale de ces travaux donc, leur dévalorisation formelle. La dévalorisation qu'inspirent ces accusations provient du fait de la combinaison de l'acte erroné d'accusation et de son succès formel malgré ses bases poreuses. Car, les accusations vont à l'encontre d'une victime toute désignée puisque, sujet du précaire, un vol réel, imaginaire ou instrumentalisé le discrédite au regard de tous sans scrupule du service rendu à travers son labeur. Les cas les plus rapportés à ce propos se soldent par des abandons de la procédure « judiciaire » engagée sans répartir les responsabilités et sans que justice soit faite. Ce qui étaye davantage la nature de ces discrédits socio-juridiques tout orchestrés. Pour clore ces difficultés humaines, outre les accusations de leurs employeurs, la société, à son tour, rebute les travailleurs marginaux dans un grand nombre de cas en les privant de louer (chambres, concession) où s'héberger. En ce sens, « *lorsque l'on t'identifie comme Travailleur Marginal avant la location, on t'y soustrait en toute malice. Mais, s'il le découvre après ton installation, il écourtera ton contrat de location... L'exemple que je ne puis oublier est celui de notre dernier bailleur qui nous a chassés de la concession à 22 h !* » (cf. RS de l'enquête N-° 56).

Au-delà des difficultés d'ordre humain, viennent les difficultés d'ordre naturel et financier. Si les difficultés d'ordre naturel semblent être indépendantes de toutes les parties prenantes (société, travailleurs, employeurs et autorités), bon nombres des enquêtés considèrent les

difficultés financières comme les plus insupportables : « *on supporte même le mauvais traitement humain par rapport au refus de paiement* ». En effet, les difficultés d'ordre financier sont la principale cause d'abandon et de changement d'activité ou d'employeur : « *Le non paiement ou le mauvais paiement (paiement sur plusieurs tranches) est la principale cause du changement de patron chez moi* » (cf. RS. de l'Enquêtés N-° 49 et 62). Toute fois, les difficultés financières ne se limitent pas au non paiement ou au paiement rançonné : « *...j'étais malade chez eux mais même le déplacement, ils ne m'ont pas assuré et lorsque je leur ai demandé de me donner mon argent pour me soigner, ils discutent (ils boudent)* » (cf. RS N-° 54). Si la difficulté financière se présente chez le Domestique Externalisé comme un front l'opposant à son employeur, il prend une autre forme chez l'Ambulant Externalisé : « *... traitement en fonction de vente. Pas de vente, pas de gain !* » (cf. RS de l'enquête N-° 43). Il est codifié et l'on peut dire, « consentis dans une certaine mesure » donc, normalisé. Ainsi, les parties prenantes se sont prédisposées à admettre les journées de travail sans gain du fait d'entériner le caractère aléatoire de la contrepartie du travail.

De ce fait, les difficultés d'ordre financier sont multiformes. Elles vont du non paiement « *aux journées (de travail) sans gain* » en passant par les paiements sur plusieurs tranches d'un salaire mensuel dont la moyenne environne 35.272,50 FCFA soit 51,11 Euro. Ainsi, au-delà de son bas salaire, le travailleur marginal vit dans un état financier critique. Ce qui le contraint à cohabiter dans des conditions déplorables (surcharges numériques dans une chambre, insalubrité, manques de soins, d'attentions, violences, agressions, grossesses, avortements ou mariages non désirés ou précoces, ...) ou « *d'autres à résider dans leur lieu où ils sont contraints de travailler jusque 16 h par jour* » (cf. RS de l'Enquête N-° 56). Des alternatives qui ne les soustraient pas de la précarité quotidienne et mensuelles qui prévaut bien qu'ils soient des actifs occupés. Car, la sommation de ces difficultés « *dessine le trait fondamental du phénomène de la pauvreté telle qu'elle est réellement vécue par la majorité* » de ces travailleurs, Clément (P 5 - 6). Ce qui fait dire que « *le travail (marginal) ne met aucunement à l'abri de la pauvreté, au contraire, il soumet le travailleur au risque permanent de sombrer, au moins temporairement, dans la pauvreté* », Clément (P 18). D'où sa considération comme « *un mécanisme conduisant à la pauvreté* », tel que le présente Clément (P 17).

Parlant des difficultés d'ordre technique et administratif, elles se résument au non aménagement technique des outils de travail en ce qui concerne les premières (difficultés techniques). Ce non aménagement contribue à rendre pénible le travail qui agglomère déjà de nombreuses tâches. À propos des difficultés d'ordre administratif, elles dénotent d'une

flagellation des travailleurs par une portion d'agents de service municipal véreux. Car considéré comme un travail non enregistré, il ne devrait faire objet d'aucun contrôle administratif sauf, exemption faite. Au-delà des vraisemblances de contrôle, les agents en font, une opportunité d'escroquerie et de concussion. Ils peuvent tantôt confisquer les marchandises des ambulants (externalisés comme indépendants) afin de leur extorquer des sous, tantôt, ils sabotent la marchandise en la faisant voler à l'éclat. Ce qui représente un manque de considération multi dimensionnelle. La dévalorisation de la personne, celle de sa marchandise et sa réduction à un individu de non droit du fait de son impuissance au droit à la parole sinon à la justice. Sur base d'aucune règle légale, l'agent de service municipal ou le policier fait le droit, élabore la règle, devient le juge et le pénitencier. Ces difficultés qui se font échos au vu et au su de tous restent tout court, un spectacle. Ce qui fait perdre la marchandise gageant le gain au-delà de la valeur de la marchandise elle-même qui devient automatiquement, une dette que le travailleur doit rembourser en bradant ses futurs jours de travail.

Pour les travailleurs qui affirment l'absence des difficultés, ils affichent une distanciation avérée à la question. Ils n'avancent aucun argument qui justifie leur position tout en insinuant que la notion de difficultés est une extrapolation de trop. De ce fait, ils ont tendance à tout normaliser. Cependant, à interpréter leur non-dit, leur affirmation ne se saisit qu'à la limite de leurs expériences antérieures souvent racontées avec langueur. Cette manie à comparer leurs nouvelles expériences à celles antérieures les fait béatifier l'état actuel des choses (de leur situation). Ils se limitent à dire : « *il y a de bons rapports d'ordre humain avec mon patron* » ; « *Ce sont de bonnes relations* » ; « *Pas de difficultés particulières* » ; « *Aucun problème, ...* ». Au-delà du déni, leur raisonnement peut être appréhendé comme une limite du reflet de leurs situations antérieures et de leurs parcours tout court. Car, intériorisant les stigmates sociaux relatifs à la valorisation de leur travail, ces individus qui vivent une situation très précaire considère le fait de trouver un boulot (même exigeant et difficile) comme une aubaine. Une suffisance « largement » satiable en regard de leurs gains antérieurs.

Sujet N-° 3 : Description des conditions socioéconomiques des Travailleurs Informels, de leurs motivations au travail et d'impacts de leur travail sur leurs conditions de vie

Dossier N-° 6 : Description du traitement salarial dans la Sphère Marginale

Tableau N-° 21 : récapitulatif du salaire mensuel des Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés

Salaire mensuel	Ni	Ci	Ai	ci.ni
[20.000 – 31.299,43[10	25.649,71	11299,43	256.497,1
[31.299,43 – 42.598,86[1	36.949,14	11299,43	36.949,14
[42.598,86 - 53.898,29[2	48.248,57	11299,43	96.497,14
[53.898,29 – 65.197,72[2	59.548	11299,43	119.096
[65.197,72- 76.497,15 [2	70.847,43	11299,43	141.694,86
[76.497,15 – 87.796,58[1	82.146,86	11299,43	82.146,86
X	3	\	\	\
Total :	21	\	\	732.881,1

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. *Question : UI. 3.12*).

Le tableau ci-dessus présente la répartition des Travailleurs Domestiques et Ambulants Externalisés selon leur salaire mensuel. Outre les valeurs chiffrées, la modalité X représente l'ensemble des travailleurs qui n'ont pas une contrepartie fixe de leur labeur. Ces travailleurs (généralement des ambulants) sont rémunérés selon le quota ou pourcentage sur la valeur de leurs prestations. Il ressort de ce tableau que la majorité des travailleurs enquêtés (72,22%) perçoit un salaire inférieur au **SMIG**⁵⁰. Et que la moyenne des salaires mensuels \bar{X} est de 40.715,61 FCFA soit 62,63 euro (8.430,82 Da). Une moyenne salariale qui place en gros, tous les travailleurs

⁵⁰ SMIG (Salaire Minimum Interprofessions Garanti) au Tchad est de 60.000 FCFA soit 92,30 euro donc environ 12.424,77 Da selon le taux de change de l'Organisation/Fonctionnement du Marché Interbancaire des changes d'août à octobre 2018 (134,613 Da l'euro).

marginiaux dans le rang des pauvres et des paupérisants. Car partant du fait que 66,66% d'entre eux sont mariés et que la quasi-totalité d'entre eux partage son salaire avec plusieurs personnes (85,71%) en annexe à *la grille officielle de la pauvreté absolue reconnue pour le Tchad*⁵¹ (sur base de la consommation journalière est de 652), ce salaire prédispose automatiquement la majeure partie des travailleurs marginaux à la pauvreté absolue et une seconde frange (selon le nombre des individus dépendant de ce salaire) à la paupérisation.

Il faut ajouter aussi que ce traitement salarial diffère d'un bailleur à un autre. L'étendue (R) de cette différence contextualisée au tableau ci-dessus équivaut même au SMIG. R = 60.000 FCFA, soit 92,30 euro ou 12.425,81 Da, soit la valeur exacte du SMIG national. Même si cette étendue peut être relativisée partant de la dissection Domestiques et Travailleurs Ambulants, elle reste dans les deux cas largement au-dessus du salaire de la borne inférieure (salaire minimum de la distribution par catégorie). L'étendue au sein de la catégorie des Domestiques Externalisés est de 10.000 FCFA (15,38 euro soit 2070,34 Da) alors qu'elle reste la même chez les Ambulants Externalisés soit, 60.000 FCFA (92,30 euro soit 12.425,81 Da). Une disproportion dont le facteur commun est la non-règlementation du Secteur Informel. Cette disproportion est un mécanisme qui empêche solidarité et cohésion entre les travailleurs (*cf. Rapports entre les Traitements des Travailleurs et leurs conception – prestations*). Au-delà, de ces disproportions, il arrive souvent que ce salaire soit morcelé en plusieurs tranches de paiement (allant de 2 à 4 tranches). Certains, accusent souvent un retard de paiement du salaire sur plusieurs mois et d'autres sont souvent dépourvus de leurs salaires. Bref, le versement du salaire est irrégulier et les autres avantages (en dehors du salaire et de la nourriture) se raréfient. Ce qui renvoie à appréhender autrement la croissance continue des demandeurs du travail marginal à N'djaména. Car le facteur salarial est le moins significatif du fait que, dans sa généralité, le travail marginal paie de manière insignifiante voire symbolique et qu'en dépit de sa sous rémunération, ce travail marginal est toujours massivement sollicité à N'djaména.

La rémunération du travail dans le secteur formel obéit à des critères (conditions) divers tels que mentionnés dans le *Dossier N-°6*. En absence de ces conditions, la sphère marginale s'est pourvue, de manière hétéroclite et antagonique, ses propres critères de rémunération (du travail).

⁵¹La grille officielle de la pauvreté absolue reconnue pour le Tchad est de 652 FCFA par jour et par individu, dans : « Profil de pauvreté au Tchad 2011 » (2011, P 55).

L'hétéroclisme de ces critères découle du libre arbitre de l'employeur (parfois de sa bien/malveillance) avant le compromis arrêté en commun entre les deux parties (employeur-employé). Un compromis entre un demandeur d'emploi atomisé face à l'offreur d'emploi qui a le pouvoir de répondre ou non à sa demande (cf. Carreras, PP 87-97) en toute absence de collectif différé de travail susceptible d'amortir le choc d'atomisation. En référence à Carreras (P 85), « *La prise en charge du travail externalisé implique différents rapports de domination qui se combinent les uns aux autres. Ceux-ci s'inscrivent dans la division sexuelle, sociale et internationale du travail* ». Une imbrication des rapports qui pèse lourdement dans la fixation de la rémunération non règlementée où « *(elle) met en mouvement leur position dans les rapports sociaux, non seulement de sexe, mais également de classe et de « race (dont dans le cas du Tchad, d'ethnie, d'appartenance géographique, religieuse, ...)*», (P 97). À juxtaposer cette fixation au coût de vie à N'djaména, on ouvre une pente béate à toute forme d'imbrication des rapports de domination. Ces rapports de domination peuvent être le fondement de la fixation des salaires dans la sphère marginale d'un côté. De l'autre, si en dépit de nombreux mauvais traitements (sous rémunération, difficultés humaines, sociales, ...), le nombre de demandeurs du travail marginal ne cesse d'augmenter, il importe d'appréhender autrement le fait. Sous cet angle, on attribuera ce contraste à l'état du développement du pays. En rapport avec le contexte général du Développement au Tchad, on dénombre quelques indices qui expliquent rationnellement cette contradiction dont : le problème de pauvreté, « l'ampleur du chômage déguisé », l'exode rural, bref, le manque d'opportunités du travail décent. Car : « *Les gens pauvres sont des personnes qui ne peuvent pas se permettre d'être ouvertement au chômage et que selon eux, avoir n'importe quel emploi ou presque vaut mieux que ne pas avoir un emploi du tout* » (Kuchta-Helbling, 2000, P 58). Ce qui fait dire que « *la croissance de la pauvreté est l'une des raisons de la croissance de l'économie informelle (et de toute ses variantes : emploi, recrutement, rémunération, ... informels)* » comme l'explique Hadjout (P 73). Ainsi, cette forte croissance de la demande de l'emploi informel peut être attribuée aux contraintes structurelles du pays. En termes d'indice de Développement Humain (IDH), le Tchad est classé pendant le moment de l'enquête 187^{ème} sur 188 pays. En rapport avec « *le chômage déguisé* », les 73% des Tchadiens ruraux connaissent un chômage annuel allant de 4 à 6 mois durant la saison sèche. Et la stratégie de compensation des déficits économiques pour une bonne partie d'entre eux pendant les dernières années consiste à immigrer vers les milieux urbains pendant la saison sèche. Une stratégie qui a ses limites face aux réalités contraignantes de la ville. En ce sens, le plan travail quelque soit ses traitements est une option stratégique entre le vide productif et une possibilité productive. Par ailleurs, ce travail contribue à leur intégration dans le milieu urbain d'après Sathuraman cité par Charmes (P 871) -

du moins ceux qui en font leur première expérience - avant la valorisation de leur stratégie élaborée.

Tableau N-° 22 : Répartition des travailleurs selon le rythme de paiement

Rythme de traitement salarial des Travailleurs Catégories des Travailleurs	Irrégulier	Régulier	Total
	↕		
Domestiques	6 → 85,71%	1 → 14,28%	07 → 100%
Travailleurs Ambulants	8 → 57,14%	6 → 42,85%	14 → 100%
Total :	14 → 66,66%	7 → 33,33%	21 → 100%

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. *Question : UI.2.8*).

Ce tableau montre la distribution des unités de l'échantillon selon la régularité ou l'irrégularité de la rémunération. Sans distinction de catégories (Domestique/Ambulante), la majorité des travailleurs marginaux enquêtés perçoit des traitements salariaux irréguliers. Elle représente le 66,66% contre une minorité de travailleurs traités de manière régulière. Parmi les Domestiques, la majorité absolue (85,71%) reçoit irrégulièrement son salaire. Du côté des Travailleurs Ambulants Externalisés, une majorité relative de 57,14% perçoit un salaire irrégulier contre une minorité relative de 42,85% qui est traité régulièrement sur le plan salarial.

Les données de ce tableau confirment la caractéristique d'irrégularité de gain et de l'emploi du secteur informel (Lautier & BIT cités par Hadjout, P 9 et 12). À scruter de près les écarts de proportions, l'on constate que : la majorité absolue des Domestiques reçoit irrégulièrement son salaire et que le taux de traitement salarial régulier avoisine la moyenne du côté des Ambulants.

En référence aux données recueillies sur le terrain, la frange de Travailleurs informels la plus touchée par l'irrégularité de l'emploi et du salaire est celle des Domestiques Externalisés. En

général, cette irrégularité ne se limite pas seulement à la perception de leur salaire. Elle s'élargit à une incertitude qui entoure la possibilité de le percevoir ainsi qu'à la somme qui sera empochée au-delà du caractère répétitif de la hausse du nombre des mois sans rémunération. Le Domestique passe environ deux à trois mois sans salaire. Souvent, la réclamation du salaire cumulé devient la source principale des difficultés liées à son travail : fomentation des accusations, emprisonnement sans présomption d'innocence ni jugement ni condamnation et dans certains cas, au licenciement tout court. Pour certains d'entre eux, l'irrégularité du versement du salaire est un motif d'abandon de leur emploi. Pour d'autres, la conservation de leur emploi tient à la rareté ou au manque d'autres possibilités d'embauche. Car, face aux contraintes de la vie, des besoins primaires et sociaux, ils affirment être dans l'obligation de garder leur emploi. « *On fait avec, ...* », « *Pour la survie de mes enfants, ...* ». Les diverses raisons qui justifient l'augmentation de la demande de ce travail malgré sa précarité et d'autres risques qui lui sont associés seront analysées dans les tableaux suivants.

L'élévation du taux des Travailleurs Ambulants Externalisés percevant un salaire irrégulier (57,14) ou la tendance presque médiane du taux de ceux parmi eux qui reçoivent un traitement salarial régulier (42,85) est due au régime consensuel de leur traitement. Un régime basé sur le quota au rendement pour la majorité d'entre eux. Ce qui revient à dire que plus, le travailleur vend le produit octroyé, plus sa quote-part salariale augmente. Moins l'ambulante liquide sa marchandise, moins il empoche de gain. Mais dans l'un ou l'autre des deux cas, il peut toujours bénéficier de quelque chose à la fin de la journée. Ce qui explique le triplement (près) du taux des Travailleurs Ambulants traités de manière régulière à comparer à celui des Domestiques Externalisés (42,85% contre 14,28%). Toute fois, la proportion des Travailleurs Ambulants Externalisés traités irrégulièrement reste au-dessus de la moyenne. Car, pour la majorité d'entre eux, les jours de mévente correspondent à la sous-production et à la sous-rémunération. Et lorsque la rémunération est inférieure ou égale aux dépenses engagées durant la journée de travail, ils considèrent n'avoir pas validé la journée de travail. C'est un jour qui ne compte pas dans leur évaluation. De ce fait, ils le classifient comme un vide à combler dans la régularité de leur traitement (en référence soit à la moyenne ou aux critères susmentionnés). En outre, il existe une partie des Ambulants Externalisés qui n'est pas soumise au système de quotas. Ceux-ci reçoivent leur salaire mensuellement ou bimensuellement (suivant le régime de paiement par quinzaine). Et le décalage dans les dates de paiement dans l'un ou l'autre des cas fait qu'ils considèrent leur traitement salarial comme irrégulier. Ce qui justifie, dans l'ensemble, l'élévation

du taux des Ambulants qui gagnent irrégulièrement leur salaire par rapport à ceux qui le gagnent de manière régulière.

Tableau N-• 23 : typologies des charges et responsabilités⁵² des Travailleurs Domestiques et Ambulants Externalisés

Cat.de responsabilités	Contenu	Exemple	Fce	%
Catégories de travailleurs qui affirment leurs responsabilités				
1	Consommation individuelle	nourriture, santé, scolarité, logement, couvert, déplacement, ... pour le travailleur	3	14,28
2	Consommation socio-économique	Nourriture, santé, scolarité, logement, couvert, participations aux dépenses collectives, ... pour son ménage, sa famille, ses proches.	18	85,71
3	Investissements dans les Projets économiques	Stocks des produits agricoles, achats des terrains, des animaux de la basse cours ou d'attelage, investissements agricoles, ...	6	28,57
Catégorie de ceux qui s'abstiennent de parler de leurs responsabilités				
4	\	\	0	0
Total :	\	\	/	/

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 3.13*).

Ce tableau présente la distribution des travailleurs selon leurs différentes charges et responsabilités. Sans distinction des catégories, la quasi-totalité des travailleurs assume de nombreuses responsabilités sociales. Elle représente 85,71% de la distribution. Une minorité

⁵²Le terme *responsabilité* est pris ici sous son angle juridique entant qu'obligation de remplir une charge, un engagement conventionné (juridiquement) ou lié à son statut social(Le Petit Larousse Illustré, P 949).

relative de 28,57% investissent une partie du revenu (salarial) aux projets économiques contre une petite minorité de 14,28% dont les charges se limitent aux besoins du travailleur lui-même.

Ces responsabilités sociales qui absorbent la quasi-totalité du revenu des travailleurs vont de la nourriture au logement, de la santé à l'éducation et à bien d'autres charges sociales. Bref, elles englobent l'ensemble des besoins de consommation indispensable à l'existence des ménages. Cette catégorie est la plus représentative du fait qu'elle englobe, à la fois, les travailleurs mariés (susceptibles de partager directement leur revenu salarial avec au moins une personne) et quelques célibataires qui partagent leur revenu avec leurs proches, généralement, pour des fins de subsistance. Ceci revient à dire que le travail marginal n'est pas unidimensionnellement un travail de survivance du travailleur lui-même tel que le LSMS de la Banque Mondiale le présente. Il permet certes d'alimenter un vaste réseau de personnes démunies. Par ailleurs, le revenu tiré de cet emploi sert à plusieurs fins au-delà de la subsistance. Une partie (de ce revenu) est investie dans les projets économiques et socioéconomiques tels que la production, les services, la santé, l'éducation, ... Ce qui confère au travail informel le rôle d'un des leviers du développement (à long terme). Du long au moyen terme, l'emploi informel participe de manière très significative à la vision économique du développement à travers des épargnes et investissements dans les projets. Plus d'un quart (+1/4) des travailleurs marginaux investissent dans les projets de diverse nature : Stocks des denrées alimentaires, achats des terrains, achats des animaux d'attelage, investissements agricoles, ... qui dans leur portée générale, concourent au renforcement de leurs potentialités économiques et à celui de leur capacitation. Ce qui revient à dire qu'en dépit de leurs bas salaires, les travailleurs marginaux ne s'émargent pas de la vision du développement. Et sans attendre l'aide des Institutions, ils ont développé un système d'intégration socioéconomique et économique, un système de circulation des biens orientée vers l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs proches. Ils ont des petits projets auxquels, ils se sacrifient à y investir. À court terme, ce revenu permet également d'alimenter la chaîne économique par les dépenses dans le logement mensuel ou annuel, le transport et la nourriture quotidienne et bien d'autres.

Tableau N-• 24 : Motivation des Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés

Cat. de Motivation	Contenu	Exemple	Fce	%
Catégories de ceux qui ont exprimés leurs motivations				
1	Motivations socioéconomiques	Absence d'autres possibilités et nécessité de faire face à la Précarité et au chômage, sanction aux mauvaises expériences dans d'autres activités, ...	10	47,61
2	Motivations économiques	Recherche des moyens pour soutenir d'autres projets, pour se lancer dans d'autres activités, ...	7	33,33
3	Motivations Sociales	Nécessité de répondre aux besoins vitaux, soutien aux charges familiales, indépendance des tutelles,...	4	19,04
Catégorie de ceux qui n'ont pas exprimé leurs motivations				
4	\	\	0	0
Total :	\	\	21	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : **Questions : UI.3. 14**).

Ce tableau décrit les motivations ou les différentes raisons qui poussent les Domestiques et Travailleurs Ambulants Externalisés à opter pour leurs activités respectives. On remarque que près de la moitié des Travailleurs sont motivés par des raisons socioéconomiques. Leur taux de représentativité est de 47,61%. Le tiers des travailleurs (soit 33,33%) est motivé par des raisons économiques et une minorité de 19,04% travaille pour la satisfaction de ses besoins subsistanciers.

En référence au contenu de ce tableau, on constate la prévalence des raisons socioéconomiques sur les autres motivations. Ce qui confère aux travaux marginaux un caractère

important dans la perspective du développement des ménages tel que souligné à travers l'analyse précédente. Toute fois, les raisons avancées par les enquêtés permettent de déceler et de mieux comprendre les fondements de leurs motivations. En ce sens, le travail marginal apparaît à la fois comme un choix ou une contrainte donc, un choix contraignant. À titre de choix, le travail marginal est une réponse apportée au système et aux institutions qui rejettent cette main-d'œuvre (dite marginale, marginalisée). Le chômage, l'absence d'autres possibilités, la nécessité de faire face à la Précarité et à la paupérisation apparaissent comme les raisons principales qui induisent les travailleurs à se replier aux activités de faible productivité - rentabilité, et qui sont tantôt, submergées par des stigmas socioculturels d'antan. Ce choix se présente pour nombre d'entre eux comme une sanction aux mauvaises expériences dans d'autres activités (formelles et informelles productives des biens) : « *Mon commerce n'est plus rentable. Alors, on s'arrange avec des produits qui ne sont pas les nôtres. Et en cas de gain, l'on survit avec* » (R.E N-° 43) - « ... *souvent dans les chantiers, les bailleurs ne paient pas régulièrement. D'ailleurs j'ai commencé par là et comme ils ne m'ont pas payé, j'ai dû changer pour le travail domestique* » (R.E. N-° 55, 62), ... En cela, le travail marginal apparaît comme une contrainte pour les-uns ou un choix pour les autres. C'est-à-dire, on ne demande pas massivement le travail marginal parce qu'on y accède facilement d'après Souza, (1984) cité par Charmes (1987, P 869) mais on le sollicite en grand nombre puisque qu'on a des motivations supérieures qui transcendent cette considération préliminaire et apparente. C'est ce que clarifie l'étude de SOUZA : « *la facilité d'entrée (...) reconnue et largement commentée, faisant du Secteur Informel le débouché de l'exode rural et de la pluriactivité des salariés tout à la fois... Il est clair qu'il existe une limite au-delà de laquelle la tendance asymptotique à la diminution de la contribution du Secteur Informel au produit global - Souza (1984) cité par Charmes (1987, P 869) - ne serait plus une simple illusion statistique due à des méthodes d'évaluation inadaptées, mais bien le point de départ d'un processus d'involution* ». Ceci renvoie à reconsidérer ce que Charmes (1987, PP 860-865) dénomme les différents biais d'évaluation du Secteur Informel. En particulier : « *Le biais des évaluations indirectes de l'emploi, le biais des évaluations indirectes de la production et le biais relatif aux méthodes directes de saisie de la production et des revenus dans le Secteur Informel* ».

Pour la catégorie des travailleurs qui le présentent comme une contrainte, leur maintien dans l'activité se justifie généralement par le manque d'autres possibilités : « *le manque de moyens pour me lancer dans une activité indépendante m'y oblige* » (R.E N-° 51, 58, ...) ; « ... *parce que je n'ai pas une autre activité* » (R.E N-° 53) ; « *le problème de manque d'emploi me pousse à exercer ce métier* » (R.E N-° 46) ... De ce fait, pour l'une ou l'autre des deux raisons, la

demande élevée de l'emploi informel intègre une stratégie qui transcende les thèses de la survivance. Malgré les faibles revenus qu'il procure, les demandeurs d'emploi informel considèrent le travail marginal comme un moyen, une possibilité de compensations de leurs limites et manquements face à leurs besoins vitaux et à leur aspiration à une vie meilleure. Ainsi, la demande de l'emploi informel ne se limite pas aux considérations superficielles. Elle peut intégrer une stratégie socioéconomique plus vaste : « *Je suis un étudiant. Pendant les cours, je ne travaille pas. Pour m'engager dans un travail à long terme, je ne peux pas mais à titre de travail ambulancier externalisé, j'ai la facilité de me désengager à tout moment* » (R.E N-° 52).

Les motivations économiques secondent celles socioéconomiques dans la demande du travail informel. Ce qui vient clarifier davantage, la thèse de leur non-réclusion à la survivance brettan-woodiste. Plus de 28% des travailleurs marginaux sollicitent cet emploi pour des raisons (purement) économiques dont la recherche des moyens pour soutenir d'autres projets, pour se lancer dans d'autres activités, ... Ils ne voient guère l'emploi informel comme un emploi de faible productivité, un moyen de subsistance mais ils l'appréhendent comme un levier d'une relance économique : « *Le gain tiré me permet d'investir dans le rural* » (R.E N-° 48). « *Le Manque d'argent pour se lancer dans un commerce indépendant sûr de rapporter m'induit à faire ce travail* » (R.E N-°59)...

Les motivations sociales limitées aux besoins stricts de subsistance sont les moins représentatifs. Car elles sont les raisons avancées par un faible pourcentage de travailleurs (19,04). Elles se dénomment : « *la nécessité de répondre aux besoins vitaux* », « *la nécessité du soutien aux charges familiales* », « *le désir d'indépendance des tutelles,...* ». Cette faible représentativité des motivations sociales permet de comprendre ou de rappeler les faiblesses des biais des évaluations de la production, de la saisie des revenus dans le Secteur Informel tels que mis en valeur par Charmes.

Tableau N-• 25 : positionnement des Travailleurs Domestiques et Ambulants Externalisés par rapport à l'amélioration de leurs conditions de vie

États de positionnement des travailleurs	Contenu	Exemple	Fce	%
Catégories de ceux qui affirment l'amélioration des conditions de vie				
1	Autonomie	Cela me permet d'être indépendant, d'économiser, de réaliser mes projets, ...	6	28,57
2	Satisfaction des besoins primaires	Cela permet de subsister, de répondre aux besoins quotidiens, ...	5	23,80
3	Satisfaction psychologique	Maux vaut travailler que rien, (occupation, économies), ...	1	4,76
Catégories de ceux qui affirment que leurs conditions de vie ne se sont pas améliorées				
4	Dégradation des conditions de vie	Manque de choix, pas de rentabilité, aucun changement en réalité, ...	5	23,80
5	Mi- satisfaction	Pas vraiment, plus ou moins la même situation, les mêmes conditions de vie, ...	4	19,04
Total :	\	\	21	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *Questions : UI. 3.15*).

En référence aux données de ce tableau, une majorité relative de 57,14% des travailleurs considère que ses conditions de vie se sont améliorées par l'entremise du travail marginal contre 42,85% de travailleurs qui affirment le contraire.

Parmi les travailleurs qui affirment l'amélioration de leurs conditions de vie, 28,57% considèrent leur activité comme un moyen d'indépendance. 23,80% la considèrent comme le moyen d'amélioration de leurs conditions de subsistance et une minorité de 4,76% le présente

comme un moyen de satisfaction psychologique, voire morale. Pour les travailleurs dont les conditions de vie ne se sont pas améliorées, 23,80% déclarent que leurs conditions de vie se dégradent au fur et à mesure qu'ils travaillent et 19,04% le présentent comme un moyen de contenir momentanément leur précarité. Ce qui conforte la thèse de la paupérisation aux deux sens du terme.

Les différentes réponses obtenues permettent de constituer deux catégories : la catégorie des travailleurs dont la vie est améliorée et celle des travailleurs dont les conditions de vie sont restées immuables ou dégradées. La majorité des travailleurs qui attribuent l'amélioration de leurs conditions de vie à leur emploi la limite aux changements dans quelques aspects de leur vie. Ce qui renvoie à relativiser la portée de cette amélioration. Cette considération vient renforcer la thèse d'institutionnalisation du précarité (Robert Castel⁵³) ou à celle du complot capitaliste tel que démontrent les marxistes partant de leur double thèse de l'armée de réserve mixée à la survalorisation du salaire dans le secteur formel. Au contraire, une minorité non négligeable (de travailleurs) affirme que leurs activités n'ont pas véritablement amélioré leurs conditions de vie. Revenant aux travailleurs satisfaits de leurs emplois, les arguments avancés vont de l'économique au social, des conditions de subsistances aux épargnes, de la prise en charge des besoins primaires aux investissements économiques tels qu'en témoignent ces quelques extraits de leurs réponses : « *Il y a une petite amélioration de ma vie. Grâce aux tontines issues de ce travail, j'assure la scolarité de mes enfants* » (R.E N-° 60). « *Oui il y a une petite amélioration car j'économise et j'investis dans mes travaux champêtres et dans les petits besoins de ma famille* » (R.E N-° 55). « *Si je suis payé régulièrement à ce prix, cela m'aide à améliorer un peu mon train de vie* » (R.E N-° 62). Ces différentes réponses convergent en un point : quelque soit sa nature, le travail est un moyen d'amélioration des conditions de vie humaine. Toute fois, il ne participe à cette visée que dans la mesure où il est bien rémunéré. D'où la thèse d'amélioration relative. Ce relativisme des retombées du travail est sous-jacent au poids de la quantification de sa contrepartie. Ce qui fait d'un travail mal rémunéré (sous-estimé, sous-valorisé, sous-rémunéré, irrégulièrement rémunéré, ...), un travail moins satiable et moins prisé. Car, la mauvaise rémunération impacte directement la vie du travailleur. Elle l'expose à l'insécurité, à la précarité, à la pauvreté, à la paupérisation contre lesquelles, le travail a (tout) son sens d'être. Au cas contraire, il devient le simple moyen de végéter dans la précarité avec un risque permanent de

⁵³ **Castel** entend par « *Institutionnalisation du précarité* » la progressive culture institutionnelle du précarité. L'admission du précarité comme un fait évident, presque inéluctable (partant des discours politiques).

paupérisation. Ce qui montre que le problème de revenu est crucial dans la valorisation de tout travail. Tel est le fondement des arguments des travailleurs qui affirment que leur travail n'a guère amélioré leurs conditions de vie. Pour une grande partie d'entre eux (23,80%), le travail informel induit (même) à la dégradation des conditions de vie du travailleur. Une seconde frange de 19,04% considère que l'emploi informel maintient le travailleur dans les mêmes conditions de vie. Car, il ne participe pas à leur amélioration du fait que le revenu permet à peine de couvrir quelques-uns de ses besoins fondamentaux. Toute fois, le fait de s'y maintenir se justifie par le manque de choix, ou la rareté d'autres possibilités génératrices du revenu mensuel.

Tableau N-° 26 : positionnement des Travailleurs par rapport à leur volonté de rester ou de quitter leur travail pour tout travail dans le secteur formel

Volonté de quitter ou de continuer l'activité Catégories des travailleurs	Prêts à quitter	Disposés à continuer	Total
Domestiques externalisés	7 → 100%	0 → 0%	7 → 100%
Travailleurs Ambulants externalisés	12 → 85,71%	2 → 14,28%	14 → 100%
Total :	19 → 90,47%	2 → 9,52%	21 → 100%

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *Questions* : UI. 3.16).

Ce tableau présente le positionnement des Travailleurs Domestiques et Ambulants Externalisés à continuer ou à quitter leur travail pour un autre dans le secteur formel. Les réponses des enquêtés laissent observer ce qui suit : sans distinction de typologie de travail, la quasi-totalité des Travailleurs est disposée à quitter son activité pour tout autre activité dans le secteur formel. Cette frange représente 90,47% du total des travailleurs. Parmi les Travailleurs Domestiques Externalisés, tous sont prêts à quitter leur activité pour tout autre travail dans le secteur formel, soit un total de 100%. 85,71% des Travailleurs Ambulants Externalisés souhaitent quitter leur activité pour tout autre travail.

Les raisons avancées par la plupart des travailleurs qui souhaitent quitter leur emploi sont les mêmes : l'irrégularité du paiement et l'insuffisance du salaire mensuel (Cf. Analyse du Tableau N-° 22 et 21). Ce qui explique le peu d'attachement (manifeste) au travail informel. Ce manque d'attachement peut être éclairci par plusieurs autres données notamment, la non-satisfaction des travailleurs sur base de leur revenu mensuel, les impacts concrets de ces revenus sur leurs conditions de vie, la représentation sociale qui y pèse, le poids de leurs charges et responsabilités sociales, ... en référence aux différents tableaux analysés précédemment. Cette prédisposition à abandonner le travail marginal, à tout moment, tient surtout de l'impact des représentations sociales sur l'activité dans son appréhension générale. Mal mesuré, sous-estimé, mésestimé et sous-valorisé, le travail marginal cumule tout pour être une opportunité transitoire, aléatoire donc secondaire dans les esprits et la structuration socioéconomique. On le sollicite par moment et même largement pour palier au manque d'opportunités et aux contraintes vitales. Mais, l'on est disposé à le quitter à tout moment car, il est de facto associé aux images ternissantes comme nous le verrons à travers les représentations sociales qui le caricaturent.

Sujet N-°4 : Rapports entre les Traitements à l'égard des Travailleurs Informels et leurs conceptions et prestations

Dossier N-° 7 : Description de l'impact des traitements des Travailleurs Marginaux sur leur productivité et leurs perceptions

Tableau N-°27 : justification des perceptions des travailleurs en rapport avec leurs traitements

Catégorie des traitements au Travail	Contenu des perceptions	justification des perceptions	Fce	%
Catégories des travailleurs qui perçoivent positivement leurs traitements				
1-	Rapports psychologiques (Attitudes)	Je me console moi-même ; Comme je me débrouille pour survivre ; Je m'adapte à tout, ...	6	28,57
2-	Rapports humains	Toujours, on s'entend. La faveur me motive à travailler davantage. Ils sont mieux que ceux constatés chez d'autres, c'est un bon travail car on y rencontre moins de problèmes, ...	8	38,09
3-	Rapports socio-économiques	Ils me paient normalement jusqu'à là. Je suis fier de ma bailleresse, pas d'arriérés, ...	9	42,85
4-	Volume du travail	C'est un travail difficile mais on le fait pour subsister seulement, je ne me plains pas car, je ne fais que la lessive des vêtements des enfants. Un avantage par rapport à d'autres qui, ...	5	23,80
Catégories des travailleurs qui perçoivent négativement leurs traitements				
5-	Rapports psychologiques (Attitudes)	En cas de mauvais traitement, ... et lorsque cela se reproduit, je suis prête à les quitter. ces attitudes me découragent souvent, ...	14	66,66

6-	Rapports humains	Choc et insulte au quotidien. Il y a beaucoup de difficultés en rapports avec les clients. La plupart des clients nous considèrent comme des vauriens, des enfants de la rue, des sans abris. Cela joue énormément sur notre moral au travail	11	52,38
7-	Rapports socioéconomiques	Souvent, en pareils cas (traitements rançonné, irrégulier ou cumulé), j'exécute très mal les ordres et tâches jusqu'à paiement ou bon traitement, ...	11	52,38
8-	Volume du travail	C'est difficile surtout la cuisine avec les va-et-vient, c'est un travail pénible vu les distances quotidiennes et les différents risques que nous bravons. C'est pénible, ... si on continue ainsi, on n'aura pas de force et de moyens pour garantir l'avenir de notre progéniture, ...	13	61,90
Catégories des travailleurs qui perçoivent avec neutralité leurs traitements				
9-	Attitude	C'est facile, tout dépend de la communication.	1	4,76
10-	Rapports humains	Non parce que notre contrat avec le fournisseur est clair et simple en ce sens,	2	9,52
11-	Rapports socio-économiques	Non cela ne nous découragera pas car à chacun son contrat.	1	4,76
12-	Volume du travail	C'est surchargeant et difficile. Comme j'ai cherché assez longtemps ce travail alors, je m'y fais en attendant. C'est un travail difficile mais on le supporte pour subsister, ...	3	14,28
Total :	\	\	/84	/

Source : Données extraites de l'Enquête de terrain (cf. UI. 17, 18, 19 & 20).

Ce tableau précise le contenu des perceptions liées aux différents types de traitements des travailleurs. Pour rappel, la majorité des travailleurs appréhende négativement les différents traitements de leurs employeurs et des autres bénéficiaires de leurs services.

En rapport avec les attitudes des employeurs et des clients, la majorité des travailleurs (66,66%) perçoit négativement ces rapports et se laisse influencer aussi négativement par ces attitudes contre 28,57% qui les considèrent positivement. Pour les travailleurs qui jugent ces rapports non satisfaisants, ces attitudes négatives des bénéficiaires de leurs services les découragent et les conduisent à travailler avec nonchalance. Elles les conduisent, dans certains cas, à abandonner carrément leur emploi : « *En cas de mauvais traitement, ... et lorsque cela se reproduit, je suis prête à les quitter* ». Une justification qui permet de revitaliser la thèse des auteurs de Hawthorne considérant l'importance des facteurs immatériels (notamment les rapports humains et sociaux) dans le traitement du travailleur, dans sa motivation et sa satisfaction au travail. Pour la minorité des travailleurs qui éprouvent de la satisfaction aux attitudes de leurs employeurs ou clients, ces bonnes attitudes influent positivement leurs propres rapports au travail et les encouragent à travailler avec aisance et joie, à rendre le service au meilleur de leurs potentialités : « *La faveur (de mon employeur) me motive à travailler davantage* ». Si pour certains, cette bonne attitude suscite la joie, cette euphorie a ses limites chez d'autres. Elle devient même, une mélancolie à peine voilée : « *Je me console moi-même* ». « *Comme je me débrouille pour survivre, je m'adapte à tout* ».

Parlant des traitements humains, une majorité relative (de 52,38%) des travailleurs est insatisfaite contre 38,09% qui les présentent comme des rapports satisfaisants. Les raisons avancées par les travailleurs non satisfaits sont multiples voire multi dimensionnelles (employeurs et leurs proches ou les autres bénéficiaires du service et les clients). Toute fois, elles érodent leur intimité et tantôt, leur dignité. Certains les décrivent en de termes pointilleux comme des rapports de : « *Choc et insulte au quotidien* ». D'autres les racontent avec assez de langueur : « *La plupart des clients nous considèrent comme des vauriens, des enfants de la rue, des sans abris. Cela joue énormément sur notre moral au travail* ». Pour la frange des travailleurs satisfaits de leurs rapports humains, cette satisfaction les incitent à donner davantage : « *La faveur me motive à travailler davantage* ». Ils utilisent souvent des mécanismes de comparaison sociale pour jauger la consistance de leurs rapports au travail. « *Ils sont mieux que ceux constatés* ».

chez d'autres ». Cette référence aux personnes repères tel qu'énoncée par Casas dans Morokvasic (2005, P 18) cité par Carreras (P, 97) leur permet de « *se construire le complexe de représentations acceptables de soi* » démontré par Anderführen (2002, P 282). Une manière pour eux d'investir leurs situations d'un sens relativement positif. Ceci en se confortant avec le sentiment de s'être bien sorti (Carreras, P 93).

En référence aux traitements socioéconomiques, les travailleurs non-satisfaits représentent une majorité relative de 52,38% contre 42,85% de travailleurs satisfaits. Les sentiments des travailleurs non-satisfaits sont vifs : « *Souvent, en pareils cas (traitements rançonné, irrégulier ou cumulé), j'exécute très mal les ordres et tâches jusqu'à paiement ou bon traitement* ». Ce cas emblématique éclaire davantage le type d'influence du traitement sur les perceptions du travailleur et la manière dont ce traitement impacte le volume de la prestation et le rendement du/au travail. Les travailleurs satisfaits présentent leur satisfaction tantôt comme un état normal ou convivial : « *Ils me paient normalement jusqu'à là* ». « *Je suis fier de ma bailleresse, pas d'arriérés* ». Même si les travailleurs limitent le traitement socioéconomique à sa dimension salariale, celle-ci reste l'unique traitement auquel, la plupart des réactions laissent observer une lueur réelle de contentement. Néanmoins, en limitant le rapport socioéconomique au salaire, ils ne mesurent pas ou ne comprennent pas la portée de cette restriction. Car si elle est perçue relativement comme satisfaisante (du fait de requérir le plus grand taux de satisfaction), cette satisfaction ne sera que relative et au final effritée dans la mesure où l'on cerne de manière exhaustive le socioéconomique et le salaire réel qu'ils perçoivent.

En proportion au volume du travail, la majorité absolue des travailleurs (61,90%) l'apprécient de manière négative contre 23,80% qui le présentent comme acceptable. Pour cette majorité de travailleurs qui le désapprécie, c'est un travail pénible et les sentiments ne sont guère distillés : « *C'est difficile surtout la cuisine avec les va-et-vient...* », « *C'est un travail pénible vu les distances quotidiennes et les différents risques que nous bravons* ». « *C'est pénible, ... si on continue ainsi, on n'aura pas de force et de moyens pour garantir l'avenir de notre progéniture* ». Même les travailleurs qui l'abordent de manière positive et/ou neutre, le raisonnement s'érode vite : « *C'est surchargeant et difficile. Comme j'ai cherché assez longtemps ce travail alors, je m'y fais en attendant. C'est un travail difficile mais on le supporte pour subsister* ». « *C'est un travail difficile mais on le fait pour subsister seulement* ». « *Je ne me plains pas car, je ne fais que la lessive des vêtements des enfants. Un avantage par rapport à d'autres qui...* ». De toute évidence, la pénibilité est reconnue par tous comme la principale

caractéristique du travail marginal. Et si malgré cela, les demandeurs s’y adonnent, cela n’exclut en rien le poids, la lourdeur de cette peine qu’ils portent quotidiennement. Et la force de leur persistance malgré les multiples difficultés évoquées provient du caractère contraignant de leurs impératifs vitaux et sociaux. Ils n’ont pas le choix ou le choix de cesser cette activité. Ce qui explique leur constante tendance à changer d’employeur sans changer véritablement d’emploi. Au milieu de ces difficultés interminables, ils recherchent du réconfort en recourant à la construction du complexe de représentation acceptable de soi. Bien que ce réconfort demeure un palliatif vis-à-vis du poids de leurs charges quotidiennes.

Sujet N-° 5 : Description des Représentations Sociales relatives au Travail Informel

Dossier N-° 8 : Descriptions des Représentations Associées au Travail Informel et Formel

Tableau N-°28 : Corrélation entre type de secteur du Travail et catégories d’images associées

Cat. d’images Associées au Tra. Secteur du Travail	Images négatives	Images positives	Images Neutres	Total
Secteur formel	0 → 0%	39 → 68,42%	18 → 31,57%	57 → 100%
Secteur Informel	47 → 87,03%	6 → 11,11%	1 → 1,85%	54 → 100%
Total :	47 → 42,34%	45 → 40,54%	19 → 17,11%	111 → 100%

Source : Données extraites de l’Enquête du terrain (Cf. : *UI.5 21 et UI. 7.33*).

Ce tableau présente la corrélation entre les catégories d’images associées populairement au secteur formel et informel. Sans distinction de secteurs d’activités, la tendance générale de ce tableau indique qu’une grande partie de la population associe aux travaux domestiques et ambulants externalisés des deux secteurs des images négatives (42,34%) contre une seconde

partie considérable qui les lie aux images positives. Enfin, une très faible minorité les associe des images neutres (17,11%).

En rapport avec le Secteur Informel, la quasi-totalité des enquêtés lui associe des images négatives. Cette majorité représente 87,03% contre 11,11% d'images réhabilitantes et 1,85% d'images neutres. Ce qui offre toute les chances du ternissement de l'emploi informel et de sa sous-valorisation.

En ce qui concerne le Secteur Formel, la majorité absolue des enquêtés lui attribue des images positives : 68,42% contre zéro pour cent (0%) d'images négatives et un pourcentage considérable d'images neutres (31,57%).

En conformité avec ces taux de représentation, nous pouvons dire que ce tableau est significatif pour les travailleurs du secteur formel car plus, on travaille dans le secteur formel, plus on a des chances d'être dénommé ou associé aux images réhabilitantes ou du moins neutres, et réciproquement, plus on exerce un travail dans le secteur informel, plus on est susceptible d'être qualifié ou associé aux images ternissantes. De ce fait, le type ou secteur d'activité joue un rôle considérable dans les attributs sociaux dénommatifs et imagés rattachés au travail et aux travailleurs. Donc, il existe nettement une corrélation entre le Secteur d'activités et la catégorie d'images (négative, positive ou neutre) que la société lui attribue. Ce qui fait dire qu'au-delà de la mauvaise appréhension de la réalité et des contours du secteur informel (cf. Charmes à travers ses différents biais d'appréhension de la valeur du Secteur Informel), il existe un déséquilibre dans le jugement entre les deux secteurs. Car pour les travaux formels équivalents au travail marginal informel (domestique ou ambulancier), la société associe majoritairement, des images positives. Les raisons avancées vont de la bonification salariale aux droits juridiques. Ce qui manque crucialement dans la sphère informelle dont celle marginale en particulier outre les traitements humains et sociaux qui laissent à désirer dans le secteur informel. Même si la question salariale pour les couches similaires reste discutable, en termes d'avantages sociaux et de protection juridique, la situation du travailleur dans les deux secteurs n'est pas comparable. Car, la quasi-totalité des travailleurs du secteur formel bénéficie des deux avantages. Contrairement à la totalité (ou presque) des travailleurs informels qui en sont dépourvus. Ce qui entraîne à considérer l'appréciation positive du travail formel comme une appréciation à juste valeur et la désappréciation générale du travail informel entant que conséquence logique des conditions générales de sa prestation et de sa rémunération (qui restent quasiment non satisfaisantes).

Tableau N-• 29 : Description des Catégories d'Images Associées au Secteur Informel

Catégories d'images	Contenu	Fce	%
Catégories d'images ternissantes			
1	Peine, Pitié, Tristesse, ...	18	33,33
2	Débrouille pour la survivance	9	16,66
3	Esclavage, calvaire, Exploitation, ...	6	11,11
4	Maltraitance	6	11,11
5	Disqualification morale	3	5,55
6	Dégoût	1	1,85
7	Ignorance	1	1,85
8	Soucis	1	1,85
9	Agressivité	1	1,85
10	Ivrognerie	1	1,85
Catégories d'images réhabilitantes			
11	Des Gens Admirables de par leur courage	4	7,40
12	Partenaire	1	1,85
13	Free-lanceurs	1	1,85
Catégorie d'images neutres			
14	Aucune Image Particulière	1	1,85
Total	\	54	≈ 100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 5. 21*).

Ce tableau présente les observations relatives aux images par lesquelles la population se représente le travail domestique et ambulants externalisés. Les réponses proviennent des employeurs, des autorités et de la population. En fonction des données recueillies, le travail marginal est associé par la majorité (absolue) des enquêtés aux Images négatives. Car, 87 % des enquêtés utilisent des termes, signes, grimaces ternissants pour discourir ces travaux contre 11 % qui les désignent par des Images positives ou réhabilitantes. Enfin, une minorité de près de 2% (1,9%) les associent aux Images neutres.

Inaugurant les questions relatives aux représentations sociales sous leurs diverses formes, les images associées au travail marginal sont déterminantes pour les représentations sociales qui

en découlent. Car, à priori, notre rapport au monde est un rapport déterminé par l'entremêlement des images, à la réalité et à la pensée. Ce qui nous prédispose à penser le monde et à l'agir partant de notre perception des choses réelles c'est-à-dire, saisissables dans les faits à travers des images représentables dans l'esprit (cf. *le Postulat empirique*). En ce sens, l'image détermine l'imaginaire social et elle permet d'appréhender la réalité construite dans notre pensée ou celle qui se présente à nous comme une donnée « sociale ». De ce fait, en se représentant négativement le travail informel dans toute sa diversité, par des images négatives, la société est prédisposée ou se prédispose à leur soustraire toute valeur positive, à les valoriser. C'est ce à quoi dénotent les différents postulats économiques attribués au Secteur Informel et à ses différentes formes tels que le contraste des deux taux l'indique (87% représentations négatives contre 11% des représentations positives). Ces taux énoncent le rapport de dévalorisation sociale de ces activités : les travaux marginaux sont des travaux pitoyables, tristes et pénibles. Le contenu de ces images renvoie aux différentes (trois) formes d'humiliation sociale énumérée par Honneth (2006, PP 225-243) cité par Ibos (P 37). En effet, c'est la représentation partagée par 1/3 des enquêtés avant que d'autres remontent d'un cran : « *ce sont des travaux de l'esclavage, du calvaire, de l'exploitation* », donc sous-jacents à la maltraitance - « *à la disqualification sociale et morale* » - qui sont deux des trois formes symboliques du mépris social (Ibos, 2008, P 34). Un point de vue partagé par plus d'un quart des enquêtés (27,77%). Avant de clore par un total déni constructiviste et positiviste de l'activité marginale : « *ce sont des activités des ignorants, des ivrognes, des brutes (agressifs) qui inspirent dégoût, répugnances, dédain et mépris social* ». « *Un rebut justifié par leurs parcours ou progrès personnels* » lâche-t-on. Ce parcours affirmé populairement - il faut le souligner - est imaginaire car il est en décalage avec le parcours réel des travailleurs objectés. Puisque mal estimé et quasiment sous-estimé, il ne reflète en rien leurs parcours réels. Outre l'ignorance de la société elle-même des autres pourtours du choix de l'activité marginale telle que démontrée à travers « *Les Motivations des Travailleurs Marginaux* », les travaux marginaux apparaissent comme « *un carrefour des camouflés sociaux*⁵⁴ ». Car, c'est une zone de libre confrontation vouée à l'ultra libéralisme (cf. thèse des économistes) voire au « libéralisme primitif et sauvage » pour paraphraser Marx (dans sa démonstration du socialisme primitif). Ce confort social et institutionnel permet aux enquêtés de proférer ce qu'on ne pourrait dire sur d'autres types de travaux notamment, le travail formel que ces allégations soient vraies ou fausses puisqu'elles seraient « politiquement incorrect ». Étant

⁵⁴ « *Un carrefour des camouflés sociaux* » renvoie ici à une zone de libre confrontation d'idées, de pensées, d'idéologies, de pulsions sociales refoulées à travers la teneur des rapports de forces latentes et manifestes qui en découlent.

donné que la sphère marginale soustrait à toute sorte de compromission sociale contrôlée (politiquement ou institutionnellement), elle offre un vaste champ où éclore le « politiquement incorrect ».

Partant du contenu de ces Images, il rend-compte de l'état d'esprit et (dans une certaine mesure), de « *l'état d'âme sociale* » relatifs aux travaux marginaux. Car : « *Les Représentations Sociales constituent un reflet du réel pour l'individu et les groupes qui les produisent et les véhiculent* » (Moliner (1996) cité par Dany (P 4). Ce reflet permet de normaliser dans les esprits, à priori, tout ce qui relève de ce secteur dont les différents rapports de/au travail puisque justifiés par la conscience et l'âme de la société qui l'appréhendent comme telles. En cela, cette « *fausse transparence du social* (représentations sociales)» jouera un rôle important dans les différents rapports que les individus entretiennent avec les travailleurs marginaux tels que démontré dans les typologies de perceptions des travailleurs en rapports avec leurs traitements. En effet, à travers ces perceptions péjoratives, on se rend-compte de l'étroite corrélation voire de la causalité entre la façon dont la société appréhende le travail marginal et la manière de traiter les travailleurs. Puisqu'à travers le comportement social, « *ce reflet du réel* » ou ces représentations sociales se présente(nt) comme une « *évidence, comme allant de soi* » dans les faits (Moscovici, 2012, P 50 cité par Dany, P 5). Outre leur nature ternissante, il importe de s'atteler sur les fondements et les raisons mises en évidence par les enquêtées en rapport avec ces images qu'ils associent, de facto, au travail informel. Pour la plupart d'entre eux, « *le travail informel est un travail de subsistance* », un recours qui, comme dans l'issue optionnel du dilemme de Sartre, est le choix du non-choisi (entre deux termes d'un dilemme). En effet, on recourt à ce non-choisi juste pour prolonger son existence, sans s'y offrir un espoir de vivre décemment, sans une possibilité de se réaliser, d'améliorer ses conditions de vie. Ce qui témoigne d'une autre dérive (encore) dans les représentations sociales à ce sujet comme nous l'avons souligné à travers l'encastrement des travailleurs marginaux dans l'analphabétisme et dans l'ignorance. Ceci corrobore le décalage entre les représentations sociales du secteur informel de la situation réelle au sein de cette sphère d'une part et qui d'un autre point de vu, explique l'inquiétude de certains chercheurs à cet égard (socio-économistes) ou de la méfiance de d'autres sur sa valorisation (économistes). D'où l'incertitude et l'ambivalence qui, dans l'ensemble, planent sur la question de la mise en valeur des travaux marginaux.

Pour les minorités qui attribuent des images positives et neutres aux travaux marginaux, elles valorisent le courage des travailleurs en les présentant comme « *des gens admirables*,

des free-lanceurs ou des partenaires » puisqu'ils contribuent grandement (pour une partie d'entre eux – les ambulants) au fonctionnement des activités économiques (au sens formel du terme). En cela, ils sont béatifiés car ils constituent le point de jonction entre le secteur formel et celui informel, « *une réserve de main-d'œuvre dans laquelle le secteur moderne puise sa force de travail dont il a besoin et rejette celle dont il n'a pas d'utilité* » (Charmes, 1987, P 858). Toute fois, très peu d'enquêtés (juste 11,11%) prennent conscience de ce rôle constructif des travaux marginaux au fonctionnement de l'économie dans son aperçu général.

Tableau N-° 30 : typologies de Perceptions Sociales des Travaux du Secteur Informel

Catégories de perceptions sociales	Contenu	Fce	%
Perceptions négatives			
1-	Travail non avenant	9	29,03
2-	Travail non respectable	9	29,03
3-	Travail indigne	7	22,58
4-	Activité moins importante	7	22,58
	Travail honnissant	4	12,90
Perceptions positives			
5-	Activité importante	6	19,35
6-	Travail digne	4	12,90
7-	Travail avenant	4	12,90
8-	Travail respectable	2	6,45
Perceptions neutres			
9-	Activité de subsistance	21	67,74
Total	/	73	/

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : **UI.5. 22**).

Le tableau ci-dessus décrit les perceptions sociales relatives au travail Informel. Sans constituer une majorité absolue, les perceptions négatives avoisinent la moitié de la distribution totale avec un taux de 49,31% contre 28,76% de perceptions neutres et une minorité de 21,91% de perceptions positives. Ce qui permet de dire que le travail informel est perçu largement dans la ville de N'djaména de manière négative voire ternissante. Avant de chercher à appréhender le sens et les fondements de ces perceptions, il importe de revenir sur les catégories de perceptions mises en œuvre dans ce tableau. Élaborées sur base d'une partie des éléments essentiels qui permettent de peser les différents paramètres qui entrent dans la valorisation du travail (la

dimension immatérielle), nous avons voulu confronter les enquêtés aux éléments majeurs qui justifient leurs perceptions du travail en référence à la dimension basique du travail : la dimension humaine. Ces unités mobilisées couvrent :

- la valorisation du travail entant qu'activité en soi, dénuée de tout autre attribut : le travail entant qu'activité, moyen de vivre, de construire le monde ; son importance ou non tel qu'objecté par l'enquêté ;
- la dimension travail-dignité humaine orientée vers le sens du travail ou précisément le sens que donne la société à ces travaux marginaux ;
- la dimension travail et aspiration du travailleur focalisée sur le but du travail dans les sensibilités sociales ;
- la dimension travail – appréciation sociale qui s'intéresse à valorisation sociale du type de travail.

Ce qui permet d'englober « *théoriquement* » toute la dimension humaine du travail dans ses modalités individuelles et sociales. Ces arcanes des perceptions telles que formulées dans cette question ont été les éléments fondamentaux susceptibles d'orienter le sens de l'analyse de ce tableau. Ainsi, partant des données dont recèle le tableau, nous constatons une forte tendance de favorabilité de la perception sociale négativiste de l'emploi informel sur celle neutre et surtout positive. Ce qui nous a conduits à nous intéresser, dans un premier temps, aux différentes justifications avancées par les enquêtés. Pour les-uns : « *le Travail informel est un travail méprisé par les Institutions* » du fait que « *c'est un travail qui n'est pas régi par le code du travail* » (cf. R.E N-° : 8 &10) entendu comme un travail non répertorié donc qui n'existe pas officiellement ; alors, libre de tout agissement. En cela, il n'est pas de leur devoir de le valoriser plus que n'en font les garants sociaux. Une prise de position qui rejette la responsabilité des différentes perceptions négatives à l'État et aux Institutions sociales dans leur ensemble. Pour les autres : « *le travail informel s'exerce dans des conditions difficiles et pénibles* » souvent sous-tension de la « *traite* (entendu comme la maltraitance) *lors de son exécution* » (cf. R.E N-° : 9, 15, 20, 25, ...) outre « *sa sous rémunération et la dégradation des conditions de vie des travailleurs*» (R.E N-° : 24, 26, ...) par delà les « *mauvaises expériences vécues ou connues* » (R.E N-° : 17) à travers le travail informel.

Pour résumer cette diversité de justifications, il importe de considérer la perception négative des activités informelles comme une négation structurelle sur base d'algorithme de représentations sociales dénuées d'un rapport objectif a priori mais qui restent objectivés dans

leur potentiel de « *dispositifs durables et transposables* » (Bourdieu cité par Corcuff, n-d, P 2). En effet, « *Ces Représentation Sociales sont le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* » tel que nous renseigne Moscovici (1996) citant Abric (1987, p. 64). De ce fait, la perception négative du travail informel est une perception objectivée, relatée comme telle par les agents sociaux sans les rendre intelligibles par eux-mêmes. Le travail informel est décrit largement (49,31%) comme un travail non respectable, non-avenant, un travail indigne, une activité moins importante et honnissante. Une description objectivée sans être objective comme nous le résume ce *bourdieusien* : « *nous agissons dans un monde qui impose sa présence, avec ses urgences, ses choses à faire ou à dire, ses choses faites pour être dites, qui commandent directement les gestes ou les paroles sans jamais se déployer comme un spectacle. – et- pour tout un ensemble d'actions, nous pouvons même - aller de la pratique à la pratique sans passer par le discours et par la conscience -* » (Bourdieu cité par Corcuff, P 4). En ce sens, les perceptions des N'djaménois relatées se basent sur la réalité qui s'impose à leur conscience sans toute fois l'interroger. Ils perçoivent le travail informel sur base des conditions socioéconomiques et juridiques du travailleur et non en référence à la valeur du travail lui-même. En rapport avec les cas d'étude, une travailleuse informelle qui s'occupe des enfants est perçue dans les représentations sociales (images descriptives, appréciations sociales) décalées de la valeur sociale que l'on attribue à cette même activité lorsqu'elle est assumée par un membre de la famille (de l'enfant gardé). Et quelques fois, ces travailleurs s'infligent et dans une certaine mesure, s'affligent cet étiquetage social qu'on leur colle : « *Nounou, c'est un métier pour celles qui n'ont pas le choix.* », nous relate Ibos (2008, P 33).

Car par delà les maltraitances, le bas-salaire, le manque de protection, le travail informel est et reste avant tout un travail c'est-à-dire, une activité qui a une place fonctionnelle au sein de la société. Il répond à des multitudes de besoins sociaux et économiques outre, sa participation à l'entretien de la vie des couches qui n'ont pas d'autres alternatives. En cela, il existe un décalage entre cette reconstitution discursive du réel et la signification spécifique que nous lui attribuons ici. C'est-à-dire, la perception négativiste du travail informel et marginal n'est pas une perception valable en soi si l'on ne considère pas les fondements de cette dernière telle que relatée ci-haut. De ce fait, l'ampleur de cette perception négative et ternissante découle de sa sous-estimation et de sa sous-classification dans la nomenclature sociale abstraite et concrète. C'est-à-dire, ternir socialement l'activité informelle induit à effriter la valeur économique du travail généré par ce

secteur dans la conscience et les faits. En conséquence, en inversant par conditionnement les justifications les plus représentatives de la catégorie, nous arriverons à un renversement de perceptions telles que suit : « *le Travail informel est un travail méprisé par les Institutions* » et « *c'est un travail qui n'est pas régi par le code du travail* » (cf. R.E N-° : 8 &10). Autrement dit, « *si les institutions (dont l'État en particulier) valorisent ce travail, le codifient, l'officialisent alors, on arrivera à une inversion de perceptions en passant de l'absolue négative vers une large perception positive* ». Cette inversion factorielle permettra, en même temps, d'inverser les effets sociaux ternissants à l'égard de ces travaux et de constituer un nouvel paradigme de rapports sociaux à leurs égards. Un paradigme qui sera plus équitable et bénéfique à toute la société. Ce qui permettra de rassurer les-uns (décideurs), de répondre aux inquiétudes des-autres (économistes) et aux attentes des concernés (travailleurs). Ce procédé d'inversion factoriel rappelle, le poids de la dimension humaine, son importance, dans la valorisation du travail. Cette force de la dimension humaine du travail est inhérente à toute vision du travail : quelque soit sa nature, le travail est une activité qui a pour visée principale la couverture de la dignité du travailleur sinon de la dignité humaine, tout court. Ainsi, lorsqu'il arrive pour une raison ou une autre que cette dimension soit marginalisée, il est difficile d'avoir des bases logiques qui donneraient sens à l'activité.

Tableau N-° 31 : corrélations entre les typologies du travail marginal et les typologies de dénominations des travailleurs

Typologie de dénomination du tra. Typologies du Travail	Populaire	Coloniale	Culturelle	Neutre	Total :
Travail informel	9→18,36%	9→18,36%	18→36,73%	13→26,53%	49→100%
Tra. Dom. Ext.	6→14,28%	19→45,23%	13→30,95%	4→9,52%	42→100%
Tra. Amb. Ext.	5→13,51%	3→8,10%	11→29,72%	18→48,64%	37→100%
Total :	20→15,62%	31→24,21%	42→32,81%	35→27,34%	128→100%

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain Cf. : *UI. 5.23, UI.5. 24 et UI.5.25*

Les données de ce tableau présentent les différentes dénominations par lesquelles, la population de N'djaména, désigne les travaux du Secteur informel et spécifiquement le travail domestique et ambulant externalisés. La tendance générale de ce tableau indique que près d'un tiers de la population désigne les travaux du Secteur Informel et leurs variantes mises en cas d'étude par des dénominations de type culturel (32,81%) contre un très faible taux les référant aux dénominations de type populaire (15,62%) différencié nettement par les dénominations de type neutre (27,34%) et colonial (24,21%) qui environnent, tous deux, le quart.

En référence au Travail Informel (dans sa généralité), plus d'un tiers des enquêtés (36,73%) le qualifie par des dénominations de type culturel secondées des dénominations de type neutre qui s'estiment à plus d'un quart (26,53%). Les dénominations de type colonial et populaire sont à égale valeur en deçà du cinquième (18,36%).

En ce qui concerne le Travail Domestique externalisé, près de la moitié des dénominations (45,23%) qui lui sont rattachées sont de type colonial. Elles sont secondées par les dénominations de type culturel dont le taux reste inférieur au tiers (30,95%) contre des dénominations minoritaires allant du neutre (9,52%) au populaire (14,28%).

Et en relation avec le Travail Ambulant Externalisé, près de la moitié (48,64%) des enquêtés le désignent de manière neutre suivie des dénominations de type culturel qui se chiffrent à 29,72% et des taux minoritaires pour le colonial (8,10%) et le populaire (13,51%).

En référence aux plus grands taux de la distribution, nous pouvons dire qu'il existe, bel et bien, une corrélation entre la typologie du travail et celle de la dénomination du travailleur. Ainsi, la plupart des individus qui exercent un travail ambulant externalisé à N'djaména, sont susceptibles d'être dénommés de manière méliorative ou neutre. Tout comme il existe de forte probabilité que la majorité des individus qui travaillent à titre de Domestiques Externalisés soient hélés par des dénominations de type colonial et que tout travailleur du Secteur Informel soit étiqueté par des dénominations de type culturel. Ce tableau reste significatif pour tout travailleur du secteur informel mais en particulier pour le Travailleur Ambulant Externalisé. Donc, la typologie d'activité est à la source de dénominations, d'imageries, de représentations et de la valeur que la société attribue aux travailleurs.

Le constat général majeur dans cette répartition commence par la tendance générale au niveau de laquelle, on remarque des répartitions les plus disproportionnées et les plus relatives. Lesquelles brouillent toute primauté d'une tendance majoritaire absolue : toutes les fréquences modales restent inférieures à la médiane des totaux. Cette disparité s'explique par l'hétérogénéité des populations de N'djaména et du manque de leur incorporation dans le processus « *d'écologie urbaine* » telle que mise en œuvre par l'École de Chicago. C'est-à-dire, le processus d'intégration urbaine de ces individus issus des horizons culturels variés qui forment la population n'djaménoise est loin d'être achevé. En cela, les plus grandes tendances de la distribution - surpassant le tiers (36,73% - dénomination générale des travailleurs du Secteur Informel) ou l'avoisinant (32,81% - effectif partiel du tableau) - dont recèlent les dénominations de type culturel explicitent nettement, l'état (d'avancement) de ce processus. Ce qui renvoie à considérer que cette population est encore à sa première phase d'intégration sociale (urbaine) – « *la phase des rivalités et des conflits* » - (Merton). De ce fait, chacune de ses composantes se sert de ses références socioculturelles pour se représenter et désigner le travail informel et ses variantes. Toutefois, la deuxième position qu'occupe la tendance dénominateur neutre (27,34%, soit plus du quart) indique le bon fonctionnement du processus (d'intégration urbaine) en cours. Enfin, les tendances dénominatives minoritaires des appellations populaires (15,62%) et coloniales (24,21%) indiquent d'une part que le processus est loin d'être terminé en ce qui concerne les dénominations populaires et qu'il reste toujours miné par la hantise de l'histoire (parlant de l'élévation considérable du taux des dénominations de type colonial). Cependant, la teneur du taux de cette dernière (dénomination coloniale) témoigne d'un autre fait, l'importance encore vivace, de la psychose (hantise) sociale du passé colonial durant lequel, ces activités naquirent, notamment, le travail domestique externalisé. Ce qui témoigne sa forte désignation par des dénominations de type colonial (45,23%). Ce taux reste toute fois, le second plus grand taux avoisinant la moyenne de toutes les distributions du tableau. Cette forte proportion entraîne à dire, que les représentations péjoratives relatives au Travail Domestique Externalisé sont les plus encrées (socialement, culturellement et historiquement). Parallèlement à cela, le travail Ambulant Externalisé recueille le plus grand taux de toutes les distributions de ce tableau avec 48,64% de dénominations de type neutre. Cette large proportion exprime une certaine tendance de favorabilité dans l'appréciation et les représentations relatives à ce travail. Donc, dans les perspectives de sa valorisation même si elle reste pour l'heure en deçà de la médiane.

Tableau N-• 32 : justification des typologies de Dénominations Sociales du Travail Informel

Justification de la Typologie de Travail	Contenu	Exemple	Fce	%
Catégories des Dénominations ternissantes du travailleur				
1- Informel	Culturelle	Atali, Ngotomon (esclave), « Kassali », « Mon fils », « Ma mère », « Mon frère », « Ma sœur », « Tonton », « Tantine », ...	18	50
	Coloniale	« Boy », « Bonne », Marmitons, ...	9	25
	Populaire	Fonctionnaire de Rue de 40, Goulaye, Magueurs, Makoula, Pens, ...	9	25
2- Dom. Ext.	Culturelle	« Djélasssem », « Bourma-gentil », « esclave », ...	13	34,21
	Coloniale	Boy, Bonne, « oui Madame – oui Patron », « Garçons de maison », Marmitons – « Mangeur des restes », ...	19	50
	Populaire	Fonctionnaire de Rue de 40, Goulaye, Magueurs, Makoula, Pens,	6	15,79
3- Amb. Ext.	Culturelle	« Kaou-maouné », « Kanebou », « Kréda », « Bororo », « Nomades », « Tikou », « Malouma », ...	11	57, 89
	Coloniale	« Mr ... »,	3	15,80
	Populaire	« Glace », « Yaourt », « Almé », « Brody », « Vitago », « Airtel », « Tigo », ...	5	26,31
Catégorie de Dénominations non ternissantes				
4- Informel	Neutre	Manœuvre	13	37,14
5- Dom. Ext.	Neutre	Débrouillard	4	11,43
6- Amb. Ext.	Neutre	« Samaha », Débrouillard, Démarcheur, Businessman, Businesswoman, « Dièseman », Marchand ambulant, Free-lanceur, partenaires, ...	18	51,43
Total :	\	\	128	/

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 5.23, UI.5. 24 et UI.5.25*).

Le présent tableau rend-compte du contenu des dénominations du travail informel et de ses variantes domestique et ambulante mises précédemment en corrélation. Sans distinction de typologie de travail, la tendance générale indique que la majorité absolue des N'djaménois dénomment les travaux informels de manière ternissante avec un taux record de 72,65% contre 27,35% dénominations neutres ou réhabilitantes.

Dans la catégorie des dénominations ternissantes, - travail Informel, les dénominations culturelles prennent le dessus avec un taux de 50% contre une parité de 25% entre les coloniales et les populaires. Du côté de la typologie – Travail Domestique Externalisé, les dénominations coloniales (50%) surpassent celles culturelles (34,21) et populaires (15,79%). Pour clore la catégorie des dénominations ternissantes, le Travail Ambulant Externalisé est majoritairement désigné par des « *noms* » ou *pseudonymes* culturels (57, 89) contre 26,31% de pseudonymes populaires et 15,80% des dénominations de type colonial. De ce fait, les dénominations culturelles affichent leur hégémonie sur tous les pseudonymes ternissants avec 44,29% contre 30,26% de pseudonymes coloniaux et populaires (25,45%). Ce qui renvoie à dire que le chemin du consensus social sur ces travaux reste encore long car sa tendance de favorabilité environne juste le quart. Par contre, dans la catégorie des images neutres voire positives, le Travail Ambulant Externalisé prend le dessus avec 51,43, suivi du Secteur Informel (37,14%) puis du Travail Domestique Externalisé (11,43%). De ces trois sous catégorisations, le Travail Ambulant Externalisé bénéficie d'une forte tendance de favorabilité dans les représentations sociales.

Le contenu de ces différentes dénominations laisse constater de représentations très variées. En référence aux pseudonymes culturels, on peut y dégager quatre (4) sous contenus différents : *la négation historique de l'activité et des individus qui la pratiquent* en dérivant les termes « Ngotomon », c'est-à-dire, esclave, « Kaou-maouné (vagabonds)», « Nomades », ... En réactivant ainsi ces dénominations « *considérées comme désuètes* », on reconstitue l'emblématique société de castes et des hommes nobles qui caractérise le passé de certaines composantes culturelles du pays. En dehors de toute valorisation des rapports objectifs d'appréhension du travail, on instrumentalise ainsi, la vision historique et politique des rapports de force dans la société partant d'une surenchère de l'aperçu historique du travail axé sur une société dont le droit inégalitaire est basé sur « *les différences de statuts, de privilèges et de niveaux dans la détention des richesses matérielles* » (Besançon, P 57) et non partant de la valeur

propre de l'activité créatrice des richesses qui procurent ce droit. Outre les autres valeurs (dimensions) fondamentales (humaine, sociale, juridique, matérielle, temporelle, spatiale) du travail. Dans cet aperçu de la dimension historique et culturelle, on parle du travail de castes comme une activité du droit secondaire comme on parlerait des sujets de second rang au sein de cette société. Ce droit est assimilable à celui de l'esclave dont le véritable droit se limite à celui de la subsistance et dans une certaine mesure, à celui de la procréation. En cela, leur travail est assimilé à une futilité, à en croire les terminologies de « *vagabonds* », de « *nomades* » qui constituent un pur déni de leur travail entant que tel mais aussi, la dénégation des individus qui le pratiquent.

Ce qui se prolonge dans la deuxième sous-catégorie du contenu (des dénominations culturelles) : *le confinement ironique* dans cette dénomination « *Bourma-gentils* ». Ce qui veut dire, littéralement « *le travail de marmite (domestique compense toujours ou) n'est pas ingrat* ». Un encastrement sur fond de mauvaise blague en référence au choix non optionnel de ces activités pour des fins de subsistance.

La troisième sous catégorie consiste en une affiliation soit réductrice, soit réhabilitante du travailleur par ces termes : « *Djélasssem* (mon-aide, ou assistant», « *Père* », « *Mère* », « *Tonton* », « *Tantine* », « *Mon fils* », « *Ma fille* », « *Mon frère* », « *Ma sœur* ». Ces affiliations nominales du travailleur sont réductrices dans la mesure où elles abrogent le statut du travailleur externalisé en le dénuant de toute conscience professionnelle « *comme si - le travailleur - n'était pas une personne engagée dans un métier exigeant une conscience professionnelle, mais un objet à leur disposition, sans déontologie ni jugement* », (Ibos, 2008, P 35). Ceci constitue leur forme réductrice élémentaire. Une seconde miniaturisation et/ou extrapolation de leur statut se lit selon le cas à travers ces pseudonymes. Celle-ci substitue au statut professionnel, d'autres formes de statuts sociaux partant de la situation matrimoniale ou d'âge en particulier.

La quatrième catégorie dénomminative consiste en une extension hyperbolique de leurs pseudonymes à leurs groupes d'appartenance. Cette extrapolation à outrance assimile le travailleur à son ethnie ou à son corps de métier (informel, bien entendu). On dénomme le vendeur ambulant « *Kréda* », « *Boulala* », « *Kanebou* », « *Bororo* », « *Tikou* », ... en l'assimilant ainsi à des ethnies socio culturellement, encadrées dans ce travail (pour les termes « *Kréda* » et « *Boulala* ») ou pour souligner la prédominance des ressortissants de cette ethnie ou ce corps de métier (en ce qui concerne les termes : « *Kanebou* », « *Bororo* », « *Tikou* ») en référence à la

grande tendance des membres de cette ethnie (Kanebou) au commerce colporteur ou juste, à la culture du nomadisme des « Bororo » (éleveurs peulhs).

En rapport avec les dénominations de type colonial, on dénombre trois réductions structurelles différentes :

➤ la réduction de ces travailleurs à l'indigénat à travers ces dénominations : « Boy », « Bonne », « *Garçon de maison* » qui puisent leurs origines dans le statut du travailleur domestique indigène chez les maîtres, en général des colons (Le petit Larousse Illustré, P 142) ;

➤ *La vassalisation* (péjorative et insultante) au « roi-estomac » : en les traitants de « *marmitons* » ou de « *mangeurs des restes* » et ;

➤ *La réduction aux inclinaisons abjectes* : « *Les Oui patrons* », « *les Oui Madame* », ...

De ce fait, le travailleur et son travail se noient dans une marre de mépris absolu qui est compris comme justifié, donc, normal et normalisé. Ce, entant qu'une des formes du mépris social la mieux raffinée. En cela, il apparaît comme un des « *effets de la «transparence du mépris social* - de par la non-reconnaissance de leur travail entant que travail - *et des travailleurs eux-mêmes – comme des personnes utiles socialement* » (Ibos, 2008, P 34).

Enfin, en rapport avec les dénominations populaires, plusieurs sous-catégories se dégagent :

➤ *Leur assimilation (ou fusion identitaire) à leurs Avenue de travail ou aux axes les plus empruntés par ces derniers pour se rendre au travail* dont la plus célèbre est la Rue de 40 comme on entend dans : « *Les fonctionnaires de la Rue de 40* » qui reste la dénomination populaire la mieux répandue.

➤ *Leur assimilation aux marchandises qu'ils vendent* (pour les travailleurs Ambulants Externalisés). *Une assimilation qui peut être comprise comme une chosification à outrance*. Ils ne sont plus les vendeurs d'eau, de yaourt, du crédit (flexy) de communication des opérateurs Airtel, Tigo et autres. Ils sont forcés (de manière latente) d'incarner leurs marchandises. On les interpelle : « *Tigo* », « *Airtel* », « *Yaourt* », « *Brody* », « *Almé* », ... Une chosification à peine voilée au-delà de la simple sous-valorisation de leur activité (déqualification, disqualification).

➤ *L'extension de leur statut à celle des ethnies ou sous-groupes ethniques « sous-valorisées ou marginalisées »* : « *Goulayes* », « *Magueurs* », « *Makoula* » ou à leur région d'origine : « *Pens* » pour désigner les ressortissants de « *Péni* », une des localités partagée entre les Provinces du Mandoul et du Moyen-Chari.

Enfin, les Dénominations neutres renvoyant aux types de pseudonymes les plus répandus de par le monde pour désigner les personnes qui pratiquent ces petites activités. Ces dénominations dénuent l'activité des caricatures péjoratives suscitées. Ce sont entre autres : « *Businessman/Businesswoman* », « *Dièseman* » (intermédiaire dans les affaires en référence au demi-ton - dièse (qui miniaturise leurs contributions aux affaires), Free-lanceurs, Marchands Ambulants, Partenaires. Lesquelles constituent l'infime mécanisme de leur réhabilitation au sein de la ville de N'djaména même si cela reste infime (27,35%) par rapports au taux des dénominations péjoratives (72,65%).

Tableau N-° 33 : corrélations entre les typologies du travail marginal et les Considérations sociales du travailleur

Type de considération So. Type de Travail	Réussite	Échec	Gagne pain	Moyen de Construire sa vie	Total :
Travail Domestique Externalisé	2 → 6,45%	12 → 38,70%	13 → 41,93%	4 → 12,90%	31 → 100%
Travail Ambulant Externalisé	3 → 9,67%	12 → 38,70%	12 → 38,70%	4 → 12,90%	31 → 100%
Total :	5 → 8,06%	24 → 38,70%	25 → 40,32%	8 → 12,90%	62 → 100%

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 5.26*).

Ce tableau présente les relations qui existent entre les typologies du travail et celles des considérations sociales des travailleurs. Sans allusion aux catégories de travail, la plupart des enquêtés (40,32%) considèrent que le travail informel est juste un gagne pain contre 8,06% qui le présentent comme un moyen de réussir sa vie.

En référence au Travail Domestique Externalisé, environ 2/5^{ème} des enquêtés associent le travailleur soit à quelqu'un qui est à la recherche sa pitance (41,93%) soit à quelqu'un qui a échoué dans sa vie (38,70%).

Du côté du Travail Ambulant Externalisé, le travailleur est considéré à la fois comme quelqu'un qui a échoué dans sa vie et qui cherche à gagner sa pitance. Le taux de représentation est à part égale entre les deux modalités (38,70%). Ceci induit à déduire qu'il existe aucune corrélation entre la typologie du travail et la considération sociale du travailleur. Ce qui crée une infime différence dans les considérations polarisées autour de la thèse de subsistance (40,32%) et de l'échec social (38,70%). Cette polarisation reflète bien la thèse des *LSMS de la Banque Mondiale* (thèse qui limite les emplois informels aux moyens de subsistance) d'une part. D'autre part, elle rappelle, le confinement marxiste à la thèse de la paupérisation.

Au-delà de ces thèses réductrices à outrance, l'encastrement du travailleur marginal au statut d'échec est un autre mécanisme social de sa dévalorisation (de son mépris social). Lequel (mécanisme) constitue en lui-même, une extrapolation à outrance (aussi). Car dans les faits, il existe des travailleurs marginaux qui gagnent mieux leur vie (en terme du montant salarial, l'élément le plus référencié) par rapport aux travailleurs du secteur formel exerçants des tâches similaires (qui ont généralement, un salaire limité au SMIG). Ce mécanisme de dévalorisation englobe bien d'états que la population ne cerne pas (montant du salaire, niveau d'instruction, valorisation du revenu, ...) mais qu'elle enfouit dans un comble de perceptions négativistes. En référence, aux indicateurs cités, il existe un net décalage entre les perceptions sociales du travail et du travailleur informels et les faits qui lui sont inhérents en rapport avec ces mêmes indicateurs dans la réalité. Malgré leur sous-rémunération, plus d'un quart des Travailleurs Marginaux (28,57%) réinvestissent une partie de leur revenu dans les projets économiques et 85,71% d'entre eux partagent ce revenu entre les besoins sociaux et les investissements économiques. Ces données contredisent à la fois la thèse subsistancielle de la banque mondiale, celle paupérisante du marxisme et les représentations sociales péjoratives polarisées autour de l'échec social et sa considération à juste titre de gagne pain. Ce qui permet de souligner les limites des différentes représentations (tant objectives ou objectivées que subjectives) sur l'ensemble de la sphère marginale (travail, revenu, valorisation du revenu, ...).

Sujet N-° 6 : appréciations Sociales des Traitements Socioéconomiques du Secteur Informel

Dossier N-° 9 : appréciations Sociales des Traitements Socioéconomiques des Travailleurs Marginaux

Tableau N-° 34 : corrélations entre typologies du Travail et les Catégories d'Estimation Sociale du Traitement Socioéconomique des Travailleurs

Type d'estimation So. Du Trait. Type de travail	Traitement équitable	Traitement non équitable	Traitement acceptable	Traitement inadmissible	Total :
Travail Dom. Ext.	0 → 0%	9 → 29,03%	2 → 6,45%	20 → 64,51%	31 → 100%
Travail Amb. Ext.	0 → 0%	9 → 29,03%	5 → 16,12%	17 → 54,83%	31 → 100%
Total :	0 → 0%	18 → 29,03%	7 → 11,29%	37 → 59,67%	62 → 100%

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 6.27 & UI. 6.28*).

Le présent tableau décrit les corrélations entre les typologies du travail et les types d'appréciation sociale de leurs traitements socioéconomiques. Sans considération des catégories de travail, la majorité des enquêtés (59,67%) estiment que le traitement socioéconomique dont bénéficient les travailleurs est inadmissible 0% des gens qui les jugent proportionnel ou équitable.

En référence au Travail Domestique Externalisé, 64,51% des enquêtés jugent inadmissible le traitement socioéconomique des Travailleurs contre 29,03% qui l'estiment non équitable et une minorité de 6,45% qui pensent que ce traitement est acceptable.

En rapport avec le Travail Ambulant Externalisé, 54,83% des interviewés estiment inadmissible le traitement socioéconomique qui en découle contre 29,03% des gens qui le jugent non équitable et une minorité de 16,12% qui le présentent comme acceptable.

La verticalité d'indicateur des tendances dominantes indique l'absence de corrélation entre les typologies de travail et l'estimation sociale des types de traitement socioéconomique qui en résultent. Toute fois, il importe de scruter le consensus social sur ces estimations afin de mieux les saisir. En effet, la majorité absolue des enquêtés (88,7%) estime que les traitements socioéconomiques des travailleurs marginaux sont soit non équitables, soit inadmissible. Tout d'abord, le manque d'équité dans le traitement socioéconomique renvoie ici au déséquilibre entre la force de travail et le gain compensateur dont le travailleur en bénéficie. Il décrit l'état de « *disproportionnalité* » flagrant entre le temps mis au travail, le nombre des tâches accomplies, leur nature pénible et la contrepartie que reçoivent les travailleurs en termes de salaire d'abord puis des traitements sociaux quasi inexistantes sans omettre les autres traitements économiques qui dérivent des situations dérogatoires au travail dont les régimes du travail, la valorisation des Heures supplémentaires, les congés annuels ou maladies, etc. Ensuite, ce traitement est considéré comme inadmissible dans la mesure où la plupart des salaires égalent le tiers du SMIG (20.000 sur 60.000 FCFA) pour un travailleur à plein temps. Ce décalage de perception sociale est en contraste avec ses positions précédentes pour des raisons évidentes. D'un côté, parce que les raisonnements précédents découlent purement des représentations sociales qui sont, à priori, inaccessibles aux individus qui les véhiculent (Wagner, 1996) et parallèlement, en décalage avec les faits qu'elles décrivent. Car, la réalité sociale que relatent les représentations sociales « *ne parle pas par elle-même, - et que sa construction découle- d'un processus involontaire renvoyant à ce que les individus font et pas à ce qu'ils envisagent faire* », (Dany, P4). Ainsi, les discours comme une évidence, une réalité allant de soi (cf. MOSCOVICI (2012, P 50) cité par Dany, P 5), ces représentations qui « *circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduites et les agencements matériels ou spatiaux* », Jodelet (1989 a, p. 48) cité par Dany, P 4) des individus sans qu'ils aient le contrôle de leur contenu. Et lorsqu'il est question de discuter les faits concrets tels que le salaire, cet état d'abstraction se dissipe. Tel est le fondement de ce décalage de positionnement

social entre les perceptions sociales et l'appréciation sociale du traitement socioéconomique des travailleurs marginaux.

Tableau N-• 35 : typologies d'Estimation Sociale des Traitements Socioéconomiques du Travailleur Domestique et Ambulant Externalisés

Typo. d'estimation Sociale du Traitement Socio Eco. du Travail	Contenu	Exemple	Fce	%
Catégorie de ceux qui estiment qu'il y a un mauvais Trait. Socioéconomique				
1-	Traitement inadmissible	Leur temps de travail et les travaux qu'on leur donne sont supérieurs à leurs salaires, leur salaire est insuffisant pour satisfaire convenablement leurs besoins, ...	37	59,67
2-	Traitement non équitable	... Parce qu'il y a des disproportions dans leurs traitements, parce que le salaire ne compense pas le travail fourni,...	18	29,03
Catégorie de ceux qui estiment qu'il y a un bon Trait. Socioéconomique				
3-	Traitement acceptable	Pour leur survie, parce qu'ils ne cherchent pas d'autres activités qui peuvent les rendre autonomes, ...	7	11,3
4-	Traitement équitable	/	0	0
Total	/	/	62	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 6.27 & UI. 6.28*).

Ce tableau relate le contenu et les justifications des estimations sociales du traitement socioéconomique des travailleurs marginaux tels que mis en corrélation dans le tableau

précédent. Les taux des estimations du traitement socioéconomique, restent les mêmes : 88,7% affirment que ce traitement est disproportionné et inadmissible contre 11,3% qui le considèrent comme étant acceptable.

Pour les gens qui estiment que c'est un mauvais traitement, les justifications sont de type comparatif. D'un côté, on va des faits mesurables (horaires de travail, du nombre de tâches, ...) au montant du salaire : « *Leur temps de travail et les travaux qu'on leur donne sont supérieurs à leurs salaires* ». De l'autre, on procède de leurs besoins réels pour justifier cette disproportion : « *Leur salaire est insuffisant pour satisfaire convenablement leurs besoins* » - pour les enquêtés qui considèrent que le montant de leur salaire est inacceptable - .

Parlant des gens qui jugent non équitable ce traitement, les arguments restent presque les mêmes « ... *parce qu'il y a des disproportions dans leurs traitements* ». Au fond, la disproportion salariale est le seul élément mis en exergue dans l'appréciation sociale du travail marginal. Une manière d'encadrer aussi ces travaux partiellement dans « *l'aspect instrumental du travail* » (Bernhard Wilpert). Une miniaturisation qui laisse largement bon nombres d'éléments de l'aspect instrumental du travail (même) au-delà du fait que le besoin de travailler transcende le seul et simple désir du gain (cf. Estelle Morin dans : « *Donner un sens au travail, promouvoir le bien-être psychologique* »).

Pour les enquêtés qui trouvent acceptables les traitements socioéconomiques des travailleurs marginaux, ils considèrent (avec langueur) que ce revenu économique répond à leur besoin de survie. Le non-dit de cette réponse est formulée fréquemment par beaucoup d'enquêtés sous forme d'un agacement envers ces travailleurs : « *leur traitement est acceptable parce qu'ils ne cherchent pas d'autres activités qui peuvent les rendre autonomes ...* » (cf. R.E N-° 10). Une frustration sociale, à peine voilée partant de ce qu'ils endurent dans ces conditions de travail. Ceci renvoie à dire qu'au-delà de sympathiser leur sort, la population construit sa distanciation en les mettant devant leurs propres responsabilités. Et beaucoup de réponses spécifiques des enquêtés du sous-échantillon populaire énoncent cette distanciation. Tantôt, on souhaite qu'ils abandonnent ces activités misérables (cf. R.S.E N-° : 22 & 52 et 57) pour regagner le village (les activités rurales – cf. R.S.E N-° : 29) ; tantôt, on préfère qu'ils se lancent dans des activités informelles libérales au lieu de brader leur dignité dans ces vassalisations (cf. R.E N-° 10).

Tableau N- 36 : Justification sociale de la valeur développementale du travail Domestique et Ambulant Externalisés

Justification de la valeur développementale du Tra.	Contenu	Exemples	Fce	%
Cat. de ceux qui affirment la valeur développementale du :				
1-	Tra. Dom. Ext	Puisqu'il permet aux travailleurs de se prendre en charge, ...ils épaulent surtout les fonctionnaires dans leurs foyers, ...	12	20,69
2-	Tra. Amb. Ext	Un travail avenant malgré sa pénibilité, Ils travaillent pour le compte de la société donc..., il contribue du moins en partie (pour l'employeur ou pour eux-mêmes)..., vraiment plus, car ils s'assument et paient leur scolarité par cette activité, ... cela absorbe le chômage...	15	25,86
Cat. de ceux qui n'affirment pas la valeur développementale du :				
3-	Tra. Dom. Ext	Puisqu'ils ne gagnent pratiquement rien, parce que leur travail est sous-payé, puisqu'ils ne paient pas l'impôt et les taxes, puisque tous les week-ends, ils perturbent le calme de la société, comme ils ne se développent pas à titre personnel, combien de fois, à titre d'État, de la Nation !	17	29,31
4-	Tra. Amb. Ext	Revenu peu et qui n'entre pas dans les caisses de l'État, puisqu'ils ne rendent pas service à l'économie nationale,	14	24,14
Total	/		57	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 6.29 & UI. 6.30*).

Le contenu de ce tableau présente les différentes appréciations sociales de la contribution ou non du Travail Marginal au développement de la société (pays). En rapport avec

son contenu et sans distinction de catégories, la tendance majoritaire laisse observer une dénégation générale de la valeur développementale des travaux Marginaux avec un taux de 53,45% contre 46,55% des enquêtés qui affirment leur contribution au développement de la société.

Parlant des gens qui soulignent leur contribution au développement de la société (pays, économie), le quart des enquêtés (25,86%) attribue cette valeur aux Travailleurs Ambulants Externalisés contre une favorabilité de 20,69% en ce qui concerne les Domestiques Externalisés.

Pour les personnes qui se refusent d'admettre la participation du travail marginal au développement, 29,31 dénie la contribution du Domestique Externalisé au Développement de la société contre 24,14% qui partagent le même avis au sujet des Ambulants Externalisés.

Ces taux montrent que l'appréciation de la valeur développementale du travail dépend de la catégorie ou de son sous/secteur. Outre, la tendance des taux et la corrélation qui en découle, le contenu de ce tableau offre une diversité de perceptions sur la valorisation du travail marginal partant de la qualité des arguments et de leur nombre. En effet, pour les gens qui apprécient la portée positive et développementale du travail marginal au sein de la société, la qualité des arguments couvre les différentes perspectives théoriques du débat portant sur la valorisation du travail informel. On découvre à travers leur discours, la mise en valeur de ce que les auteurs de « *L'Économie Informelle dans les Pays en Voie de Développement : Déterminants, Genres et Dynamiques de l'Emploi* » (PP 9-13), appellent l'approche centrée sur l'individu et celle basée sur la complémentarité des deux secteurs du travail (formel et informel). La première rappelle la thèse marxiste et elle débouche sur l'évidente paupérisation des travailleurs. Une caricature qui amenuise la valeur exacte de ces activités tout en tâchant de les mettre à jour : « *C'est un travail avenant malgré sa pénibilité* » - « *... puisqu'il permet aux travailleurs de se prendre en charge !* ». Tantôt, cette thèse, miniaturise l'impact réel de ces activités dans la vie des travailleurs et dans la société en les cantonnant dans leur dimension « *subsistancialiste* » qui est à priori, un rétrécissement de trop du fait qu'elle émerge de plus en plus ces travailleurs de la société : « *Pour eux, oui mais pas pour la société non...* ». Une déclaration qui, en feignant de peindre le travail marginal, marginalise les travailleurs en les excluant de la société, tout court.

Ce qui constitue, en soi, un mécanisme de mise à marge du travail et du travailleur informel, de leur marginalité tel que formulé à travers ce sujet.

La seconde tendance qui se dégage dans ce discours est la valorisation de l'apport des travaux marginaux à la consolidation de l'économie formelle (la mise en exergue de leur complémentarité). En cela, ils ont de la valeur, du prix dans/pour la société. Ils « *représentent une composante de l'économie formelle... - un sous-secteur du secteur institutionnel* » dont la valeur peut « *être mesurée à partir des inputs du travail au PIB* » comme le soulignent Charmes et Adrair (pp 11-13). Enfin, les deux derniers arguments, reconnaissent pleinement leurs contributions au développement de la société : « *Vraiment leur travail contribue beaucoup plus au développement de la société car ils s'assument et paient leur scolarité par cette activité* », « *... cela absorbe le chômage* ». Une valorisation qui n'est pas vue comme telle par les institutions sociales dans leur ensemble.

Pour les enquêtés qui « desapprécient » la contribution du travail informel au développement de la société, leurs arguments s'élargissent à plusieurs facteurs. Ces justificatifs vont de l'économique au social englobant le salarial et le fiscal et ironisant (au passage) le sort (situation) des acteurs (travailleurs) informels. D'un côté, on fait remarquer que ce sont des gens qui ruinent l'économie nationale car ils ne paient pas des impôts et taxes du fait qu'ils soient eux-mêmes sous-payés. Un argument qui conforte deux thèses clefs des économistes notamment les approches du BIT. D'une part, la thèse de leur « *sousteraineté* » (attitude à la clandestinité qui est toutefois, nuancée chez certains économistes – Charmes et Adrair) vis-à-vis des injonctions économiques formelles (fiscalité, enregistrement, cotisations sociales, ...) et de l'autre, la thèse de leur sous-production. Donc, de valeur économique et développementale quasi-nulle sinon, imperceptible. D'où son approche sur base des invectives : « *Le dilemme du Travail Non-Structuré* » (cf. BIT, 1991) ou la volonté d'y mettre terme : « *La transition de l'Économie Informelle vers l'Économie Formelle* » (BIT, 2014). En parlant du sous paiement, ces enquêtés considèrent que le revenu tiré de ce travail est si minime qu'il ne permet ni l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, ni leur développement pire encore, le développement de la société. De ce fait, parler de leur contribution au développement de la société est bien risible car « *...ils ne se développent pas à titre personnel, combien de fois, à titre d'État, de la Nation – de société !* ». Tout ceci montre pourquoi et comment, le travail informel devient un travail marginal. Car, il existe un développement de nombreux arguments (individuels et sociaux) qui l'occulent en créant des illusions et des confusions aux issues de son appréhension et de son

jaugement à juste valeur. Car avant de parler gain et fiscalité, économie et confort social, le travail (formel ou informel) constitue en soi, une valeur pluri dimensionnelle. Par ailleurs, au-delà des thèses qui ont fait moins de preuves empiriques en rapport avec sa valorisation économique, le travail informel est une activité par laquelle, une partie importante de la main-d'œuvre humaine cherche à construire, désespérément un cadre de vie qui ne contredit pas les valeurs sociales prisées ou « *normatives* ». Ce qui demeure le paramètre le moins valorisé dans les discours relatifs à la sphère informelle. Une fois de plus, la contribution au développement ou la valorisation des activités marginales a été parcellée par la société qui se focalise univoquement sur leur dimension économique. Car, les réponses des enquêtés laissent apercevoir un vide autour des autres dimensions. En effet, pour la plupart des enquêtés qui jugent défavorable la contribution du travail marginal au développement de la société, ils substituent au développement, la croissance économique. En cela, ils prennent pour repère le salaire bas d'une « *nounou* » pour dire si son travail contribue ou non au développement de la société donc de l'économie du pays au lieu de voir en quoi le fait de garder et de s'occuper d'un enfant (le travail de la « *nounou* ») dont les parents travaillent (dans un autre secteur) est doublement bénéfique à la société. En ce sens, il existe à la fois une fusion et confusion donc une ambiguïté dans leur appréhension du terme « *développement de la société* ». Une posture qui comme le note Njoh Mouelle (2011/1970, P 7) dénote du schème tiers-mondiste (c'est-à-dire, de l'appréhension tiers-mondiste) du concept développement. Un schème qui appréhende le développement en de termes purement matériels car : « *Dans l'imagerie nécessairement vague du sous-développé, le développement signifie automobiles pour tous, réfrigérateurs, machines à laver, machines à tout faire, maisons à étages, campagnes et forêts rasées, routes et autoroutes interminables, ...* » (P 7). Une imagerie sociale que son auteur le conceptualise comme l'optique quantitative du développement ; celle qui polarise le développement autour des biens matériels et des prouesses économiques. En cela : même si « *l'idée du développement est incontestablement une idée économique, la réduire rigoureusement à l'économique serait la restreindre outre mesure* » (Njoh Mouelle, P 8). Le poids de cette restriction à outrance prédomine dans ces appréciations sociales du travail informel et marginal.

Sujet 7 : Rapport entre les Représentations sociales du travail et les typologies de sa valorisation sociale

Dossier N-°10 : l'Influence du statut juridique du Travail marginal sur sa valorisation

Tableau N-°37 : Justification sociale du manque de protection institutionnelle des Travaux Marginaux

Cat. d'appréhension sociale de la non-protection du travail marginal	Justification	Fréquence	%
1-Catégorie des gens qui considèrent le manque de protection institutionnel des travaux marginaux comme une défaillance de l'État	Négligence/manque de considération de ces activités et des travailleurs par l'État, ...	15	48,38
	L'impuissance de l'État à fournir du travail à son peuple	8	25,40
	L'abandon de ce secteur par l'État	7	22,58
	Le manque de politique sociale de l'État	3	9,67
	La complicité de l'État	2	6,45
	La défaillance de l'État et la « bestialisasson » de ces travailleurs, ...	1	3,25
2-Catégorie des gens qui considèrent le manque de protection institutionnelle des travaux marginaux comme une résultante de la faiblesse de leurs potentialités économiques	Le manque d'appréhension du poids économique de ces activités par les institutions, leur manque de rentabilité économique, ...	6	19,35
Total	/	42	/

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 7. 31*).

Le présent tableau décrit l'appréhension sociale du statut institutionnel du travail informel c'est-à-dire, la position des différentes institutions vis-à-vis du travail informel. Ce rapport institutionnel considère particulièrement les institutions qui ont un rôle déterminant dans

l'attribution de la valeur du travail. En ce sens, nous avons précisé ce terme en citant nommément ces institutions à l'exemple du parlement, de la justice, des banques et de la police. Bref, ce sont entre autres les institutions juridictionnelles et économiques. L'intérêt de ce tableau consiste à recueillir la lecture sociale des positions de ces institutions sur le travail marginal et l'influence de cette lecture sur l'aperçu social de ces travaux.

En rapport avec les données du tableau, on dénombre deux catégories de perceptions sociales rattachées au statut juridique du travail informel. D'un côté, la catégorie des individus qui imputent à l'État la responsabilité du statut en cours dans le secteur informel et de l'autre, la catégorie des personnes qui adossent le statut actuel du Secteur informel aux déficiences de ses potentialités économiques. Dans les deux cas, la quasi-totalité des appréhensions sociales (généralement péjoratives) dépeint le travail informel comme une activité à la marge des institutions juridiques et économiques et qui subit les tares des forces régaliennes du fait de sa non-régularisation, de sa non-couverture juridique et économique. Cette marginalité les expose à une grande vulnérabilité face aux institutions régaliennes. Car en référence aux statistiques nationales portant sur les grands problèmes que rencontre le secteur informel, 89,6% des UPI sont en situation de conflit avec les institutions publiques. Ce qui corrobore les taux que laisse entrevoir ce tableau. Car, 85,71% des enquêtés attribuent le statut marginal du travail informel (état de sous valorisation et de mésestimation) aux défaillances étatiques dont la non-protection juridique en particulier. Cette catégorie d'appréhension qui est majoritaire en taux l'est aussi en nombre d'arguments. Pour 48,38% des enquêtés, cette défaillance de l'État se prénomme : *« négligence ou manque de considération de ces activités (informelles) et des travailleurs »*. Cet aperçu social met en exergue la responsabilité des autorités publiques à différentes échelles dans la mise à marge de ces travaux. Il souligne selon les enquêtés un amenuisement des responsabilités individuelles pour leur valorisation. Ce qui insinue que la régularisation de ces activités pourrait contribuer véritablement à leur revalorisation sociale et à leur gratification socioéconomique. Autrement dit, le statut juridique du travail informel ou marginal oriente les perceptions sociales et les attributs qui leur sont liés. Par ailleurs, ce statut juridique a une force coercitive sur les rapports individuels et sociaux à ces activités et aux personnes qui les exercent. Sur base de la logique distributive des responsabilités telles qu'échelonnées à travers les taux de ce tableau, les enquêtés considèrent que l'État a la plus grande responsabilité que toute autre entité dans la valorisation de ces activités du fait de la multi dimensionnalité de sa responsabilité (juridique, économique, morale, sociale, ...). De ce fait, la situation juridique érigeant le travail informel en zone de non-droit (absence de reconnaissance et de légifération, maltraitance

sociale, ...) indique soit la négligence, soit la pusillanimité des autorités publiques à l'égard du travail et des travailleurs. D'où la très forte concentration des opinions autour de cette modalité suivie par : « *l'impuissance de l'État à fournir du travail à ses citoyens* ». Une deuxième modalité qui s'enracine dans la lecture des potentialités publiques d'offre de l'emploi. Cette perception découle de l'appréhension normative du devoir de l'État face aux exigences de l'emploi dans un pays. Même si le taux de chômage à N'djaména est relativement bas selon les statistiques officielles - 8% (Emploi Final/ INSEED-Unicef Tchad (2011), P. 34), bien que ce taux puisse augmenter sous l'effet de la crise que connaît le pays de 2014 à nos jours) -, l'ampleur du chômage doublée de celle du *sous-emploi visible*⁵⁵ (estimé à 32,5%) et de celui *invisible*⁵⁶ (4,1%) appuient suffisamment cette lecture sociale. Cette impuissance de l'État à donner du travail décent à ses citoyens conduit certains (citoyens qui ont moins de capitaux à faire prévaloir au marché de l'emploi formel) à opter massivement pour des activités informelles ; celles qui ne leur fournissent aucune garantie et qui se réalisent dans des conditions difficiles, précaires, non saisissables et souvent déplorables. Cette impuissance de l'État à pourvoir au besoin ergonomique pèse lourdement dans les perceptions sociales des Travaux Marginaux. Car, elle est considérée par plus d'un quart (25, 40%) des enquêtés comme le facteur explicatif du manque de statut juridique au sujet des Travaux Marginaux. Ceci conduit certains enquêtés à considérer la situation prédominante dans le secteur informel comme un « *abandon systématique* ». Donc, une marginalisation entretenue (appréhension dualiste-marxiste), instituée (précarité) ou tolérée (abus des forces régaliennes). Un mécanisme de domination d'un certain nombre de couches populaires. Un abandon justifié par « *Le manque de politique sociale de l'État* ». Lequel effrite largement les rapports citoyens à ces activités. Ce qui entraîne certains enquêtés à considérer l'État comme une personnalité fortement impliquée dans la mise à marge de ces multitudes d'activités. Ceci conduit certains enquêtés à formuler des réponses spécifiques à la question : « *Il faudrait que l'État garantisse et sécurise ces activités via la couverture juridique afin d'éviter que ces travailleurs deviennent une charge sociale à leur retraite* » (cf. R.S. E N-° 16, 25, 56, ...). L'influence des positions institutionnelles sur les représentations sociales dans la valorisation de ces activités réside dans le fait que les individus justifient la sous-valorisation et l'exploitation

⁵⁵**Le sous emploi visible** : englobe toutes les personnes pourvues d'un emploi, salarié ou non, qu'elles soient présentes ou absentes au lieu de travail, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail durant la période de référence (OIT, 1998 cité par ECOSIT 3, P 44).

⁵⁶**Le sous-emploi invisible** : est l'emploi inadéquat lié au revenu et comprend les personnes gagnant un revenu inférieur à un seuil fixé par les circonstances nationales, et qui désireraient ou chercheraient à changer leur emploi actuel pour un autre en vue d'accroître leur revenu. Et **le taux de sous-emploi invisible** est le rapport du nombre d'actifs occupés dont le revenu mensuel est inférieur au salaire minimum, sur la population active occupée (ECOSIT 3 : « Emploi Final Tchad »(P, 17).

des travailleurs par cette défaillance dans les responsabilités de l'État. Un mécanisme qui leur permet de se dénier leurs propres partis-pris dans la mise à marge de ces travaux.

Si certains enquêtés perçoivent ce manque de régulation juridique comme une situation qui engage univoquement les responsabilités régaliennes, d'autres procèdent de la capacité économique de ces activités pour justifier ou expliquer leur marginalité. Pour eux, la mise à marge des activités informelles est liée à leur faible rentabilité économique. Cet aperçu qui n'est partagé que par 14,28% rejoint la thèse des économistes basée sur la sous-production de l'économie informelle. Toute fois, il amenuise cet argumentaire qui s'inscrit dans une approche qui encastre les activités informelles dans leur dimension productive : les UPI. La sous-représentativité de cet aperçu renvoie à considérer cette perception comme la moins influente sur le statut général (formel et informel) de ces travaux.

Dossier N-° 11 : L'Influence des autres déterminants sur la valorisation des travaux marginaux

Tableau N-° 38 : Appréciations Sociale de la nature des Travaux Marginaux

Catégories d'appréciation sociale des Travaux Marginaux	Contenu	Fce	%
1- Appréciations positives	Bon travail	25	80,64
	Travail avenant	25	80,64
2- Appréciations négatives	Travail non avenant	3	9,67
	Mauvais Travail	1	3,22
3- Appréciations neutres	Débouille, rien de plus (ni bon ni mauvais en soi)	3	9,67
Total	/	57	/

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 7. 33*).

Le présent tableau décrit les catégories d'appréciations sociales rattachées aux travaux marginaux en dehors de leur statut juridique. En dehors de sa perception juridique, les enquêtés apprécient positivement les travaux marginaux. Car, pour 87,71% d'entre eux, les travaux

marginiaux ne sont pas forcément des travaux désagréables. Cette prédominance d'appréciation positive doit se comprendre avec assez de réserve. Pour la plupart des enquêtés, ces activités peuvent être considérées comme bonnes et avenantes. Toute fois, la quasi-totalité de ceux qui les approuvent nuancent automatiquement leur opinion bien que la question posée est fermée. Ce qui nous a fait rouvrir la question à chaque fois que nous constatons de telles réponses. Ceci nous a amenés à souligner le rôle des autres déterminants sur les représentations rattachées aux travaux marginaux. De ce fait, nous pouvons dire (à la limite), que cette appréciation réfère au sens qu'ils rattachent à l'essence et à l'utilité de ces activités et non à leur statut et place dans la chaîne des valeurs sociales. Une prise de position qui permet de comprendre qu'au-delà de leur marginalité, le rôle de ces travaux dans le fonctionnement de la société leur confère une place non négligeable dans les représentations sociales. D'où la concentration des opinions autour de l'appréciation positive. Néanmoins, 7,01% des enquêtés les « desapprécient » et 5,26% les décrivent par des termes neutres. Ces faibles pourcentages de perceptions négatives et neutres renforcent davantage la perception sociale du rôle fonctionnel de ces activités dans la société. A travers les données de ce tableau, on constate qu'au-delà du facteur juridique qui défavorise une vision (sociale de portée) positive sur les travaux marginaux, les autres déterminants dont notamment l'utilité sociale de ces activités c'est-à-dire, leur place dans le fonctionnement de la société (leurs enjeux sociaux) leur confèrent une forte approbation sociale.

Tableau N-° 39 : Déterminants Socioéconomiques et Valorisation du Travail Marginal

Catégories de déterminants socioéconomiques du Trav.	Contenu	Fréquence	%
1- Traitement salarial en référence au SMIG	Une paie inférieure au SMIG	22	75,86
	Une paie supérieure au SMIG	4	13,79
	Une paie égale au SMIG	3	10,34
2- Indemnités sociales	Des congés maladies payés	21	23,86
	L'échelonnement du salaire	16	18,18
	Des congés annuels payés	15	17,04
	Des assurances risques	14	15,90
	Une couverture sociale	12	13,63
	Des heures supplémentaires payées	5	5,68
	Des primes	5	5,68
3- Indemnités de travail	Licenciement et droits	0	0
	Pensions	0	0
Total	/	117	/

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 7. 32*).

A travers ce tableau, nous avons cherché à montrer le lien qui existe entre les représentations sociales et les déterminants socioéconomiques des travaux marginaux. Ce, afin de saisir le poids de ces représentations sociales dans la valorisation économique des activités marginales. En lien avec la nature du travail, nous avons pris les déterminants socioéconomiques les plus élémentaires tels que le SMIG, les Indemnités Sociales et les Indemnités de Travail. Les résultats laissent observer la prédominance des représentations sociales sur l'attribution des valeurs socioéconomiques des travaux marginaux. Car, en rapport avec le SMIG, 75,86% des enquêtés se disent favorables à une rétribution inférieure au SMIG contre 13,79% qui se déclarent favorables à une paie supérieure au SMIG et 10,34% qui plaident pour une paie égale au SMIG. Ce grand pourcentage des enquêtés favorables à une paie inférieure au SMIG induit à dire que la valorisation du travail marginal reste un grand défi car en dépit de la forte reconnaissance de son utilité ou de sa place sociale (87,71% pensent que : « *Ce sont des travaux*

dignes qui s'exercent dans des conditions indignes »), la majeure partie des enquêtés n'est pas prête à rétribuer à juste valeur (ou au minimum décent) les travailleurs marginaux. Pour la plupart de ces enquêtés, « *c'est une exagération de vouloir payer au SMIG les gens sans diplôme* ». Ce qui permet de considérer l'importance du facteur cursus dans l'élévation sociale de la valeur du travail. Pour d'autres enquêtés, au-delà de la chimère, c'aurait été une injustice à l'encontre des catégories de personnes instruites qui travaillent avec une rémunération inférieure au SMIG. Ces allusions laissent constater deux choses : le poids du déterminant scolaire (instruction, formation, qualification) dans l'attribution des valeurs du travail. Ce qui expliquerait, de facto, qu'un travail non qualifié mérite d'être marginal et sous-valorisé. En ce sens, la valorisation du travail est sous-jacente à son statut dont le statut formel, en serait la référence. En outre, la question de la valorisation socioéconomique de ces activités a laissé émerger plusieurs autres motivations. On constate d'une part, des tenants à sa formalisation. Ceux-ci considèrent que tout traitement qu'ils accorderont devra être sous-jacent aux clauses préliminaires avec le travailleur. D'autres pensent que la fixation du traitement socioéconomique de leur employé marginal dépendra de ses preuves sur le terrain. Les preuves qu'ils égrainent en fonction des inclinaisons individuelles : « *respect des normes du travail* », « *rentabilité de l'employé* », « *le concours des circonstances – variation permanente de sa rémunération en fonction des entrées de l'employeur* », « *le respect envers son employeur* » ...

En rapport avec les indemnités sociales et les indemnités de travail, on constate une disparité de points de vue. En effet, 23,86% des enquêtés se disent favorables aux congés maladies payés ; 18,18% à l'augmentation de la paie en fonction de l'échelonnement contre 17,04% des voix favorables aux congés annuels payés, 15,90%, aux assurances risques, 13,63 à la couverture sociale conventionnée et seulement 5,68, aux versements de toute forme de prime. Ces disparités s'accordent avec les diverses perceptions que les enquêtés formulent sur cette catégorie d'emploi et de ses demandeurs. Car dans l'opinion dominante des enquêtés, ces activités suscitent beaucoup d'interrogations que de réponses et moins encore, des réponses formelles. Ce qui fait qu'à titre individuel, ils se sentent moins impliqués (au fond) sur la valorisation dans une vaste approche en dehors du salaire. Ceci renvoie à dire que l'opinion prédominante reste défavorable à la valorisation économique des travaux marginaux et à leur transformations en activité décente ou du moins, elle ne comprend pas au fond, l'importance du bon traitement qu'elle considère de facto, comme digne des travaux certifiés.

Tableau N-• 40 : Description des Déterminants Socioéconomiques des Travaux Formels similaires

Catégories de traitement socioéconomique du Trav.	Contenu	Fréquence	%
1- Traitement salarial en référence au SMIG	Une paie inférieure au SMIG	5	17,24
	Une paie supérieure au SMIG	16	55,17
	Une paie égale au SMIG	8	27,58
2- Indemnités sociales	Des congés maladies payés	20	34,48
	L'échelonnement du salaire	18	
	Des assurances risques	14	24,14
	Une couverture sociale	12	20,68
	Des congés annuels payés	12	20,68
	Des heures supplémentaires payées	12	31,58
	Des primes	8	21,05
3- Indemnités de Travail			
Total	/	117	/

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (Cf. : *UI. 7. 35*).

Dans une continuité comparative du précédent tableau, le tableau ci-dessus décrit les dissimilitudes entre la valorisation des travaux de même nature dont l'un appartient au secteur formel et l'autre, au secteur informel. L'écart dans l'attribution des valeurs socioéconomiques est considérable. En rapport avec le salaire, la majorité des enquêtés est prédisposée à payer le cuisinier avec qui ils ont signé un contrat (formel) au-delà du SMIG (55,17%) contre une majorité absolue qui est prédisposée à payer au domestique externalisé une somme inférieure au SMIG (75,86 %). Cet écart de valorisation salariale est tramé au fond, par l'influence des représentations sociales d'abord sur chacun des deux travailleurs (cuisinier, domestique externalisé). En dépit des multiples limitations auxquelles induit le contrat du cuisinier, le cuisinier est considéré dans les représentations sociales comme quelqu'un qui a un parcours (formation ou qualification). Et ce parcours importe dans son traitement par rapport au domestique qui est selon beaucoup d'enquêtés, « un individu sans parcours dont ses options se limitent à ce qu'on lui propose ». En rapport avec

les indemnités sociales, on remarque une légère hausse de taux de part et d'autre c'est-à-dire, aussi bien pour les travaux formels que pour les activités marginales. Et en relation avec les indemnités de travail, il y a de fortes variations de taux dont 47,36% pour l'échelonnement des salaires contre 61,51% pour les travailleurs marginaux, 31,58% des heures supplémentaires et 21,05% des primes contre 13,23% dans les deux cas pour les travailleurs marginaux. Les principales raisons avancées pour justifier ces variations découlent du parcours et du degré de fiabilité des rapports entre le travailleur formel ou marginal et l'employeur. Car, dans les représentations sociales, le travailleur marginal est un individu sans parcours (formation, qualification et expérience). Alors que le travailleur formel a un parcours exemplaire.

Sujet 8 : appréciation sociale des perspectives de la formalisation des activités informelles

Dossier N-° 12 : justification des perspectives formelles du Travail Marginal

Tableau N-° 41 : Appréciation sociale de la Formalisation du Travail Domestique et Ambulant Externalisés

Catégories d'appréciation des perspectives juridiques du Travail	Justification	Fréquence	%
1- Catégorie des gens qui affirment que la protection juridique influencera positivement leur opinion sur le travail	Ce serait un travail avenant, souhaitable	15	48,39
	Je les considérerai désormais comme un travail participant au développement économique et social	4	12,90
	Cette protection rehaussera leur valeur	2	6,45
2- Catégorie des gens qui affirment que la protection juridique n'influencera pas leur opinion sur le travail	Tout emploi est basé sur un contrat. Si les termes de ce contrat sont respectés, on dira du point de vue de la loi que c'est correct donc acceptable	6	19,35
3- Catégories des gens qui se sont abstenus à répondre à la question	/	4	12,90
Total	/	31	100

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. : UI. 8.38 & UI. 8.39)

Ce tableau présente les différents aperçus de la population sur les perspectives de la formalisation des activités informelles. Il faudrait d'emblée comprendre par formalisation, une formalisation relative. Laquelle consisterait en une mise en place d'un cadre juridique susceptible d'assurer un minimum de protection à ces travailleurs. Le relativisme de cette formalisation prend en considération la très forte réticence des promoteurs des UPI (qui représentent une partie considérable des employeurs des travailleurs marginaux) à s'intégrer dans le circuit formel. Ceux-ci représentent les 62% des promoteurs tchadiens (ce qui ouvre la voie à d'autres formulations de la recherche afin de mieux cerner la question sous cet angle). En rapport avec les données du tableau, on dénombre trois catégories d'appréciation des perspectives formelles des travaux marginaux :

- La Catégorie des gens qui affirment que la protection juridique influencera positivement leur opinion sur le travail : 67,74% ;
- La Catégorie des gens qui affirment que la protection juridique n'influencera pas leur opinion sur le travail : 19,35% et ;
- La Catégorie des gens qui se sont abstenus à répondre à la question : 12,90.

En rapport avec la catégorie majoritaire, les enquêtés évoquent la formalisation comme un ultime recours pour aménager le sort de ces travailleurs et leur éviter de constituer, dans le temps, de nouveaux problèmes sociaux : « *Il faudrait que l'État garantisse et sécurise ces activités via la couverture juridique. Ce qui permettra d'éviter à ce que ces travailleurs deviennent une charge à la retraite* » (R.S.E N-° 16, 25 et 26). Au-delà de la formalisation entant que vœu, pour la catégorie des gens qui affirment que la protection juridique influencera positivement leur opinion, pour une partie de ces d'enquêtés, la formalisation contribuerait à une réhabilitation sociale et socioéconomique de ces activités et elle fera d'elles des activités désirables : « *Ce serait un travail avenant, souhaitable* ». Une opinion partagée par la majorité écrasante de cette frange (80,95%). Pour 19,05%, la formalisation participera à consolider leur participation au développement : « *Je les considérerai désormais comme un travail participant au développement économique et social* ». Ces taux montrent une fois de plus la valeur du statut juridique dans la hiérarchisation sociale du travail.

Pour la Catégorie des gens qui affirment que la protection juridique n'influencera pas leur opinion sur ces travaux, ils préfèrent s'en tenir aux termes qui lient les deux parties en situation du travail (employeur-employé) : « *Tout emploi est basé sur un contrat. Si les termes de ce contrat sont respectés, on dira du point de vue de la loi que c'est correct donc acceptable* ». De leurs points de vue, la formalisation est secondaire pour rehausser la valeur de ces activités. Et si les travailleurs marginaux acceptent les termes qui les lient à leurs employeurs, leur traitement ne pose aucune problématique quelle qu'elle soit du fait d'avoir consenti les termes du « contrat » et de s'y être engagés. Une prise de position sociale qui peut être considérée comme la prolongation de la distanciation sociale avec la problématique sociétale à laquelle entraînent ces activités.

Sujet 9 : Utilité sociale du Travail informel et son importance dans la chaîne des valeurs sociales

Centralisant la question de l'importance sociale et économique du travail marginal et sa place dans la chaîne des valeurs sociales, les réponses fournies par les enquêtés offrent un rapprochement des différents points de vue. À la différence de la population qui vacille dans les représentations sociales, les « oui-dire » pour présenter, percevoir et apprécier le travail marginal et ses acteurs, l'importance et la place sociale du travail marginal semble une évidence dans la teneur du discours des premiers bénéficiaires du service marginal : les employeurs. Car, ceux-ci ne tarissent point d'éloges au sujet de l'utilité du travail marginal et de sa place dans la société. Pour certains d'entre eux, le travail marginal est un « ... *travail est très important. Cela nous soulage autant que mère et femme domestique dans une grande famille et maison. Mon domestique est indispensable pour tenir la maison en état* » (R.E N-° 72). Pour d'autres, c'est « ... *un travail productif. Sa rentabilité triple les dépenses de la production* », R.E N-° 75) - « *Ce sont des gens qui font marcher les affaires. Ils sont des « partenaires », des Free-lanceurs, des gens qui se débrouillent pour assurer leurs besoins* » R.E N-° 71).

Adressées aux employeurs des travailleurs marginaux, l'enjeu principal de ces questions est de mieux cerner la place du travail marginal dans la société, son utilité pour les gens qui le sollicitent, les modalités du traitement des travailleurs, l'appréciation de la sous-valorisation (de la sous rémunération) de ces activités par les employeurs et les perspectives de leur valorisation socio-juridique. Les réponses recueillies auprès de trois employeurs nous permettent de procéder à cette analyse. On y dénombre une diversité de besoins et de nature d'emplois. La diversité en

nature regroupe les emplois informels « classiques (généralement de type rudimentaire) » et ceux adossés au secteur formel ultramoderne ou « modernisés ».

Parlant de l'emploi informel « classique », nous nous sommes entretenus avec une employeuse de travailleurs ambulants, commerçante des consommables alimentaires à liquidation journalière (yaourt, beignets et « *Almé-ngara* (espèce de jus à partir des additifs alimentaires riches en sucre concentré et solubles à l'eau) et une employeuse de travailleur domestique. Pour l'employeur à la jonction du formel et de l'informel, nous avons mené l'enquête auprès d'un des Directeurs régionaux des agences de téléphonie mobile à N'djaména. Compte-tenu de leur insuffisance numérique (pour de multiples facteurs et excuses), nous allons procéder à une analyse thématique (au sens relatif du terme (thème) « *entant qu'unité d'informations* ») des différentes questions auxquelles ils ont répondu.

Tout d'abord, l'utilité des travaux marginaux peut être appréhendée comme une utilité qui s'étend sur plusieurs dimensions ou secteurs selon la nature du travail en question. De ce fait, il y a des travaux marginaux qui jouent un rôle considérable dans les ménages (domestiques et toute forme de tâches ménagères, baby-sitting, ...), dans l'économie (travailleurs ambulants : transport, marketing et vente dans les structures ultramodernes, ils servent d'agents relais des structures de la sous-traitance. Une sous-traitance à l'informelle) dans le social (les revenus issus de leurs activités leur permettent de répondre à leurs besoins individuels, sociaux ou existentiels) dans le sociopolitique (emploi et réduction du taux de chômage). Pour les ménages ou les services qui emploient ces travailleurs : « *Leur travail est très important. Cela nous soulage beaucoup. Moi entant que mère et ménagère, leur service est indispensable pendant le moment scolaire* » (R.E. N-° : 72) - puis d'un ton insistant et vivace, une autre enquêtée fait remarquer que « *Leur travail est un travail très productif. Généralement, leur rentabilité triple les dépenses de la production* » (R.E. N-° : 75). Bref, ces travaux participent au développement économique et social dans un vaste aperçu. Car au-delà des ménages ou individus qui les sollicitent, ces activités participent à la compensation des déficits d'emplois formels. En cela, elles jouent un rôle compensateur. Là où le système ne pourrait agir, ils servent de relais, de régulateur. Le recoupement des différents éléments de réponse couvre les dimensions sociales et économiques donc la place (statut, importance) et l'utilité (rôle, fonction) du travail marginal entant qu'œuvre et activité qui participent au fonctionnement de la société, à son bien-être et à son développement. Le travail marginal quel qu'il soit est une activité répondant à un besoin social concret. En référence aux cas mis en exergue (à travers cette étude), ce besoin est à la fois social et économique. Sur le plan social, le travail marginal permet d'assurer la propreté dans les

ménages, il joue un rôle important dans l'alimentation des familles, il permet de préserver les ressources les plus précieuses et irremplaçables de la famille (garde des enfants), ... Sur le plan économique, il est un travail productif, rentable et un soutien formidable des activités formelles. Et les travailleurs sont dépeints par leurs employeurs comme des ré-investisseurs. Autrement dit, le travail marginal est une activité aussi importante que toute activité formelle qui peut assumer de manière professionnelle l'un ou l'autre de ces services précités à une différence près : il est sous-valorisé sur le plan économique. Ce qui induit à scruter de près le fondement de cette mésestimation et de cette sous-valorisation. Car, au-delà de son utilité économique avérée et de sa place sociale incontestable, le statut social du travail marginal se contraste de plus en plus à son rôle socio-fonctionnel. Un rôle qui, il faut le rappeler n'est ni nié, ni remis en cause par l'ensemble des points de vue (des enquêtés). En juxtaposant les différents éléments de réponse et leurs lectures, il s'avère que la mésestimation et la sous-valorisation des travaux marginaux ne dénotent aucunement des raisons économiques. Car, ils existent des travailleurs marginaux qui gagnent plus que certaines basses couches du secteur formel (sur base de comparaison salariale). Ainsi, les travailleurs marginaux ayant un salaire se situant au-delà du SMIG représentent 35,71% du total des travailleurs enquêtés outre le fait que plus d'un quart des travailleurs marginaux, réinvestissent leur salaire dans des activités économique et développementales. Ce qui rend secondaire le facteur économique dans la chaîne des causes amenuisant ou effritant la valeur du travail informel. Car de nombreuses études corroborent ce fait notamment celles menées à Niamey et en Tunisie où le salaire du travailleur informel s'établissait respectivement à 104 % et 107% des SMIG nationaux (charmes (1987), P 867).

Les modalités de traitements socioéconomiques de ces travailleurs varient d'un employeur à un autre. Pour la plupart des employeurs, le traitement socioéconomique est basé sur une forme de contrat informel partant d'une clause préliminaire, non-écrite à laquelle, tout leur traitement socioéconomique s'y réfère. « *Souvent la fixation du salaire dépend de la dimension de la concession et des tâches* » (R.E N-° : 72) – « *Leur rémunération dépend de leur productivité. Sans insister sur cette question, n'oubliez pas que c'est leur activité vitale. Nous les payons au cinquième de leurs rentabilités.* » (R.E N-° : 75). A titre des activités connexes aux services ultramodernes, ils sont justes des : « *Free-lanceurs. Ce sont des étudiants (pour la plus part) qui se débrouillent pour assurer leurs besoins* » (R.E. N-° : 71). En ce sens, il n'existe aucun repère de fixation de leur salaire en dehors du bon vouloir de l'employeur, à défaut d'absence d'un repère minimum d'orientation ou de régulation. Les-uns les fixent au cinquième de leurs ventes

journalières, les-autres les rémunèrent sur des quotas encore plus complexes au-delà des bailleurs qui les paient selon la dimension de leurs concessions ou le nombre de tâches à faire.

Pour l'appréciation du revenu fixé, les employeurs considèrent unanimement le salaire versé à leurs employés comme très équitable. Pour certains d'entre eux, ce salaire couvre entièrement les besoins des travailleurs. La preuve est que : « ...certains paient leurs scolarités par ce revenu et d'autres en économisent pour financer leurs projets personnels » (R.E. N-° : 72) – « Oui cela les aide à entreprendre. Certains achètent du terrain, d'autres des ustensiles et des bijoux de luxe » (R.E. N-° : 75). Une appréciation qui dénote plus de l'hyperbole que de la justesse de ce revenu qu'il en est en réalité. Car, le prix (sacrifice) de ces économies et réalisations pour les concernés outrepassent la dimension mise en avant par ceux qui les décrivent ou veulent les instrumentaliser. Une considération totalement secondaire dans l'approche des employeurs dont certains ne peuvent formuler avec exactitudes une dénomination ou une inclusion catégorielle des individus qui leur servent au quotidien pour la liquidation de leurs produits commerciaux.

En rapport avec sa valorisation, les points de vue des employeurs concordent : « Si l'État les protège, ce serait avantageux pour eux. Certains employeurs les exploitent trop. Ce qu'ils rapportent méritent bien un partage équitable... » - « C'est une activité qui rapporte. Je n'ai aucun souci avec la formalisation. En réalité, tout le monde y sera gagnant : l'État, l'employé et moi-même tant qu'employeuse puisque je vais élargir mon activité et y gagner plus » (R.E. N-° : 75). D'autres employeurs appréhendent la formalisation de ces activités comme une contrainte normative : « Je pense que cela les aidera mieux. Cela nous contraindra tant qu'employeurs à mieux les prendre en charge. Par exemple notre domestique fait plusieurs tâches. Dès fois, cela dépasse le cadre fixé au départ mais on le fait lorsque ses tâches du jour sont minimales ». Ce qui laisse sous-entendre d'un certain point de vue que la régularisation du cadre structurel de ces activités ne posent pas problème pour les employeurs ou elle pose un problème qu'ils considèrent eux-mêmes comme justifié et qui vaudrait la peine d'y concéder quelques privilèges.

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. : UI. 9. 40, 41, 42 et 43).

Sujet 10 : Dispositions Nationales Relatives au Traitement du Travail marginal externalisé

Dossier N-° 13 : Lecture des différentes Positions Institutionnelles sur les Travaux Marginaux

Cette lecture fait suite aux éléments de réponses recueillies auprès des Autorités administratives et politiques. Les réponses recueillies proviennent des élus nationaux et communaux ou de leurs collaborateurs (Autorités administratives). Ces éléments de réponses englobent les questions relatives à la position institutionnelle sur les travaux marginaux. Les questions se sont attelées aux dispositions nationales sur ces travaux, les fondements formels de leur émargement légal et les perspectives temporelles de leur statut.

Les différentes autorités enquêtées attestent à l'unisson du manque de dispositions institutionnelles sur les Travaux Marginaux. Ce qui confirme et confère l'état marginal de ces travaux. Par ailleurs, leurs institutions présentent la question elle-même comme une problématique marginale et ultra-sensible à l'enceinte de leur institution (élus nationaux). Car à titre législatif, la question était indirectement abordée lors d'une plénière qui a débouché sur un non-lieu. Les fondements de ce non-lieu ont permis de rappeler la prééminence des représentations sociales sur la valorisation des travaux marginaux. Si la mise en marge de ces activités se fonde sur l'approche économique partant d'un enracinement objectif (le poids économique de ces activités et sa résilience économique dans le temps), les raisons de leur encastrement législatif au Tchad se dénuent de toute objectivité économique et étatique (dans la mesure où cet État se présente sous la forme républicaine). Abordée sous l'angle du travail des « *enfants bouviers*⁵⁷ », la question a très vite divisé les parlementaires en deux camps qui renvoient à leur tour aux compartiments structurels dans l'inconscient collectif prédominant au Tchad. Sans nier le problème social et socioéconomique exposé par cette relation de travail, certains élus appréhendent le débat sous l'angle de légitimité structurelle (exploitation justifiée par le privilège du pouvoir entendu comme le statut social de l'employeur), les représentants du peuple ont transformé le débat en un champ de structuration sociale tel, à « *l'État de nature* » (*Thomas HOBBS*) où le privilège du plus fort tient lieu de loi. Dans la mesure où le pouvoir

⁵⁷*Les enfants bouviers* : phénomène d'engagement des enfants (c'est-à-dire de ceux qui sont considérés aux yeux de la loi tchadienne comme mineurs) dans les travaux d'élevage dans un cadre (généralement) non familial. Ce phénomène qui est considéré comme un engagement dans un rapport de travail expose à plusieurs problématiques telles que : la problématique d'exploitation des enfants, la problématique de leur déscolarisation, la problématique des maltraitances au travail etc.

étatique est pensé et agi dans *l'archétype sociopolitique tchadien* (imaginaire de l'arène politique selon le groupe social qui le détient et tel que cet imaginaire est répandu dans l'inconscient politique du tchadien) comme un moyen de domination tribale, ethnique, religieux et géographique. Ce débat législatif houleux rappelle les différentes problématiques auxquelles induit la division géographique du travail, entant que prolongement de la « *division internationale du travail* ». Laquelle « *prédispose, de par une appartenance nationale ou géographique - voire raciale ou ethnique -, des groupes de personnes à certains emplois* » (Carreras, P 85). La division géographique du travail va conduire, aux niveaux des différentes échelles géographiques du monde, à une reconfiguration des rapports du/au travail. De sorte que, chaque milieu géographique du monde (campagne, village, ville, métropole, mégapole, pays, sous-région, continent, ...), sur base des rapports de forces en place se fixe les cadres structurels de sa division du travail et les conditions de sa délégation (parlant du cas du travail externalisé). Ce qui fait considérer le statut institutionnel des travaux marginaux à N'djaména et de manière générale au Tchad comme un mécanisme de régularisation des rapports sociaux à bien cerner les perspectives du débat suscité.

À ce titre, les autorités recourent souvent à des alternatives (qui tiennent lieu de simulacres juridiques) : « *oui il manque de dispositions institutionnelles. Nous classons les conflits qui en adviennent juste dans la rubrique des cas sociaux qui doivent faire objet de constatation de la Direction de la Protection Sociale et Civile, un organe communal chargé de rappeler à l'ordre le respect des engagements sociaux lorsque les scénarios travailleurs-employés se posent* » (R.E N-° 91) en évitant de faire front à la vraie problématique que ce problème suscite. Une problématique qu'elles en savent jusqu'aux détails percutants : « *... le cas des Domestiques travaillants chez les particuliers sans rémunération pendant plusieurs mois en est l'exemple palpant... Leurs bailleurs (employeurs) leur créent des scénarios et les jettent en prison sans y revenir. Et à la Police de décider de leur sort ! Ceux qui travaillent dans les bars ... en sortent tous, toujours endettés ou accusés* » (R.E N-° 91 et de l'enquêtee N-° : 92).

Au sujet des perspectives éventuelles du statut de ces activités, il n'existe aucune disposition concrète en ce sens hormis les pressions des partenaires internationaux pour l'aménagement général des conditions du travail (formel). L'échec du débat à l'échelle de la représentation nationale culmine le degré de la prédominance du construit social péjoratif sur une approche objective, rationnelle de ces activités qui tiennent une place prépondérante dans la vie socioéconomique de N'djaména et du Tchad dans son ensemble d'une part. D'autre part, elle

informe aussi sur « *l'anomie représentative de la Division sociale du travail* » entant que : « *résultante d'une carence de la réglementation entraînant la discordance entre les rôles assumés qui conduit à la rupture passagère de la solidarité entre les individus* », Philippe (op. cit, 1987). Dans une perspective où le débat national sur la valorisation des activités qui font vivre plusieurs milliers ou millions de personnes alors, les conditions de leur pénibilité, de leur précarité et de leur paupérisation sont toutes réunies lors que les représentations les prédominent au point de s'institutionnaliser jusqu'aux instances suprêmes de l'État à travers les clivages identitaires sur fond l'émiettement ou d'instrumentalisation de l'équilibre du pouvoir étatique en général (Ladiba Gondeu, 2013, P 6).

Source : Données extraites de l'Enquête du terrain (cf. : UI. 9. 44, 45, 46 et 47).

III : Interprétation des Résultats et Évaluation des Hypothèses

i : Rappel des Hypothèses

La démarche que nous avons entamée nous a permis de nous en tenir aux hypothèses suivantes :

- 1) « La nature des représentations sociales du travail détermine la nature de son traitement (social, socio-juridique, socioéconomique et psycho-social) ».
 - « Plus, une forme du travail est peu-considérée dans les représentations sociales, plus elle est marginalisée et inversement, plus une forme du travail est prisée dans les représentations sociales, plus elle connaît une ascension sociale et une gratification économique ».

- 2) « La nature du travail détermine la nature de son statut ».
 - « Plus un travail est pénible, précaire et paupérisant, plus, il devient marginal ». « La pénibilité, la précarité et la paupérisation d'un travail le prédisposent à la marginalité ».

- 3) « Les représentations sociales et les traitements socioéconomiques déterminent les enjeux sociaux (place du travail dans la chaîne des valeurs et place du travailleur dans les rapports de forces sociales) et économiques du travail ».

Les visées de ces hypothèses sont de :

- 1- décrire la nature marginale de ces travaux, leur statut et les conditions structurelles (matérielles, financières et humaines) de leur mise à marge ; décrire les travailleurs marginaux à travers leurs origines ou identités sociales, leurs motivations, leurs parcours, leurs poids dans les rapports de forces sociales ;
- 2- montrer le rôle des représentations sociales dans la mise à marge de ces activités et des individus qui les pratiquent. Montrer comment cette marginalité conduit à rendre le travail pénible, précaire et paupérisant et prédispose à la reproductivité de ces états ;
- 3- enfin, montrer l'influence du statut du travail dans sa valorisation sociale et économique sur base de comparaison des représentations sociales qui découlent des travaux formels et informels de même stature (niveau, échelle, valeur).

ii : Interprétation des Résultats Analysés et Évaluation des Hypothèses

L'analyse des données recueillies sur le terrain nous a permis de constater ce qui suit :

➤ ***à titre de description du travail (en conformité avec le premier objectif –hypothèse 2 - sujet 2)*** : le travail marginal est une activité qui s'exerce dans des conditions de surtravail et d'exploitation des ressources humaines. Ce surtravail est multidimensionnel. Il va du volume horaire journalier (\bar{X} est de 10,85 soit, 10 h 51 mn par jour) au nombre de tâches dont la moyenne enregistrée (\bar{X} = quatre tâches avec 28,57% des Travailleurs qui exercent au-delà de cette Moyenne sans mentionner la nature pénible ou embarrassante de chacune de ces tâches) se situe largement au-dessus des conditions du travail règlementé. Outre cela, le mode de production est plus élémentaire voire rudimentaire sans la volonté des employeurs d'aménager ces conditions de travail. Ce qui entraîne à exécuter dans la quasi-totalité des cas, un travail mécanique entraînant tantôt à la routine, tantôt à l'épuisement. Partant du mode de sa production et du rythme, de la durée de son exécution et du nombre de tâches qu'il incombe, le statut marginal prédispose à alourdir le travail dans son ensemble. Ce qui entraîne à faire des travaux marginaux, des activités pénibles. Cette exploitation les rend pénibles et les engouffre dans une sphère de domination sociale et de sa reproduction. Ce qui permet de confirmer l'hypothèse et la sous-hypothèse selon lesquelles :

- ✓ « *La nature du travail détermine la nature de son statut* ». Donc :
- ✓ « *La pénibilité, la précarité et la paupérisation d'un travail le prédisposent à la marginalité* », car :

- ✓ « Plus un travail est pénible, précaire et paupérisant, plus, il devient marginal ».

Au-delà de leur marginalité, ces activités induisent :

- *en rapport avec le deuxième objectif de cette recherche (la description des travailleurs (sujet 1, Dossier 2, Sujet 2 Dossier 5 et sujet 6, Dossier 9 - hypothèse 1) et de leur marginalisation)*, à confirmer que la nature du travail détermine le statut du travailleur à l'échelle des représentations sociales. Un statut qui dans le cas des travailleurs informels les cantonne à une marginalisation qui procède de la jonction de multiples facteurs dont leurs origines ou identités sociales, leurs motivations, leurs parcours, leurs perceptions sur leurs activités, leurs poids dans les rapports de forces sociales. Dans cet inventaire, nous avons observé ce qui suit : Le travail (marginal) externalisé s'effectue dans une zone floue, mal définie, non-réglémentée au-delà du fait qu' « *il se réalise, dans un rapport de face à face avec la personne employeuse* » (Carreras, P 87). Des contextes qui rendent favorables les exactions de tout genre envers les travailleurs. Ce flou institué par le statut officiel du travail (informalité, marginalité) conduit au sein de la société à considérer l'emploi informel comme l'ultime espoir des travailleurs et quelque fois, comme la sublimation ou la rédemption à leur égard du fait qu'ils sont perçus dans les représentations sociales comme : « des moins méritants », « *des personnes qui n'ont pas d'autres choix que de faire ce travail* ». Ces perceptions péjoratives et erronées qui s'annexent au travail informel, impactent considérablement les travailleurs. Premièrement, elles favorisent la pénibilité du travail induisant ainsi au surtravail et à l'exploitation des travailleurs. En second lieu, elles amenuisent le revenu des travailleurs puisque la moyenne salariale des travailleurs enquêtés équivaut au 62,63% du salaire minimum décent et la qualité de vie de près de la moitié de ces travailleurs (42,84%) diminue au fur et à mesure qu'ils durent dans ces travaux outre le fait que leurs rapports au travail les pousse de plus en plus à un détachement-rattachement continu. En ce sens, 90,47% des travailleurs enquêtés sont prêts à quitter leur activité pour tout autre travail juridiquement protégé.

L'identification des individus ou groupes sociaux qui pratiquent ces activités et les motivations qui les y induisent importent également dans cette mise à marge du travail informel. En rapport avec leurs identités, les travailleurs marginaux sont pour la plus part, des gens qui ont des responsabilités sociales (66,66% de mariés). Ce sont des individus issus quasiment du 2^{ème} âge (76,19%) – donc animés grandement par l'aspiration à la construction d'un cadre de vie stable. Ils proviennent généralement des provinces (66,66%) que du milieu urbain (33,33%).

Leur niveau d’instruction ne leur permet pas d’accéder au travail formel (seulement 4,76% ont accédé à une formation supérieure ou technique). Bref, ce sont des individus qui demeurent dans des conditions structurelles qui les émargent (à priori) du système formel. Puisque constituant une grande masse de la main-d’œuvre, bon marché (des gens qui acceptent de travailler pour de bas salaires – pour des salaires même en-deçà du minimum requis) pour des motivations subsistancielles et la nécessité d’améliorer leurs conditions de vie (80,94% de leurs motivations), ces travailleurs sont à la merci de l’arriération sociale (87,03% des enquêtés leur attribuent des images totalement ternissantes) et de l’exploitation socioéconomique. La portée de ces représentations sociales impacte les valeurs sociales et les avantages socioéconomiques de leurs activités car 53,45% des autres enquêtés considèrent que les Travaux Marginaux ne participent pas à la construction et au développement de la société. Ce qui permet de valider *l’hypothèse et la sous-hypothèse (1, sujets 5, 7 et 9)* selon lesquelles :

- ✓ « *La nature des représentations sociales du travail détermine la nature de son traitement (social, socio-juridique, socioéconomique et psycho-social)* ».
- ✓ « *Plus, une forme du travail est peu-considérée dans les représentations sociales, plus elle est marginalisée et inversement, plus une forme du travail est prisee dans les représentations sociales, plus elle connaît une ascension sociale et une gratification économique* ».

Car, à priori, le rapport humain et social au monde est un rapport codifié dans la structuration sociale dont la clef de lecture se trouve dans l’entremêlement des images à la réalité et à la pensée. Ce qui prédispose les individus à penser le monde et à l’agir partant de leur perception des choses réelles c'est-à-dire, saisissables dans les faits à travers des images représentables ou représentées dans l’esprit (*cf. le Postulat empirique*). Partant de ce rapport empirique (prédominant dans le monde contemporain), la rétroaction ou l’influence réciproque entre l’image et l’imaginaire social permet d’appréhender la réalité construite dans notre pensée structurée ou structurante. De ce fait, en se représentant négativement le travail informel dans toute sa diversité par des images négatives, la société est prédisposée ou se prédispose à leur soustraire toute valeur positive, à les valoriser. Car : « *Les Représentations Sociales constituent un reflet du réel pour l’individu et les groupes qui les produisent et les véhiculent* » comme nous le fait remarquer Moliner (1996) cité par Dany (P 4). Car, plusieurs indicateurs recueillis et analysés abondent dans ce sens. Parmi ces indicateurs, nous pouvons citer : le salaire moyen des travailleurs marginaux (62,63% du SMIG) et leurs charges sociales (85,87% des dépenses

s'étendent à plusieurs personnes). Ce qui fait de la marginalité du travail, le facteur de la paupérisation des travailleurs. Car elle induit au bas-salariat et à plusieurs forme de difficultés (humaines (71,42%), financière (42,85%), climatiques (42,85%), matérielle (28,57%), technique (19,04%) et administratif (14,28%). Au contraire, lorsque le travail bénéficie d'un statut prisé, il est largement valorisé sur tous les plans : 75,86% du sous-échantillon populaire est prêt à sous-payer le travailleur marginal (payer en-dessous du SMIG) contre 82,75% disposé à payer un salaire supérieur ou égal pour les mêmes tâches s'ils engagent un travailleur formel. 67,74% des enquêtés affirment que la formalisation du statut du travail marginal influencera positivement leur opinion sur le travail. Ce qui permet de dire que les représentations sociales péjoratives sur le travail induisent à sa marginalité et celle-ci induit à la paupérisation des travailleurs engagés dans cette relation. Et qu'au contraire, les représentations positives influencent positivement le traitement du travail et des travailleurs.

➤ *En rapport avec le rôle des représentations sociales et des traitements socioéconomiques dans la détermination des enjeux du travail tel que formulé dans la 3^{ème} hypothèse (et les sujets 6, 8 et 10) : « Les représentations sociales et les traitements socioéconomiques déterminent les enjeux sociaux et économiques du travail », nous avons remarqué que la valorisation du travail externalisé est sous-jacente à son aperçu social. À travers les différentes comparaisons entre les appréciations sociales des travaux marginaux et celles des travaux formels similaires, nous pouvons déduire de l'influence des représentations sociales dans l'attribution de la valeur économique et du statut juridique des travaux marginaux. Toute fois, le facteur juridique lui-même s'avère être une des sources sinon la principale source dans l'attribution de la valeur socioéconomique du travail, de sa place dans la nomenclature des valeurs sociales et finalement, dans la formulation et l'orientation du construit social (donc des représentations sociales elles-mêmes) relatif aux enjeux sociaux dudit travail. De ce fait, les représentations sociales participent à la détermination de la valeur sociale et socioéconomique du travail tout en demeurant secondaire par rapport au rôle du statut juridique dans la valorisation et les enjeux sociaux de ces activités. Donc quelque soit le degré de sa manifestation, cette corrélation ne peut être considérée comme une causalité. Car, 85,71% des enquêtés attribuent la sous valorisation du travail informel à son statut marginal (état de sous valorisation et de mésestimation) dont le facteur clef serait la non-protection juridique et la non-qualification des travailleurs en particulier. Ainsi, pour 75,86% du sous-échantillon populaire : « c'est une exagération de vouloir payer au SMIG les gens sans diplôme » outre le fait que 85,71% des enquêtés*

attribuent la sous valorisation du travail marginal à sa non-protection juridique. Au final, 67,74% des enquêtés affirment que la formalisation du statut du travail marginal influencera positivement leur opinion sur le travail (traitement, valorisation, participation au développement). Ce qui fait de ces derniers, les facteurs prééminents dans la fixation des enjeux sociaux du travail marginal. Ce qui nous conduit à infirmer notre dernière hypothèse ou à la reformuler comme suit : « *Les représentations sociales du travail, son statut juridique et le parcours des travailleurs déterminent ses enjeux sociaux et économiques* ».

Conclusion

À travers le sujet de cette recherche intitulée : « ***Les Travaux Marginaux entre Pénibilité, Précarité, Paupérisation et Représentations Sociales*** », nous nous sommes intéressés à décrire la manifestation du phénomène de la marginalité dans le domaine du travail. Une marginalité qui induit à plusieurs interrogations formulées à travers la problématique dont les questions essentielles assorties sont :

- ✓ Comment la Société se représente-t-elle les travaux marginaux et quelle est l'influence de ces représentations sociales sur leur valorisation ?
 - Comment certains travaux sont-ils prisés et d'autres marginalisés ?
- ✓ Sur quoi se fonde la valorisation ou la mise à marge d'un travail ?
 - Comment la pénibilité, la précarité et la paupérisation d'un travail induisent-ils à sa marginalité et à la marginalité de celui qui l'exerce ?
- ✓ Quels sont les enjeux du travail marginal dans le fonctionnement de la société ?

Partant de ces questions, nous avons émis le souhait de décrire la manifestation des travaux marginaux à partir des concepts :

- de Pénibilité qui met en exergue la dimension physique du travail et son incidence sur la santé humaine, le bien-être physique et psychologique des travailleurs ;
- de Précarité qui relate les impacts sociaux de ces activités sur les travailleurs de manière éphémère ou durable ;
- de Paupérisation qui permet de montrer la profondeur de ces impacts sociaux sur les travailleurs sur une durée plus ou moins longue ou, de manière pérenne et ;
- le concept de Représentations Sociales considéré comme l'élément factoriel de la structuration sociale qui pénalise ces activités, le principal vecteur qui induit à leur Pénibilité, à leur Précarité et à leur Paupérisation.

Ces concepts (ou phénomènes) qui contiennent chacun, une part de perception négativiste qui prévaut dans l'appréciation de ces travaux contribuent, à priori, à leur amenuisement et à leur dévalorisation auprès des individus ou dans la société dans son ensemble.

La démarche opérationnalisée reposant sur l'analyse de contenu nous a permis de mieux saisir les données recueillies et leur signification profonde. Car, axée à la fois sur la quantité et la qualité des données, l'analyse du contenu nous a permis de mieux nous enquêter des différents rapports insinués à travers les hypothèses formulées. L'analyse des données recueillies nous

permis de constater qu'il existe la rétroaction (influence réciproque) entre : la structuration sociale, la marginalité du travail, sa pénibilité, sa précarité et sa paupérisation. Et que les représentations sociales jouent un rôle considérable dans la valorisation ou la dévalorisation de tout travail. Car, une représentation sociale méliorative (positive ou positiviste) sur une activité contribue à la formulation des valeurs positives qui élèvent à la fois le travail et ses acteurs sur le gradin des valeurs sociales et économiques. Et qu'au contraire, une représentation sociale péjorative contribue grandement à la mise en marge de l'activité représentée et à la marginalisation de ses acteurs outre, sa sous-valorisation économique ou socio-économique. Ces sous-valorisations structurelles induisent à la précarité et à la paupérisation des travailleurs. Ceci signifie, à fortiori que, les représentations sociales prééminent dans les valeurs que la société attribue au monde et aux choses, aux êtres et aux humains. En rapport avec les Travaux Marginaux (dans leur généralité et en référence aux travaux étudiés), les Représentations Sociales (souvent péjoratives) formulées généralement à leur rencontre absorbent ou effritent la juste valeur de leur rôle dans le fonctionnement de la société. Un rôle et une place qui se situent dans les artères clefs de la vie humaine. Car les enjeux de ces activités reléguées au-bas de l'échelle sont importants autant pour la société que pour les travailleurs eux-mêmes. Ils aménagent la vie sociale des familles « aisées », contribuant à assurer leur santé, leur bien-être physique, moral et environnemental (Domestiques externalisés) ou à conforter leurs possessions économiques (Travailleurs Ambulants Externalisés) par des multiples tâches auxquelles, incombe leur travail dont : le transport, le marketing et la vente. En ce sens, ces activités jouent un rôle (comme tout travail) au progrès de la société. De ce fait, elles participent à la fois, à son développement social et économique d'une part. De l'autre, elles sont l'alternative qui s'offre aux structures publiques formelles, notamment, les États et Supra Nations d'absorber les défis sociétaux liés à l'emploi. Car, ces activités participent à l'emploi des couches que les structures publiques formelles ont du mal à faire valoir sur les autres chaînes notamment, la chaîne économique et qui se présentent (finalement) à elles, comme des charges sociales à supporter. Au-delà de l'emploi qu'elles fournissent, ces activités participent au développement humain de la société dans son ensemble puisque les revenus qu'elles génèrent font vivre plusieurs centaines de milliers voire des millions d'individus selon le contexte géo-administratif envisagé (pays, sous-région, région, continent, ...).

En relation avec le terrain d'étude, le travail marginal est considéré comme le principal employeur des Tchadiens (à défaut des chiffres précis pour la ville de N'Djaména). Il offre sa substance positive à plusieurs centaines de milliers de personnes pour répondre à leurs besoins

vitaux et élaborer des petits projets de progrès social et de développement. Toute fois, leur marginalité, entendue comme leur non protection juridique, les induit ou les cantonne au dénigrement, au mépris social, à l'exploitation socioéconomique, à l'épuisement, et dans le pire des cas, aux mésaventures telles que : la prison, la flagellation, l'esclavage et le décès. En ce sens, la passivité des institutions à régir la situation conduira à sa large reproduction voire, son aggravation. Une reproduction qui amplifiera davantage les diverses problématiques mises exergue dans le cadre théorique de la recherche dont :

- ✚ La problématique des Rapports de forces sociales au sein de la société ;
- ✚ La problématique des inégalités sociales (inégalités de liens, de ressources, ...) au travail ;
- ✚ La problématique juridictionnelle (Sous-valorisation ou occultation du droit des travailleurs) ;
- ✚ La problématique d'anomie politique et représentative (rupture de liens dans la représentation politique) ;
- ✚ La problématique du rapport travail et de ses impacts sur la vie du travailleur ;
- ✚ La Problématique de la portée du regard social sur le travail marginal, de la mésestimation de son utilité sociale ou du rôle développemental du travail marginal, ... donc, une sommation de problématiques tant sociales, psycho-sociales, politico-juridiques qu'économiques. Bref, des problématiques du développement sociétal dans les différentes dimensions du terme.

Abordée dans cette recherche (principalement) sous l'angle de la dernière problématique, la question du travail marginal laisse plusieurs autres problématiques à explorer afin de l'édifier sur des bases académiques (disciplinaires, conceptuelles et théoriques) solides. Ce qui manque encore dans son étape actuelle. Puisque les autres études antérieures l'ont fortement restreinte à sa portée économique, celle qui occulte ses autres dimensions au point de les délaissier simplement.

Enfin, en rapport avec les enjeux théoriques, disciplinaires et la continuité de la recherche, outre l'approche pluridisciplinaire qui nous a servi à mieux clarifier cette thématique de la marginalité du travail, ce sujet nous a permis de rendre compte de la prééminence de la structuration sociale dans l'attribution des valeurs sociales ou socioéconomiques du travail. Car, c'est dans le mode d'organisation des rapports de forces sociales (structuration sociale) que se gravent l'ensemble des dispositifs durables qui se transposent dans l'attribution de la valeur de

chaque puzzle de la société et de sa place ou de son statut dans la nomenclature des valeurs sociales (Bourdieu). Étant donné que cette structuration sociale découle du construit social des individus plus ou moins institutionnalisés, leurs représentations sociales prévalent dans la construction de cette structuration sociale et de son contenu à travers les différents éléments qui homogénéisent le consensus social sur chacun des éléments de la société.

Contextualisée à cette étude, cette structuration sociale met au bas de l'échelle, les travaux informels. Car, elles sont des activités des PNG (persona non grata) en terme d'ostracisme (rejet social) auquel, elles induisent les travailleurs. Partant de la fluctuation des représentations sociales péjoratives qui prévalent dans l'appréhension des activités marginales au-delà des dividendes sociopolitiques et économiques qu'elles entraînent, le construit social contemporain faisant du travail formel, un travail digne de valorisation, émette la valeur réelle du travail informel qui est la première forme du travail et celle qui demeure encore prédominante dans les contextes où les conditions de la formalisation du travail ne sont pas réunies pour la majorité de la population active. Ce déséquilibre dans l'attribution de la valeur du travail sous fluctuation des représentations sociales entraîne à un freinage structural du progrès social et de la construction du modèle du développement dans les pays où le travail marginal est l'activité de la grande masse populaire active. Ce qui dépasse largement la question du revenu à la limite de l'approche économique prévalent jusqu'alors dans le débat relatif à la valorisation du travail informel et qui pousse à se demander :

Si l'on peut toujours considérer le travail comme une valeur positive et positiviste dans la mesure où il est enclavé dans une structuration sociale d'encastrement institutionnalisé ?

Données Connexes

I- Liste des Références

i : Ouvrages consultés

- 1- Bally Pascal (n-d) : « *La Division du Travail chez Adam SMITH et Karl MARX* », (PDF récupéré en ligne).
- 2- Besançon Yves (2012) : « *Le fait inégalitaire, des origines à l'aube du XXIe siècle* », *Idées économiques et sociales*, N° 170. Consultable sur : <http://blogs.mediapart.fr>.
- 3- Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude (1970) : « *La reproduction* », Paris.
- 4- Bouvier Pierre (n-d) : « *Le Travail, la Vocation* », pdf consultable en ligne.
- 5- Castel Robert (1995) : « *Les métamorphoses de la question sociale* », une chronique du salariat, Paris : Fayard.
- 6- Christian Elboode (2001) : « *Karl Marx : vie – ouvres – concepts* », les grands théoriciens des Sciences Économiques et Sociales, ellipses, Paris.
- 7- Clément Karine (1999) : « *Russie : Pauvreté de masse et stigmatisation des pauvres* » (article publié à l'issue d'une enquête entre 1994-1997), mis en ligne le 13 octobre 2006, <http://conflitsrevues.org/163>.
- 8- Corcuff Philippe (n-d) : « *Constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU* », *Les nouvelles sociologies*, Coll. 128, Nathan Université, Paris.
- 9- Corvez M. (n-d) : « *Lévi-Strauss Claude : Le structuralisme ethnologique* », (PDF. Téléchargeable en ligne), Lyon, V.
- 10- Estelle Morin (2015) : « *Le sens du travail et le sens au travail pour préserver sa santé mentale et réussir sa vie professionnelle* », éd. Hec Montréal, CRITEOS, Canada.
- 11- Karl Marx (2016/1848) : « *Le Manifeste du parti communiste* », archivé en France, consultable sur : [BIBEBOOK www.bibebook.com](http://www.bibebook.com).
- 12- Merton Robert King (1997) : « *Éléments de la Théorie et de la Méthode Sociologique* », Armand Colin/Masson, Traduit et Adapté par Henri MENDRAS, Paris.
- 13- Njoh Mouelle Ebénézer (2011/1970) : « *De la Médiocrité à l'Excellence : Essai sur la Signification humaine du Développement* », 4^{ème} édition, Clef, Yaoundé.
- 14- Scubla Lucien (2002) : « *Hiérarchie des Sexes et hiérarchie des Savoirs ou Platon chez les Buruya* », Paris : Presse Universitaire de France.

Revue et Articles

15- Charmes et Adrair (2014) : « *L'Économie Informelle dans les Pays en Voie de Développement : Déterminants, Genres et Dynamiques de l'Emploi* », Revue Mondes en Développement, éd. De Boeck, Tome 42, N-° 166, Bruxelles.

➤ BellacheYoughourta et Adrair Philippe : « *Secteur informel et segmentation de l'emploi à Béjaia (Algérie) : déterminants et fonctions de gains* ».

➤ Charmes Jacques et Adrair Philippe : « *L'Inconstant Caméléon, ou comment appréhender l'informel ?* ».

➤ Demenet Axel : « *Transitions entre les secteurs formel et informel en période de crise* ».

➤ Gherbi Hassiba : « *Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie* », Cas de la Wilaya de Béjaia.

➤ Hugon Philippe : « *L'Informel ou la petite Production marchande revisités quarante ans* ».

16- Carreras Laetitia (2008) : *Travailleuses domestiques « sans papier » en Suisse : comment s'en sortir, rester et résister ?* Revue : *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 27.

17- Charmes Jacques (1990) : « *une Revue critique des conceptions, définitions et recherches sur le secteur informel* », Nouvelles approches du secteur informel, Paris : OCDE.

18- Charmes Jacques (1987) : « *Débat actuel sur le Secteur Informel* », Revue Tiers-Monde, T 27, N°- 12.

19- Ibos Caroline : « *Les Nounous africaines et leurs employeurs : une grammaire du mépris social* », éd. Antipodes, Nouvelles Questions Féministes 2008/2 (Vol. 27).

20- Kuvavi Ivan (1972) : « *Marxisme et Fonctionnalisme* » dans « *Sociologie Critique et Critique de la Sociologie* », Revue l'Homme et la Société », N-°23.

21- Ladiba Gondeu (2013) : « *La dynamique de l'intégration nationale : dépasser les limites de la conflictualité ethnique d'un État entre parenthèses* », Working Paper N-° : 006 (version française), Paris.

22- Lapeyre Frédéric et Lemaitre Andreia (2014) : « *Politiques Publiques et Pratiques de l'économie informelle en Afrique Subsaharienne* », éd. Académia, l'Harmattan, Paris.

Rapports d'Enquêtes et des Assises Publiques

23- Pecta-BIT (1982) : « *Le Secteur non structuré à Niamey* », rapport d'une enquête, Addis-Abeba.

24- « *Politique Nationale d'Emploi et de la Formation Professionnelle* » (PNEFP), MEPCI, N'Djaména, 2014.

25- Organisation Internationale du Travail – Tchad (2013) : Projet « *Programme pays pour un Travail Décent 2013-2015* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'djaména.

26- INSEED (2014) : « *Rapport sur le Secteur Informel au Tchad - ECOSIT 3* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'Djaména.

27- INSEED (2003-2004) : « *ECOSIT 2 (Enquête sur la Consommation du Secteur Informel au Tchad)* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'djaména.

28- INSEED-Unicef Tchad (2014/2011) : « *Emploi Final Tchad - ECOSIT 3* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'djaména.

29- INSEED-Unicef Tchad (2014) : « *Profil de pauvreté au Tchad 2011 - ECOSIT 3* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'djaména.

30- INSEED-Tchad (2009) : « *Indicateurs Globaux Issus De L'analyse Thématique Du R.G.P.H 2* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'djaména.

31- INSEED-Tchad (2014) : « *Migration – Urbanisation 2011 - ECOSIT 3* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'djaména.

32- INSEED-Tchad (2015) : « *Projections Démographiques Régionales 2009-2050* », Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération Internationale, N'djaména.

Mémoires et Thèses

33- Carreras Laetitia (2006) : « *Migrantes sans statut légal, travail domestique et externalisation : invisibilités multiples et stratégies de résistance* », Études Genre, Mémoire de DEA, Universités de Genève et de Lausanne.

34- Hadjout Leila (2004) : « *Le Secteur Informel et le Développement économique et Social* », Gestion du Développement, thèse de Magister, Université Abderrahmane MIRA, Béjaïa (Algérie).

Dictionnaires et Lexiques

35- Ferréol Gilles, Cauche Philippe, Duprez Jean-Marie, Gadrey Nicole et Simon Michel (2009/2004/1991) : « *Dictionnaire de Sociologie* » Armand Colin, 3^{ème} édition, Paris.

36- Gresle François, Perrin Michel Panoff Michel et Tripier Pierre (1990) : « *Dictionnaire des Sciences Humaines et Sociales : Sociologie, Psychologie Sociale et Anthropologie* », Nathan, Paris.

37- « *Dictionnaire Encyclopédique de la langue française : le petit Larousse illustré* », Paris, 2012.

Ouvrages Méthodologiques

38- Angers Maurice (1995-1996) : « *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* », 2^{ème} éd. Casbah, Université d'Alger.

39- Chartier Lise (2003) : « *Mesurer l'insaisissable* », Presses de l'Université du Québec.

40- Dany Lionel (2017-2016/1980-2001) : « *Analyse qualitative du contenu des représentations sociales* » - « *Les représentations sociales* », De Boeck, Bruxelles.

41- Menger Carl (2011) : « *Recherche sur la méthode dans les sciences sociales et en économie politique en particulier* », éd. Hautes études en sciences sociales, trad. (de l'Allemand par) Giles Campagnol, Paris.

42- Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (2006/1995) : « *Manuel de recherche en sciences sociales* », 3^{ème} éd., DUNOD, Paris.

43- « *L'Analyse du Contenu : La Méthode Morin-Chartier* », l'UQAM (Université du Québec à Montréal).

44- « Normes bibliographiques : adaptation française des normes de l'APA », 6^{ème} édition, 2017/2010

ii : Compléments Bibliographiques

(Ces références sont issues des références secondaires ou des ouvrages méta-analytiques qui ont été cités explicitement ou contribué indirectement à éclaircir la recherche).

Ouvrages et Articles

45- Anderführen Marie (2002) : « Mobilité professionnelle des domestiques au Brésil (Nordeste) : une logique complexe », *Revue Tiers Monde*, XLIII (170), Paris.

46- Benedict Ruth (1950/1934) : « *Patterns of cultures* », traduit en français sous l'intitulé de : « patron-modèle de la culture ».

47- Berelson Bernard (1971) : « *Content Analysis Research* », Hafner, New York.

48- De Bonville Jean (2000) : « *L'analyse de contenu des médias* », Bruxelles : De Boeck.

49- Durkheim Émile (1893) : « *De la division du travail social* », France.

50- Friedman Georges et Naville Pierre (2004/1962) : « *Traité de Sociologie du Travail* », éd. CNRS, Paris (consultable sur : <http://www.openedition.org/6540>).

51- Hart K (1971) : « *Informal income opportunities and urban unemployment in Ghana* », *Journal of Modern African Studies*.

52- Honneth Axel (2006) : « *La société du mépris* », La Découverte, Paris.

53- Kuchta-Helbling Catherine (2000) : « *Background paper-barriers to participation : the informal sector in emerging democracies* », Sao Paulo, Brazil.

54- Lenoir Marianne et Berger Dominique (2007) : « *Représentation du bien-être du collégien selon la communauté éducative : étude exploratoire* », *Santé Publique*, Vol. 19, Paris.

55- Lubell H (1991) : « *Le secteur informel dans les années 80 et 90* », l'OCDE, Centre de Développement, Paris.

56- Marx Karl (1867) : « *Le Capital* », livre I, 7^{ème} section, chapitre XXIV

57- Mroz A. Thomas et Popkin M. Barry (1995) : « *Poverty and the Economic Transition in the Russian Federation* », *Economic Development and Cultural Change*.

58- Nordman J. Christophe et Vaillant Julia : « *Entreprenariat informel et genre à Madagascar : le rôle des normes de solidarité et des responsabilités domestiques dans les écarts de performance* ».

- 59- Philippe Bernard (1987) : « *L'Anomie : ses formes et fonctions dans la discipline sociologique depuis DURKHEIM* », Paris : Presse Universitaire de France.
- 60- Sathuraman S.V (1976 (a)) : « *Urban development and Employment* », ILO, World Employment Programme Study, Jakarta.
- 61- Souza P (1987) : « *The Informel Sector : A critical evaluation after 10 years* », Université de Campinas (publié en Espagnole dans *Economia no registrada, Estudios INDEC*, N°- 9), Buenos Aires.

Actes de Colloque/Séminaires

- 62- « *Le Secteur Informel dans les grandes enquêtes statistiques nationales. Revue et leçons de quelques expériences* », Acte de communication au colloque sur l'économie non enregistrée, Organisation des États Américains, Banque Centrale, INDEC, Buenos Aires, 1^{er} juillet 1986 (publié en Espagnole dans), *Economia no registrada, Estudios INDEC*, N°-9, 1987.
- 63- « *Le potentiel subversif du rapport au travail* » [*Le travail, outil de libération des femmes ?*], Conférence donnée lors du Colloque international de la revue *Nouvelles Questions Féministes* : le 21 avril 2007, Université de Lausanne.
- 64- Reiner Keller (2007) : « *L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives* » [*Bilan et perspectives de la recherche qualitative, Numéro 3*], Actes du Colloque de l'Association pour La recherche qualitative.
- 65- Schlyter Charlotta (2002) : « *Les normes internationales du travail appliquées au secteur informel* » [*évolution et dilemmes, rapport du BIT : travail décent et économie informelle*], Genève.

Articles de Presse

- 66- Kabue et Essomba (1975) : « *Tchaditude : comment et pourquoi est tombé Tombalbaye ?* », Jeune Afrique, France (le 25 avril).
- 67- « *Death of a Dictator* », S.A, (édition canadienne), 28 avril 1975.
- 68- « *La Revanche des « Humiliés* », Le Monde, 16 avril 1975, France.

69- « *La valeur du travail depuis l'Antiquité* », Revue Économie du Journal Le Monde, France, le 21 mai 2003.

Les Sites web

(Les sites web non numérotés ont été déjà cités dans l'un ou l'autre des ouvrages de la liste des références ou celle des références complémentaires).

- www.aujourd'hui.over-blog.fr

70- <http://blogs.mediapart.fr>.

- <http://conflitsrevues.org/163>

- <http://www.openedition.org/6540>

71- www.toupie.org

II-Annexe

Le Guide de la Recherche

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA de Béjaia (Algérie)
Recherche en vue de la Rédaction du mémoire de fin de cycle Master
L'étudiant-chercheur : Mr MBAÏHIAMEL Dieudonné
Coordonnées : (+235)65575739 / (+213)791277311 / beteldore@gmail.com
Directrice de Mémoire : Dr GUENFISSI Hayette, HDR à l'U.A.M/Béjaia

Sujet 1 : les Variables ou Modalités personnelles

UI.1. 1 : Genre

UI.1. 2 : Âge

UI.1. 3 : Situation Matrimoniale

UI.1. 4 : Niveau d'Instruction

UI.1. 5 : Profession (Maîtrise d'un métier et précision)

UI.1. 6 : Lieu d'Habitation

UI.1. 7 : Origine Sociale (Capitale/Province)

Sujet 2 : Description du Travail domestique et ambulants externalisés

UI.2. 8 : pourriez-vous nous décrire vos journées dans votre lieu de travail en termes :

- *Des horaires de travail ;*
- *Des tâches quotidiennes ;*
- *De régularité ou d'irrégularité du travail*
- *De régularité ou d'irrégularité du paiement.*

UI.2. 9 : Décrivez-nous les conditions matérielles dans lesquelles vous exercez votre travail (*conditions et outils du travail, exigences du travail et de vos patrons*).

UI.2. 10 : quelles sont les compétences ou techniques spécifiques nécessaires à l'accomplissement de votre travail ?

UI. 2. 11 : Quelles sont les difficultés quotidiennes auxquelles vous faites face dans l'accomplissement de votre travail (*les contraintes dans votre lieu de travail, harcèlement, chantage, menace*) ?

Sujet 3 : Description des conditions socioéconomiques des travailleurs domestiques et ambulants externalisés, de leurs motivations au travail et d'impacts de leur travail sur leurs conditions de vie

UI.3. 12 : Pourriez vous-nous parler de vos traitements salariaux en référence à votre travail ?

UI.3. 13 : Pourriez-vous nous parler de vos charges et responsabilités sociales *ou* socioéconomiques (*besoins personnels quotidiens et ceux des personnes qui sont sous votre responsabilité*);

UI.3. 14 : Quelles sont les raisons qui vous motivent à travailler comme domestique (ou travailleur ambulante) ?

UI.3. 15 : Y'a-t-il une amélioration de votre condition de vie grâce à ce travail ?

UI. 3. 16 : Êtes vous prêt à quitter ce travail si une opportunité d'exercer dans le secteur formel ce présente à vous ? Justifiez la réponse dans les deux cas.

Axe 4 : Rapports entre les Traitements des Travailleurs et leurs conception – prestations

UI.4. 17 : Êtes-vous influencé(e) dans votre attitude au travail par le traitement de votre employeur et son entourage ? Indiquez, de quelle façon ?

UI.4. 18 : quelle impression vous inspirent les traitements humains dans votre lieu de travail (comportements de votre employeur et des bénéficiaires de votre service, ...) ?

UI. 4. 19 : comment appréciez-vous la quantité (des différentes tâches, horaires et exigences) de votre travail et des traitements qui en découlent ?

UI. 4. 20 : la comparaison de traitements socioéconomiques entre les travailleurs de votre catégorie influence-t-elle vos propres prestations de service (*votre bonne volonté au travail et le volume de votre prestation*) ? De quelle manière ?

Sujet 5 : Description des Représentations Sociales relatives au Travail Informel

UI.5. 21 : Quelles sont les images qui vous viennent à l'esprit lorsqu'on parle du travail informel ? Justifiez votre réponse.

UI.5. 22 : Comment percevez-vous ces travaux cités, comme :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| a) un travail digne ? | e) un travail indigne ? |
| b) un travail respectable ? | g) un travail non respectable ? |
| c) un travail honnissant ? | h) un travail de subsistance ? |
| d) un travail avenant ? | i) un travail non-avenant ? |
| e) des activités importantes ? | j) des activités moins importantes ? |

UI.5. 23 : Comment ces types de travaux cités (*cf. UI.5. 21*) sont-ils dénommés dans votre culture (société d'origine) ? Que signifie cette dénomination ?

UI. 5. 24 : Comment le travail domestique externalisé est-il qualifié (dénommé) dans votre entourage ?

UI. 5. 25 : Comment le travail ambulat externalisé est-il qualifié (dénommé) dans votre entourage ?

UI. 5. 26 : Comment considérez-vous quelqu'un qui pratique l'une de ces activités (dans l'*UI.5. 21*) :

- a) comme quelqu'un qui a réussi dans sa vie ?
 - b) quelqu'un qui a échoué dans sa vie ?
 - c) comme quelqu'un qui gagne sa vie ?
 - d) comme quelqu'un qui cherche à construire son avenir ?
- justifiez votre réponse.

Sujet 6 : appréciations Sociales des Traitements Socioéconomiques du Travail Domestique et Ambulant Externalisés

UI.6. 27 : En référence aux conditions socioéconomiques des travailleurs domestiques externalisés, comment estimez-vous les traitements à l'issu de leur travail :

- a) comme un traitement équitable ?
 - b) comme un traitement non équitable ?
 - c) comme un traitement acceptable ?
 - d) comme un traitement inadmissible ?
- justifiez votre réponse.

UI.6. 28 : En référence aux conditions socioéconomiques des travailleurs ambulants externalisés, comment estimez-vous les traitements à l'issu de leur travail :

- a) comme un traitement équitable ?
 - b) comme un traitement non équitable ?
 - c) comme un traitement acceptable ?
 - d) comme un traitement inadmissible ?
- justifiez votre réponse

UI. 6. 29 : Pensez-vous que le travail domestique externalisé contribue positivement au développement de la société ? Explicitez votre réponse.

UI. 6. 30 : Pensez-vous que le travail ambulat externalisé contribue positivement au développement de la société ?

Sujet 7 : rapport entre les Représentations sociales du travail marginal et les typologies de sa valorisation sociale

UI. 7. 31 : En rapport avec le manque de protection institutionnel, que signifie pour vous, ce manque de protection (État, Banques, Assurances, ...) de ces travaux ? Justifiez votre réponse.

UI. 7. 32 : Si vous employez un domestique ou un travailleur ambulant externalisé, lesquels de ces traitements alliez-vous lui accorder (de droit) entre :

- a) une paie en dessous du SMIG ;
- b) une paie au-delà du SMIG
- c) une couverture sociale ;
- d) des primes
- e) des assurances risques ;
- f) des heures supplémentaires
- g) des congés annuels payés ;
- h) des congés maladies payés
- i) l'échelonnement du salaire.
- k) Justifiez dans chacun des cas vos réponses.

UI. 7. 33 : Comment considérez-vous (bons, mauvais, avenants, non avenants) les travaux qui sont protégés par l'État et les Institutions à l'exemple :

- a) des arts culinaires modernes ?
- b) de l'hôtellerie ?
- c) du commerce attiré ?
- d) du transport attiré ?

UI. 7. 34 : Quelle sont les images qui vous viennent à l'esprit lorsqu'on évoque ces travaux (cités dans **UI. 7. 33**) ?

UI. 7. 35 : Si vous employez un prestataire des travaux cités dans **UI. 7. 33**, lesquels de ces traitements alliez-vous lui accorder (de droit) entre :

- a) une paie en dessous du SMIG ;
- b) une paie au-delà du SMIG
- c) une couverture sociale ;
- d) des primes
- e) des assurances risques ;
- f) des heures supplémentaires
- g) des congés annuels payés ;
- h) des congés maladies payés
- i) l'échelonnement du salaire.
- k) Justifiez dans chacun des cas vos réponses.

Sujet 8 : appréciation sociale du statut actuel du travail marginal et des perspectives de sa formalisation

UI. 8. 36 : En référence au gain tiré du travail domestique externalisé, comment jugez-vous cette récompense entre :

- a) une récompense à juste valeur (équitable) ?
 - b) une récompense non-équitable ?
- Justifiez votre réponse.

UI. 8. 37 : En référence au gain tiré du travail ambulant externalisé, comment jugez-vous cette récompense entre :

a) une récompense à juste valeur (équitable) ?

b) une récompense non-équitable ?

- Justifiez votre réponse.

UI. 8. 38 : Quelle serait votre appréciation du travail domestique externalisé s'il est protégé par la loi ? Justifiez votre réponse.

UI. 8. 39 : Quelle serait votre appréciation du travail ambulancier externalisé s'il est protégé par la loi ? Justifiez votre réponse

Sujet 9 : Utilité sociale du Travail informel et son Statut dans la chaîne des valeurs sociales

UI. 9. 40 : En tant qu'employeur de/des domestique(s) (*réservées uniquement aux employeurs*), dites-nous : quelle est l'importance de leur travail pour vous ?

UI. 9. 41 : En tant qu'employeur de/des domestique(s), expliquez-nous votre manière de fixer le salaire de vos travailleurs (domestiques).

UI. 9. 42 : En tant qu'employeur de/des travailleur(s) ambulancier(s), dites-nous : quelle est l'importance de leur travail pour vous ?

UI. 9. 43 : En référence à la question **A. 9. 41**, expliquez-nous votre manière de fixer le salaire de vos employés.

Sujet 10 : dispositions nationales relatives au traitement du travail marginal externalisé

UI. 10. 44 : (*réservées uniquement aux autorités*) En votre qualité d'Autorité Publique/Civile nationale, expliquez-nous les dispositions nationales relatives aux activités non enregistrées dans les statistiques, notamment les petits métiers et les activités du secteur informel.

UI. 10. 45 : Quels sont d'après vous, les raisons qui écartent ces activités des registres nationaux ?

UI. 10. 46 : Ces activités font-elles objets du débat dans vos institutions ? Explicitez votre réponse.

UI. 10. 47 : Existe-t-il des dispositions éventuelles au sujet de leur régularisation ? Si oui : lesquelles ?

Nb : dans l'opérationnalisation de la recherche, les Unités d'Informations de ce guide ont été subdivisées en quatre en conformité aux quatre sous-catégories de l'échantillon.